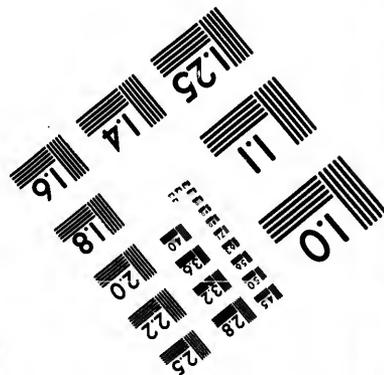
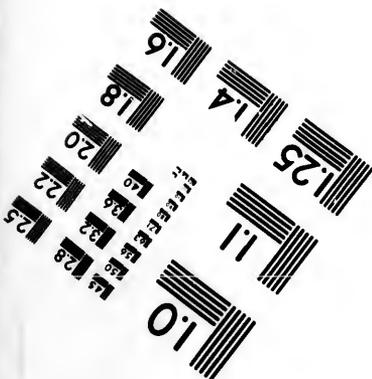
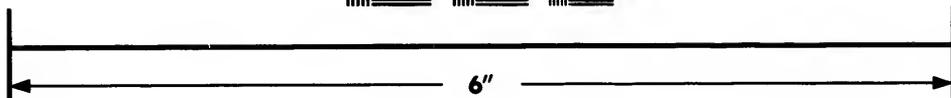
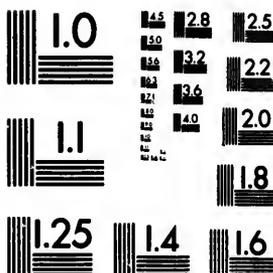


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
39

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
11
12
13
14
15
16
17

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input checked="" type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

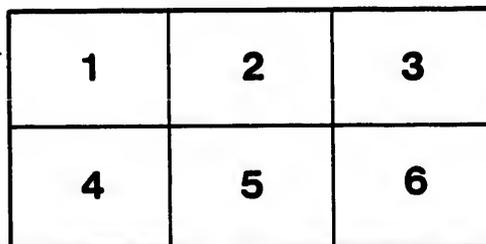
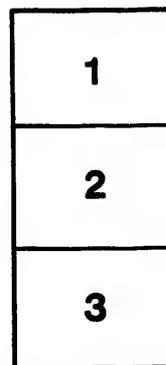
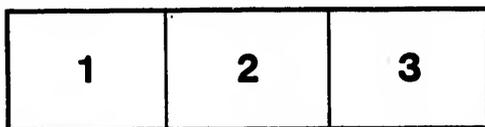
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
o

pelure,
n à

32X

HI

HISTOIRE NATURELLE
DE BUFFON.

OISEAUX.

TOME V.



18
HIS

class

AV

Par n

DE

Che

186

HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON,

classée par ordres, genres et espèces,
d'après le système de Linné;

AVEC LES CARACTÈRES GÉNÉRIQUES
et la nomenclature Linnéenne

Par RENÉ-RICHARD CASTEL, auteur du poème
des *Plantes*

NOUVELLE ÉDITION

TOME XV.



DE L'IMPRIMERIE DE CRISTEL

A PARIS,

Chez DETERVILLE, rue du Batair, n° 16.

AN X — 1802.

ISTORIA VATTREI

D. E. B. E. H. D. D.

of each part of the ...
of each part of the ...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

...
...
...

11207211

D E C

1789

1790

1791

1792

1793

1794



Dareve del.

Jourdan Sculp.

1. LE COUA COUCOU DE MADAGASCAR.

2. LE TOURACO.



HISTOIRE NATURELLE
DES OISEAUX.

X X I I^e G E N R E.

LE COUCOU, *cuculus*.

(Deux doigts en avant, deux en arrière.)

Caractère générique : bec lisse ; narines bordées.

LE COUCOU.

Dès le temps d'Aristote, on disoit communément que jamais personne n'avoit vu la couvée du coucou : on savoit dès-lors que cet oiseau pond comme les autres, mais qu'il ne fait point

Oiseaux. V. 1

2 HISTOIRE NATURELLE

de nid ; on savoit qu'il dépose ses œufs ou son œuf (car il est rare qu'il en dépose deux au même endroit) dans les nids des autres oiseaux , plus petits ou plus grands , tels que les fauvettes , les verdiers , les alouettes , les ramiers , etc. qu'il mange souvent les œufs qu'il y trouve ; qu'il laisse à l'étranger le soin de couver , nourrir , élever sa géniture ; que cette étrangère , et nommément la fauvette , s'acquitte fidèlement de tous ces soins , et avec tant de succès que ses élèves deviennent très-gras , et sont alors un morceau succulent ; on savoit que leur plumage change beaucoup lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte ; on savoit enfin que les coucous commencent à paroître et à se faire entendre dès les premiers jours du printemps , qu'ils ont l'aile foible en arrivant , qu'ils se taisent pendant la canicule , et l'on disoit que certaine espèce faisoit sa ponte dans des trous de rochers escarpés. Voilà les princi-

paux faits de l'histoire du coucou ; ils étoient connus il y a deux mille ans , et les siècles postérieurs n'y ont rien ajouté ; quelques - uns même de ces faits étoient tombés dans l'oubli , notamment leur ponté dans des trous de rochers. On n'a pas ajouté davantage aux fables qui se débitent depuis le même temps à - peu - près , sur cet oiseau singulier ; le faux a ses limites ainsi que le vrai ; l'un et l'autre est bientôt épuisé sur tout sujet qui a une grande célébrité , et dont par conséquent on s'occupe beaucoup.

Le peuple disoit donc , il y a vingt siècles , comme il le dit encore aujourd'hui ; que le coucou n'est autre chose qu'un petit épervier métamorphosé ; que cette métamorphose se renouvelle tous les ans à une époque déterminée ; que lorsqu'il revient au printemps , c'est sur les épaules du milan qui veut bien lui servir de monture , afin de ménager la foiblesse de ses ailes (com-

plaisance remarquable dans un oiseau de proie tel que le milan) ; qu'il jette sur les plantes une salive qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre ; que la femelle coucou a l'attention de pondre dans chaque nid qu'elle peut découvrir, un œuf de la couleur des œufs de ce nid pour mieux tromper la mère ; que celle-ci se fait la nourrice, ou la gouvernante du jeune coucou, qu'elle lui sacrifie ses petits qui lui paroissent moins jolis ; qu'en vraie marâtre elle les néglige, ou qu'elle les tue et les lui fait manger : d'autres soupçonnent que la mère coucou revient au nid où elle a déposé son œuf, et qu'elle chasse ou mange les enfans de la maison pour mettre le sien plus à son aise ; d'autres veulent que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant exclusivement toutes les subsistances que peut fournir la pourvoyeuse commune. AELIEN

raconte que le jeune coucou sentant bien en lui-même qu'il est bâtard ou plutôt qu'il est un intrus, et craignant d'être traité comme tel sur les seules couleurs de son plumage, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes, et va rejoindre sa véritable mère; d'autres prétendent que c'est la nourrice qui abandonne le nourrisson lorsqu'elle s'aperçoit, aux couleurs de son plumage, qu'il est d'une autre espèce; enfin plusieurs croient qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore la nourrice qui lui avoit tout donné jusqu'à son propre sang. Il semble qu'on ait voulu faire du coucou un archétype d'ingratitude; mais il ne falloit pas lui prêter des crimes physiquement impossibles; n'est-il pas impossible en effet que le jeune coucou, à peine en état de manger seul, ait assez de force pour dévorer un pigeon ramier, une alouette, un bruant, une fauvette! Il est vrai que l'on peut citer en preuve

•

6 HISTOIRE NATURELLE

de cette possibilité un fait rapporté par un auteur grave, M. Klein, qui l'avoit observé à l'âge de seize ans, ayant découvert dans le jardin de son père un nid de fauvette, et dans ce nid un œuf unique qu'on soupçonna être un œuf de coucou, il donna au coucou le temps d'éclore et même de se revêtir de plumes, après quoi il renferma le nid et l'oiseau dans une cage qu'il laissa sur place; quelques jours après il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du jeune coucou qui l'avoit avalée; dit-on, par mégarde, croyant avaler seulement la chenille que sa nourrice lui présentait apparemment de trop près. Cesera quelque fait semblable qui aura donné lieu à la mauvaise réputation de cet oiseau; mais il n'est pas vrai qu'il ait l'habitude de dévorer ni sa nourrice ni les petits de sa nourrice: premièrement, il a le bec trop foible, quoiqu'assez

gros ; le coucou de M. Klein en est la preuve , puisqu'il mourut étouffé par la tête de la fauvette dont il n'avoit pu briser les os ; en second lieu , comme les preuves tirées de l'impossible sont souvent équivoques et presque toujours suspectes aux bons esprits ; j'ai voulu constater le fait par la voie de l'expérience. Le 27 juin , ayant mis un jeune coucou de l'année , qui avoit déjà neuf pouces de longueur totale , dans une cage ouverte , avec trois jeunes fauvettes qui n'avoient pas le quart de leurs plumes , et ne mangeoient point encore seules , ce coucou , loin de les dévorer ou de les menacer , sembloit vouloir reconnoître les obligations qu'il avoit à l'espèce ; il souffroit avec complaisance que ces petits oiseaux qui ne paroissoient point du tout avoir peur de lui , cherchassent un asyle sous ses ailes , et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de leur mère , tandis que

dans le même temps une jeune chouette de l'année, et qui n'avoit encore vécu que de la becquée qu'on lui donnoit, apprit à manger seule, en dévorant toute vivante une quatrième fauvette que l'on avoit attachée auprès d'elle. Je sais que quelques-uns, pour dernier adoucissement, ont dit que le coucou ne mangeoit que les petits oiseaux qui venoient d'éclorre, et n'avoient point encore de plumes : à la vérité, ces petits embryons sont, pour ainsi dire, des êtres intermédiaires entre l'œuf et l'oiseau, et par conséquent peuvent absolument être mangés par un animal qui a coutume de se nourrir d'œufs couvés ou non couvés ; mais ce fait, quoique moins invraisemblable, ne doit passer pour vrai que lorsqu'il aura été constaté par l'observation.

Quant à la salive du coucou, on sait que ce n'est autre chose que l'exudation écumeuse de la larve d'une certaine cigale appelée la *bedaude* ; il est

possible qu'on ait vu un coucou chercher cette larve dans son écume, et qu'on ait cru l'y voir déposer sa salive; ensuite on aura remarqué qu'il sortoit un insecte de pareilles écumes, et on se sera cru fondé à dire qu'on avoit vu la salive du coucou engendrer la vermine.

Je ne combattrai pas sérieusement la prétendue métamorphose annuelle du coucou en épervier; c'est une absurdité qui n'a jamais été crue par les vrais naturalistes, et que quelques-uns d'eux ont réfutée : je dirai seulement que ce qui a pu y donner occasion, c'est que ces deux oiseaux ne se trouvent guère dans nos climats en même temps, et qu'ils se ressemblent par le plumage, par la couleur des yeux et des pieds, par leur longue queue, par leur estomac membraneux, par la taille, par le vol, par leur peu de fécondité, par leur vie solitaire, par les longues plumes qui descendent des jambes sur le

tarsé , etc. ajoutez à cela que les couleurs du plumage sont fort sujettes à varier dans l'une et l'autre espèce , au point qu'on a vu une femelle coucou , bien vérifiée femelle par la dissection , qu'on eût prise pour le plus bel émerillon quant aux couleurs , tant son plumage étoit joliment varié ; mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de proie , c'est le bec et la serre ; c'est le courage et la force , du moins la force relative , et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie ; il ne l'est pas un seul jour de sa vie , si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières , comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons , qu'ils ont si peu de mouvement , qu'ils restent des heures dans la même place , et si peu d'appétit qu'il faut leur aider à avaler : il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu

plus de hardiesse et qu'ils en imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoënt dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyoit avoir quelque chose à craindre d'un autre oiseau, hérissoit ses plumes, haussoit et baissoit la tête lentes et à plusieurs reprises, puis se balançoit en criant, et par ce manège mettoit souvent en fuite une cresserelle qu'on nourrissoit dans la même maison.

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paroît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible : on prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver, il se rend avec empressement au lieu de sa naissance, et que lorsqu'il y retrouve sa nourrice ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque, qu'ils expriment chacun à leur manière, et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris



d'alégresse, leurs jeux qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisoient au coucou; il se peut néanmoins qu'on ait vu entr'eux de véritables combats; par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct, aura voulu détruire leurs œufs pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'aient pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui, qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gessner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour qui pond dans le nid du choucas; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connoît point de véritable oiseau de proie qui ponde dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier

que les torcoux n'établissent quelquefois leur nombreuse couvée dans des nids de sitelle, comme je m'en suis assuré; que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelles, etc. mais ce sont des cas assez rares, sur-tout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers, doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire, c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid; car il est possible qu'il en ponde deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur.

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième, et pouvoir s'expliquer par elle; c'est que leur mue est et plus tardive et plus complète que celle de

14 HISTOIRE NATURELLE

la plupart des oiseaux : on rencontre quelquefois l'hiver, dans les creux des arbres, un ou deux coucous entièrement nus, nus au point qu'on les prendroit au premier coup d'œil pour de véritables crapauds. Le R. P. Bongaud, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avoit été trouvé sur la fin de décembre dans un trou d'arbre. De quatre autres coucous élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buffon, le troisième chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux, et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre; et le quatrième qui mourut sur la fin d'octobre, en avoit perdu plus de la moitié; le second et le troisième moururent aussi, mais avant de mou-

rir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucous qui paroissent l'été dans un pays, y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre, engourdis, dépouillés de plumes, et selon quelques-uns avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne mange jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement, 1°. que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot trop foibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les cailles, et comme avoit fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougaud; 2°. qu'en

général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont refaites au temps où ils reparoissent, c'est-à-dire, au commencement du printemps; aussi ont-ils les ailes foibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres, mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buisson en buisson, et se posent même quelquefois à terre où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que dans la saison de l'amour, le superflu de la nourriture étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très-peu à la reproduction de l'espèce; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf, ou tout au plus deux; que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la génération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendans

à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc. tous actes qui partent d'un même principe et gardent entr'eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien ; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle ; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente ; elle doit même, si elle a deux œufs, les distribuer en différens nids ; elle doit les confier à des nourrices étrangères, et se reposer sur ces nourrices de tous les soins nécessaires à leur entier développement : c'est aussi ce qu'elle fait, en prenant néanmoins toutes les précautions qui lui sont inspirées par la tendresse pour sa géniture, et sachant résister à cette tendresse même pour qu'elle ne se

..

trahisse point par indiscretion. Considérés sous ce point de vue, les procédés du coucou rentreroient dans la règle générale, et supposeroient l'amour de la mère pour ses petits, et même un amour bien entendu, qui préfère l'intérêt de l'objet aimé, à la douce satisfaction de lui prodiguer ses soins; d'ailleurs la seule dispersion de ses œufs en différens nids, quelle qu'en puisse être la cause, soit la nécessité de les dérober à la voracité du mâle, soit la petitesse du nid, suffiroit seule et très-évidemment, pour lui en rendre l'incubation impossible; or, cette dispersion des œufs du coucou est plus que probable, puisque, comme nous l'avons dit, on trouve assez souvent deux œufs bien formés dans l'ovaire des femelles, et très-rarement deux de ces œufs dans le même nid. Au reste, le coucou n'est pas le seul parmi les oiseaux connus, qui ne fasse point de nid; plusieurs espèces de mésanges,

Les pics, les martin-pêcheurs, etc. n'en font point non plus ; il n'est pas le seul qui ponde dans des nids étrangers, comme nous venons de le dire ; il n'est pas non plus le seul qui ne couve point ses œufs : nous avons vu que l'autruche, dans la zone torride, dépose les siens sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore ; il est vrai qu'elle ne les perd guère de vue, et qu'elle veille assidument à leur conservation ; mais elle n'a pas les mêmes motifs que la femelle du coucou pour les cacher et pour dissimuler son attachement ; elle ne prend pas non plus, comme cette femelle, des précautions suffisantes pour la dispenser de tout autre soin. La conduite du coucou n'est donc point une irrégularité absurde, une anomalie monstrueuse, une exception aux lois de la nature, comme l'appelle Willulghby ; mais c'est un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appar-

tient à l'ordre de leurs résultats , et qui ne pourroit y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes.

Ce qui semble avoir le plus étonné certains naturalistes , c'est la complaisance qu'ils appellent dénaturée de la nourrice du coucou, laquelle oublie si facilement ses propres œufs pour donner tous ses soins à celui d'un oiseau étranger, et même d'un oiseau destructeur de sa propre famille. Un de ces naturalistes, fort habile d'ailleurs en ornithologie, frappé de cette singularité, a fait des observations suivies sur cette matière, en ôtant à plusieurs petits oiseaux les œufs qu'ils avoient pondus, et y substituant un œuf unique de quelque oiseau, autre que le coucou et celui auquel appartenait le nid; il s'est cru en droit de conclure de ces observations, qu'aucun des oiseaux qui se chargent de couvrir

l'œuf du coucou, même au préjudice de sa propre famille, ne se chargeroit de couvrir un œuf unique de tout autre oiseau qui lui seroit présenté dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire, qui seroit substitué à tous les siens, parce que cette complaisance est nécessaire au seul coucou, et que lui seul en jouit en vertu d'une loi spéciale du Créateur.

Mais que cette conséquence paroitra précaire et hasardée si l'on pèse les réflexions suivantes! 1.^o il faut remarquer que la proposition dont il s'agit est générale, par cela même qu'elle est exclusive; qu'à ce titre il ne faudroit qu'un seul fait contraire pour la réfuter, et que même en supposant qu'on n'auroit point connoissance des faits contraires, il faudroit pour l'établir un peu plus de quarante-six observations ou expériences faites sur une vingtaine d'espèces; 2.^o qu'il en faudroit beaucoup plus encore, et de plus

rigoureusement vérifiées, pour établir la nécessité et l'existence d'une loi particulière, dérogeant aux lois générales de la nature en faveur du coucou ; 3.^o qu'en admettant que les expériences eussent été faites en nombre suffisant et suffisamment vérifiées, il eût fallu encore, pour les rendre concluantes, en assimiler les procédés, autant qu'il étoit possible, dans toutes leurs circonstances, et n'y souffrir absolument d'autres différences que celles de l'œuf : par exemple, il n'est pas égal, sans doute, que l'œuf soit déposé dans un nid étranger par un homme ou par un oiseau ; par un homme qui couve une hypothèse chérie, contraire à la réussite de l'incubation de l'œuf, ou par un oiseau qui paroît ne desirer rien tant que cette réussite : or, puisque l'on ne pouvoit pas se servir du coucou, du merle, de l'écorcheur, de la fauvette ou du roi-let, pour substituer un œuf unique

de ces différentes espèces aux œufs des chantres , rouge-gorges , lavandières , etc. il eût fallu que la même main qui avoit agi dans ces sortes d'expériences faites avec des œufs , autres que celui du coucou , agit aussi dans un pareil nombre d'expériences correspondantes faites avec l'œuf même du coucou , et comparer les résultats : or , c'est ce qui n'a point été fait : cela étoit néanmoins d'autant plus nécessaire , que la seule apparition de l'homme , plus ou moins fréquente , suffit pour faire renoncer ses propres œufs à la couveuse la plus échauffée , et même pour lui faire abandonner l'éducation déjà avancée du coucou , comme j'ai été à portée de m'en assurer par moi-même ; 4°. les assertions fondamentales de l'auteur ne sont pas toutes exactes ; car le coucou pond quelquefois , quoique très-rarement , deux œufs dans le même nid , et cela étoit connu des anciens. De plus , l'au-

teur suppose que l'œuf du coucou est toujours seul dans le nid de la nourrice, et que la mère coucou mange ceux qu'elle trouve dans ce nid, ou les détruit de quelque autre manière ; mais on sent combien un pareil fait est difficile à prouver, et combien il est peu vraisemblable : il faudroit donc que jamais cette mère coucou ne déposât son œuf ailleurs que dans le nid d'un oiseau qui auroit fait sa ponte entière, ou que jamais elle ne manquât de revenir à ce même nid pour détruire les œufs pondus subséquemment ; autrement ces œufs pourroient être couvés et éclore avec celui du coucou, et il y auroit quelques changemens à faire, soit dans les conséquences tirées, soit dans la loi particulière imaginée à plaisir ; et c'est précisément le cas, puisqu'on m'a apporté nombre de fois des nids où il y avoit plusieurs œufs de l'oiseau propriétaire, avec un œuf de coucou, et même plusieurs de ces œufs

éclos, ainsi que celui du coucou ; 5°. mais ce qui n'est pas moins décisif, c'est qu'il y a des faits incontestables, observés par des personnes aussi familiarisées avec les oiseaux, qu'étrangères à toute hypothèse, lesquels faits, tous différens de ceux rapportés par l'auteur, réfutent invinciblement ses inductions exclusives, et font tomber le petit statut particulier qu'il a bien voulu ajouter aux lois de la nature.

Première expérience.

Une serine qui couvoit ses œufs et les fit éclore, couva en même-temps, et encore huit jours après, deux œufs de merle pris dans les bois ; elle ne cessa de les couvrir que parce qu'on les lui ôta.

Seconde expérience.

Une autre serine ayant couvé pendant quatre jours, sans aucune préférence marquée, sept œufs, dont cinq à elle et deux de fauvette, les

abandonna tous, la volière ayant été transportée dans l'étage inférieur; ensuite elle pondit deux œufs qu'elle ne couva point du tout.

Troisième expérience.

Une autre serine, dont le mâle avoit mangé ses sept premiers œufs, a couvé pendant treize jours ses deux derniers avec trois autres, dont l'un étoit d'une autre serine, le second de linotte, et le troisième de bouvreuil; mais tous ces œufs se sont trouvés clairs.

Quatrième expérience.

Une femelle troglodyte a couvé et fait éclore un œuf de merle; une femelle friquet a couvé et fait éclore un œuf de pie.

Cinquième expérience.

Une femelle friquet couvoit six œufs qu'elle avoit pondus; on en ajouta cinq, elle continua de couvrir; on en ajouta encore cinq, elle trouva le nombre

trop grand, en mangea sept et couva le reste; on en ôta deux, et on mit à la place un œuf de pie, que la femelle friquet couva et fit éclore avec les sept autres.

Sixième expérience.

Une manière connue de faire éclore sans embarras, des œufs de serin, c'est de les donner à une couveuse chardonneret, prenant garde qu'ils ayent à-peu-près le même degré d'incubation que ceux de la couveuse qu'on a choisie.

Septième expérience.

Une serine ayant couvé trois de ses œufs et deux de fauvette à tête noire, pendant neuf à dix jours, on retira un œuf de fauvette dont l'embryon étoit non-seulement formé, mais vivant; dans ce même temps on lui donna à élever deux petits bruans à peine éclos, dont elle a pris soin comme des siens, sans cesser de couvrir les quatre œufs restans qui se trouvèrent clairs.

Huitième expérience.

Sur la fin d'avril 1776, une autre serine ayant pondu un œuf, on le lui enleva; trois ou quatre jours après, cet œuf lui ayant été rendu, elle le mangea; deux ou trois jours après elle pondit un autre œuf et le couva. On lui en donna deux de pinson qu'elle couva, après avoir cassé les siens : au bout de dix jours on lui ôta ces œufs de pinson qui étoient gâtés; on lui donna à élever deux petits bruans qui ne faisoient que d'éclore et qu'elle éleva très-bien : après quoi elle fit un nouveau nid, pondit deux œufs, en mangea un, et quoiqu'on lui eût ôté l'autre, elle couvoit toujours à vide, comme si elle eût eu des œufs; pour profiter de ses bonnes dispositions, on lui donna un œuf unique de rouge-gorge qu'elle couva et fit éclore.

Neuvième expérience.

Une autre serine ayant pondu trois

œufs, les cassa presque aussi-tôt; on les remplaça par deux œufs de pinson et un de fauvette à tête noire qu'elle a couvés, ainsi que trois autres qu'elle a pondus successivement; au bout de quatre ou cinq jours, la volière ayant été transportée dans une autre chambre de l'étage inférieur, la serine abandonna: peu de temps après elle pondit un œuf auquel on en joignit un de sitelle ou torche-pot, ensuite elle en pondit deux autres auxquels on en ajouta un de linotte; elle couva le tout pendant sept jours, mais par préférence les deux étrangers, car elle éloigna constamment les siens, et elle les jeta successivement les trois jours suivans; l'onzième jour elle jeta celui du torche-pot: en un mot celui de linotte fut le seul qu'elle amena à bien; si par hasard ce dernier œuf eût été un œuf de coucou, que de fausses conséquences n'eût-on pas vu éclore avec lui!

Dixième expérience.

Le 5 juin, on a donné à la serine de la septième expérience, un œuf de coucou qu'elle a couvé avec trois des siens; le 7, un de ses trois œufs avoit disparu; le 8, un autre; le 10, le troisième et dernier. Enfin, le 11, quoiqu'elle se trouvât précisément dans le cas de la loi particulière, celui où le coucou met ordinairement les femelles des petits oiseaux, et qu'elle n'eût à couver que l'œuf privilégié, elle ne se soumit point à cette prétendue loi, et elle mangea l'œuf unique du coucou comme elle avoit mangé les siens.

Enfin, on a vu une femelle rouge-gorge qui étoit fort échauffée à couver, se réunir avec son mâle devant leur nid pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en étoit approchée de fort près, s'élancer en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et

serins de
 n œuf de
 trois des
 œufs avoit
 p, le troi-
 1, quoi-
 t dans le
 lui où le
 femelles
 n'eût à
 lle ne se
 e loi, et
 coucou
 ens.
 rouge-
 couver,
 nt leur
 e à une
 appro-
 criant
 coups
 ite, et

le poursuivre avec tant d'ardeur qu'ils lui ôtèrent toute envie de revenir.

Il résulte de ces expériences , 1°. que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couvrir l'œuf du coucou , se chargent aussi de couvrir d'autres œufs étrangers avec les leurs propres; 2°. qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres , et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul; 3°. qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou; 4°. qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid; 5°. enfin, qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique : mais un résultat plus important et plus général , c'est que la passion de couvrir qui paroît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs ,

ni à des œufs féconds , puisque souvent ils les mangent ou les cassent , et que plus souvent encore ils en couvent de clairs ; ni à des œufs réels , puisqu'ils couvent des œufs de craie , de bois , etc. ni même à ces vains simulacres , puisqu'ils couvent quelquefois à vide ; que par conséquent une couveuse qui fait éclore , soit un œuf de coucou , soit tout autre œuf étranger substitué aux siens , ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux ; et par une dernière conséquence qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'auteur de la nature , pour expliquer le procédé de la femelle coucou.

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si long-temps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée ; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs , que j'ai cru devoir non-seulement m'attacher à en purger l'histoire

naturelle, mais encore m'opposer à l'entreprise de ceux qui les vouloient faire passer dans la métaphysique. Rien n'est plus contraire à la saine métaphysique que d'avoir recours à autant de prétendues lois particulières qu'il y a de phénomènes dont nous ne voyons point les rapports avec les lois générales. Un phénomène n'est isolé que parce qu'il n'est point assez connu ; il faut donc tâcher de le bien connoître avant d'oser l'expliquer ; il faut , au lieu de prêter nos petites idées à la nature, nous efforcer d'atteindre à ses grandes vues par la comparaison attentive de ses ouvrages , et par l'étude approfondie de leurs rapports.

Je connois plus de vingt espèces d'oiseaux dans le nid desquels le coucou dépose son œuf ; la fauvette ordinaire, celle à tête noire , la babillarde , la lavandière, le rouge-gorge, le chantre, le troglodyte, la mésange, le rossignol, le rouge-queue, l'alouette, le cujelier,

la farlouse, la linotte, la verdière, le bouvreuil, la grive, le geai, le merle et la pie-grièche. On ne trouve jamais d'œufs de coucou, ou du moins ses œufs ne réussissent jamais dans les nids de cailles et de perdrix, dont les petits courent presque en naissant; il est même assez singulier qu'on en trouve qui viennent à bien dans des nids d'alouettes, qui donnent moins de quinze jours à l'éducation de leurs petits, tandis que les jeunes coucous, du moins ceux qu'on élève en cage, sont plusieurs mois sans manger seuls; mais dans l'état de nature, la nécessité, la liberté, le choix de la nourriture qui leur est propre, peuvent contribuer à accélérer le développement de leur instinct et le progrès de leur éducation; ou bien seroit-ce que les soins de la nourrice n'ont d'autre mesure que les besoins du nourrisson!

On sera peut-être surpris de trouver plusieurs oiseaux granivores, tels que

la linotte, la verdrière et le bouvreuil dans la liste des nourrices du coucou; mais il faut se souvenir que plusieurs granivores nourrissent leurs petits avec des insectes, et que d'ailleurs les matières végétales macérées dans le jabot de ces petits oiseaux, peuvent convenir au jeune coucou à un certain point, et jusqu'à ce qu'il soit en état de trouver lui-même les chenilles, les araignées, les coléoptères et autres insectes dont il est friand, et qui le plus souvent fourmillent autour de son habitation.

Lorsque le nid est celui d'un petit oiseau, et par conséquent construit sur une petite échelle, il se trouve ordinairement fort aplati et presque méconnoissable, effet naturel de la grosseur et du poids du jeune coucou. Un autre effet de cette cause, c'est que les œufs ou les petits de la nourrice sont quelquefois poussés hors du nid; mais ces petits chassés de la maison pater-

nelle ne périssent pas toujours , lorsqu'ils sont déjà un peu forts , que le nid est près de terre , le lieu bien exposé et la saison favorable ; ils se mettent à l'abri dans la mousse ou le feuillage , et les père et mère en ont soin , sans abandonner pour cela le nourrisson étranger.

Tous les habitans des bois assurent que lorsqu'une fois la mère coucou a déposé son œuf dans le nid qu'elle a choisi , elle s'éloigne , semble oublier sa géniture et la perdre entièrement de vue , et qu'à plus forte raison le mâle ne s'en occupe point du tout. Cependant M. Lottinger a observé , non que les père et mère donnent des soins à leurs petits , mais qu'ils s'en approchent à une certaine distance en chantant ; que de part et d'autre ils semblent s'écouter , se répondre et se prêter mutuellement attention : il ajoute que le jeune coucou ne manque jamais de répondre à l'appeau , soit dans les

bois, soit dans la volière, pourvu qu'il ne voie personne ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on fait approcher les vieux en imitant leur cri, et qu'on les entend quelquefois chanter aux environs du nid où est le jeune, comme par-tout ailleurs ; mais il n'y a aucune preuve que ce soient les père et mère du petit, ils n'ont pour lui aucune de ces attentions affectueuses qui décèlent la paternité ; tout se borne de leur part à des cris stériles auxquels on a voulu prêter des intentions peu conséquentes à leurs procédés connus, et qui dans le vrai ne supposent autre chose, sinon la sympathie qui existe ordinairement entre les oiseaux de même espèce.

Tout le monde connoît le chant du coucou, du moins son chant le plus ordinaire ; il est si bien articulé et répété si souvent, que dans presque toutes les langues il a influé sur la dénomination de l'oiseau : ce chant appartient exclusivement au mâle, et c'est au prin-

temps, c'est-à-dire au temps de l'amour que ce mâle se fait entendre, tantôt perché sur une branche sèche, et tantôt en volant; il l'interrompt quelquefois par un râlement sourd, tel à-peu-près que celui d'une personne qui crache, et comme s'il prononçoit *crou, crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant: outre ces cris on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoiqu'un peu tremblé, composé de plusieurs notes, et semblable à celui du petit plongeon; cela arrive lorsque les mâles et les femelles se cherchent et se poursuivent; quelques-uns soupçonnent que c'est le cri de la femelle; celle-ci, lorsqu'elle est bien animée, a encore un gloussement, *glou, glou*, qu'elle répète cinq à six fois d'une voix forte et assez claire en volant d'un arbre à un autre; il semble que ce soit son cri d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle; car dès que ce mâle l'entend, il s'approche d'elle avec ar-

LE
ps. de l'a-
ntendre ,
ne sèche ,
interrompt
sourd, tel
personne
pronçoit
uée et en
n entend
sonore ,
posé de
e à celui
a lorsque
herchent
ans soup-
femelle ;
nimée, a
, glou ,
une voix
d'un ar-
e ce soit
erie vis-
ce mâle
avec ar-

DU COUCOU. 39

deur en répétant son *tu cou cou*. Malgré cette variété d'inflexion, le chant du coucou n'a jamais dû être comparé avec celui du rossignol, sinon dans la fable. Au reste, il est fort douteux que ces oiseaux s'apparient; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles, et se battent pour elles assez souvent; mais c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection; et lorsqu'ils se sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore et les quitter de même, sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître; ils ne s'en occupent pas même après qu'ils sont nés: tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour

leur géniture, et par conséquent le principe du bon ordre, puisque sans l'affection des père et mère, les petits et même les espèces courent risque de périr, et qu'il est du bon ordre que les espèces se conservent !

Les petits nouvellement éclos ont aussi leur cri d'appel, et ce cri n'est pas moins aigu que celui des fauvettes et des rouge-gorges leurs nourrices, dont ils prennent le ton, par la force de l'instinct imitateur ; et comme s'ils sentoient la nécessité de solliciter, d'importuner une mère adoptive, qui ne peut avoir les entrailles d'une véritable mère, ils répètent à chaque instant ce cri d'appel, ou si l'on veut, cette prière sans cesse excitée par des besoins sans cesse renaissans, et dont le sens est très-clair, très-déterminé par un large bec qu'ils tiennent continuellement ouvert de toute sa largeur : ils en augmentent encore l'expression par le mouvement de leurs ailes qui

accompagne chaque cri. Dès que leurs ailes sont assez fortes, ils s'en servent pour poursuivre leur nourrice sur les branches voisines lorsqu'elle les quitte, ou pour aller au-devant d'elle lorsqu'elle leur apporte la becquée. Ce sont des nourrissons insatiables, et qui le paroissent d'autant plus que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chanvre et le troglodyte, ont de la peine à fournir la subsistance à un hôte de si grande dépense, sur-tout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. Les jeunes coucous que l'on élève, conservent ce cri d'appel, selon M. Frisch, jusqu'au 15 ou 20 de septembre, et en accueillent ceux qui leur portent à manger : mais alors ce cri commence à devenir plus grave par degrés, et bientôt après ils le perdent tout-à-fait.

La plupart des ornithologistes conviennent que les insectes sont le fonds

de la nourriture du coucou , et qu'il a un appétit de préférence pour les œufs d'oiseaux, comme je l'ai dit ci-dessus. Ray a trouvé des chenilles dans son estomac ; j'y ai trouvé, outre cela , des débris très-connoissables de matières végétales, de petits coléoptères bronzés, vert-dorés, etc. et quelquefois de petites pierres. M. Frisch prétend qu'en toute saison il faut donner à manger aux jeunes coucous aussi matin et aussi tard qu'on le fait ordinairement dans les grands jours d'été. Le même auteur a observé la manière dont ils mangent les insectes tout vivans : ils prennent les chenilles par la tête, puis les faisant passer dans leur bec, ils en expriment et font sortir par l'anus tout le suc , après quoi ils les agitent encore et les secouent plusieurs fois avant de les avaler ; ils prennent de même les papillons par la tête, et les pressant dans leur bec, ils les crévent vers le corcelet, et les avalent avec leurs ailes ; ils man-

, et qu'il a
 ur les œufs
 ci-dessus.
 dans son es-
 cela , des
 e matières
 ères bron-
 quefois de
 tend qu'en
 à manger
 in et aussi
 ment dans
 me auteur
 mangent
 prennent
 es faisant
 xpriment
 le suc ,
 ore et les
 e les ava-
 papillons
 dans leur
 celet, et
 ils man-

gent aussi des vers , mais ils préfèrent ceux qui sont vivans. Lorsque les insectes manquoient , Frisch donnoit à un jeune qu'il élevoit , du foie et surtout du rognon de mouton , coupé en petites tranches languettes de la forme des insectes qu'il aimoit ; lorsque ces tranches étoient trop sèches , il falloit les humecter un peu , afin qu'il pût les avaler : du reste , il ne buvoit jamais que dans le cas où ses alimens étoient ainsi desséchés : encore s'y prenoit-il de si mauvaise grace , que l'on voyoit bien qu'il buvoit avec répugnance , et pour ainsi dire , à son corps défendant : en toute autre circonstance il rejetoit , en secouant son bec , les gouttes d'eau qu'on y avoit introduites par force ou par adresse.

Les jeunes coucous ne chantent point la première année , et les vieux cessent de chanter , ou du moins de chanter assidument , vers la fin de juin ; mais ce silence n'annonce point leur départ ;

44 HISTOIRE NATURELLE

on en trouve même dans les plaines jusqu'à la fin de septembre, et encore plus tard : ce sont sans doute les premiers froids et la disette d'insectes qui les déterminent à passer dans des climats plus chauds ; ils vont la plupart en Afrique , puisque MM. les commandeurs de Godeheu et des Mazys les mettent au nombre des oiseaux qu'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. A leur arrivée dans notre pays, ils semblent moins fuir les lieux habités ; le reste du temps ils voltigent dans les bois , les prés , etc. et par-tout où ils trouvent des nids pour y pondre et en manger les œufs , des insectes et des fruits pour se nourrir. Sur l'arrière-saison les adultes , sur-tout les femelles , sont bons à manger et aussi gras qu'ils étoient maigres au printemps ; leur graisse se réunit particulièrement sous le cou , et c'est le meilleur morceau de cette espèce de gibier : ils sont ordinairement seuls , inquiets , changeant de

place à tout moment, et parcourant chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire jamais de longs vols. Les anciens observoient le temps de l'apparition et de la disparition du coucou en Italie. Les vigneronns qui n'avoient point achevé de tailler leurs vignes avant son arrivée, étoient regardés comme des paresseux, et devenoient l'objet de la risée publique : les passans qui les voyoient en retard, leur reprochoient leur paresse en répétant le cri de cet oiseau, qui lui-même étoit l'emblème de la fainéantise, et avec très-grande raison, puisqu'il se dispense des devoirs les plus sacrés de la nature. On disoit aussi *fin comme un coucou* (car on peut être à la fois fin et paresseux), soit parce que ne voulant point couvrir ses œufs, il vient à bout de les faire couvrir à d'autres oiseaux, soit par une autre raison tirée de l'ancienne mythologie.

Quoique rusés, quoique solitaires,

les coucous sont capables d'une sorte d'éducation; plusieurs personnes de ma connoissance en ont élevé et apprivoisé : on les nourrit avec de la viande hachée , cuite ou crue , des insectes , des œufs , du pain mouillé , des fruits , etc. Un de ces coucous apprivoisés reconnoissoit son maître, venoit à sa voix, le suivoit à la chasse , perché sur son fusil , et lorsqu'il trouvoit en chemin un griottier, il y voloit , et ne revenoit qu'après s'être rassasié pleinement ; quelquefois il ne revenoit point à son maître de toute la journée , mais il le suivoit à vue , en voltigeant d'arbre en arbre : dans la maison il avoit toute liberté de courir , et passoit la nuit sur un juchoir. La fiente de cet oiseau est blanche et fort abondante; c'est un des inconvéniens de son éducation : il faut avoir soin de le garantir du froid dans le passage de l'automne à l'hiver ; c'est pour ces oiseaux le temps critique, du moins c'est à cette époque que j'ai perdu

tous ceux que j'ai voulu faire élever, et beaucoup d'autres oiseaux de différentes espèces.

Olina dit qu'on peut dresser le coucou pour la chasse du vol comme les éperviers et les faucons; mais il est le seul qui assure ce fait, et ce pourroit bien être une erreur occasionnée, comme plusieurs autres de l'histoire de cet oiseau, par la ressemblance de son plumage avec celui de l'épervier.

Les coucous sont répandus assez généralement dans tout l'ancien continent; et quoique ceux d'Amérique ayent des habitudes différentes, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans plusieurs un air de famille: celui dont il s'agit ici ne se voit que l'été dans les pays froids ou même tempérés, tels que l'Europe; et l'hiver seulement dans les climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale: il semble fuir les températures excessives.

Cet oiseau posé à terre, ne marche

qu'en sautillant, comme je l'ai remarqué, mais il s'y pose rarement; et quand cela ne seroit point prouvé par le fait, il seroit facile de le juger ainsi d'après ses pieds très-courts et ses cuisses encore plus courtes. Un jeune coucou du mois de juin, que j'ai eu occasion d'observer, ne faisoit aucun usage de ses pieds pour marcher, mais il se servoit de son bec pour se traîner sur son ventre, à-peu-près comme le perroquet s'en sert pour grimper; et lorsqu'il grimpoit dans sa cage, j'ai pris garde que le plus gros des doigts supérieurs se dirigeoit en avant, mais qu'il seroit moins que les deux autres antérieurs: dans son mouvement progressif, il agitoit ses ailes comme pour s'en aider.

J'ai déjà dit que le plumage du coucou étoit fort sujet à varier dans les divers individus; il suit de là qu'en donnant la description de cet oiseau, on ne peut prétendre à rien de plus qu'à donner une idée des couleurs et de leur

LE
l'ai remar-
ement ; et
prouvé par
juger ainsi
rts et ses
Un jeune
ue j'ai eu
soit aucun
ner, mais il
raîner sur
e le perro-
et lorsqu'il
pris garde
supérieurs
il servoit
térieurs :
sif, il agi-
n aider.
e du cou-
ans les di-
u'en don-
seau, on
plus qu'à
et de leur

distribution, telles qu'on les observe le plus communément dans son plumage. La plupart des mâles adultes qu'on m'a apportés, ressembloient fort à celui qui a été décrit par M. Brisson; tous avoient le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus voisines du dos et les trois pennes qu'elles recouvrent, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile, brunes, tachetées de roux et terminées de blanc; les plus éloignées du dos et les dix premières pennes de l'aile d'un cendré-foncé; le côté intérieur de celles-ci, tacheté de blanc-roussâtre; les six pennes suivantes brunes, marquées des deux côtés de taches rousses, terminées de blanc; la gorge et le devant du cou, d'un cendré-clair; le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun, sur un fond blanc-sale; les plumes des cuisses de même, tombant de

chaque côté sur le tarse en façon de manchettes ; le tarse garni extérieurement de plumes cendrées jusqu'à la moitié de sa longueur ; les penes de la queue noirâtres et terminées de blanc , les huit intermédiaires tachetées de blanc près de la côte et sur le côté intérieur ; les deux du milieu tachetées de même sur le bord extérieur, et la dernière des latérales, rayée transversalement de la même couleur ; l'iris noisette , quelquefois jaune , la paupière interne fort transparente ; le bec noir au-dehors , jaune à l'intérieur ; les angles de son ouverture orangés ; les pieds jaunes ; un peu de cette couleur à la base du bec inférieur.

J'ai vu plusieurs femelles qui ressembloient beaucoup aux mâles ; j'ai aperçu à quelques-unes sur les côtés du cou, des vestiges de ces traits bruns dont parle Linnæus.

Le docteur Derham dit que les femelles ont le cou varié de roussâtre, et

LE
façon de
térieure-
usqu'à la
pennes de
minées de
es tache-
et sur le
milieu ta-
xtérieur,
yé trans-
eur; l'iris
la pau-
; le bec
térieur ;
rangés ;
ette cou-
r.
qui res-
les ; j'ai
es côtés
ts bruns
e les fe-
âtre, et

DU COUCOU. 51

le dessus du corps d'un ton plus rembruni ; les ailes aussi , avec une teinte roussâtre , et les yeux moins jaunes : selon d'autres observateurs , c'est le mâle qui est plus noirâtre ; il n'y a rien de bien constant dans tout cela que la grande variation du plumage.

Les jeunes ont le bec , les pieds , la queue et le dessous du corps à-peu-près comme dans l'adulte , excepté que les pennes sont engagées plus ou moins dans le tuyau ; la gorge , le devant du cou et le dessous du corps rayés de blanc et de noirâtre , de sorte cependant que le noirâtre domine sur les parties antérieures plus que sur les parties postérieures (dans quelques individus il n'y a presque point de blanc sous la gorge) ; le dessus de la tête et du corps joliment varié de noirâtre , de blanc et de roussâtre , distribués de manière que le roussâtre paroît plus sur le milieu du corps , et le blanc sur les extrémités ; une tache blanche derrière la tête , et

quelquefois au-dessus du front : toutes les penes des ailes brunes terminées de blanc, et tachetées plus ou moins de roussâtre ou de blanc ; l'iris gris-verdâtre ; le fond des plumes cendré très-clair. Il y a grande apparence que cette femelle si joliment *madrée* dont parle M. Salerne , étoit une jeune de l'année : au reste , M. Frisch nous avertit que les jeunes coucous élevés dans les bois par leur nourrice sauvage , ont le plumage moins varié , plus approchant du plumage des coucous adultes que celui des jeunes coucous élevés à la maison : si cela n'est pas , il semble au moins que cela devroit être ; car on sait qu'en général la domesticité est une des causes qui font varier les couleurs des animaux , et l'on pourroit croire que les espèces d'oiseaux qui participent plus ou moins à cet état , doivent aussi participer plus ou moins à la variation du plumage : cependant je ne puis dissimuler que les jeunes coucous

ont : toutes
s terminées
ou moins de
is gris-ver-
endré très-
ce que cette
dont parle
ne de l'an-
ous avertit
és dans les
ge , ont le
pprochant
ultes que
levés à la
semble au
caron sait
é est une
couleurs
oit croire
i partici-
, doivent
à la va-
ant je ne
coucous

sauvages que j'ai vus , et j'en ai vu beaucoup , n'avoient pas les couleurs moins variées que ceux que j'avois fait nourrir, jusqu'au temps de la mue exclusivement. Il peut se faire que les jeunes coucous sauvages que M. Frisch a trouvés plus ressemblans à leurs père et mère, fussent plus âgés que les jeunes coucous domestiques auxquels il les comparoit. Le même auteur ajoute que les jeunes mâles ont le plumage plus rembruni que les femelles, le dedans de la bouche plus rouge et le cou plus gros.

Le poids d'un coucou adulte pesé le 12 avril , étoit de quatre onces deux gros et demi ; le poids d'un autre pesé le 17 août , étoit d'environ cinq onces : ces oiseaux pèsent davantage en automne , parce qu'alors ils sont beaucoup plus gras , et la différence n'est pas petite. J'en ai pesé un jeune le 22 juillet , dont la longueur totale approchoit de neuf pouces , et dont le poids s'est trouvé de deux onces deux gros ;

un autre qui étoit presque aussi grand , mais beaucoup plus maigre , ne pesoit qu'une once quatre gros , c'est-à-dire , un tiers moins que le premier.

Le mâle adulte a le tube intestinal d'environ vingt pouces ; deux cœcum d'inégale longueur , l'un de quatorze lignes (quelquefois vingt - quatre) , l'autre de dix (quelquefois jusqu'à dix-huit) , tous deux dirigés en avant , et adhérens dans toute leur longueur au gros intestin par une membrane mince et transparente ; une vésicule du fiel ; les reins placés de part et d'autre de l'épine , divisés chacun en trois lobes principaux , sont divisés eux-mêmes en lobules plus petits par des étranglemens , faisant tous la sécrétion d'une bouillie blanchâtre ; deux testicules de forme ovoïde , de grosseur inégale , attachés à la partie supérieure des reins , et séparés par une membrane.

L'œsophage se dilate à sa partie inférieure en une espèce de poche glandu-

ELLE
aussi grand,
, ne pesoit
est-à-dire,
ier.

e intestinal
ux cœcum
e quatorze
e quatre),
asqu'à dix-
avant, et
ngueur au
ne mince
le du fiel;
l'autre, de
ois lobes
x-mêmes
étrangle-
on d'une
icules de
inégale,
eure des
brane.
rtie infé-
glandu-

D U C O U C O U . 55

leuse, séparée du ventricule par un étranglement; le ventricule est un peu musculueux dans sa circonférence, membraneux dans sa partie moyenne, adhérent par des tissus fibreux aux muscles du bas-ventre et aux différentes parties qui l'entourent; du reste, beaucoup moins gros et plus proportionné dans l'oiseau sauvage nourri par le rouge-gorge ou la fauvette, que dans l'oiseau apprivoisé et élevé par l'homme: dans celui-ci, ce sac ordinairement distendu par l'excès de la nourriture, égale le volume d'un moyen œuf de poule, occupe toute la partie antérieure de la cavité du ventre, depuis le sternum à l'anus, s'étend quelquefois sous le sternum de cinq ou six lignes, et d'autres fois ne laisse à découvert aucune partie de l'intestin, au lieu que dans des coucous sauvages que j'ai fait tuer au moment même où l'on me les apportoit, ce viscère ne s'étendoit pas tout-à-fait jusqu'au sternum, et laissoit

paroître entre sa partie inférieure et l'anüs , deux circonvolutions d'intestins , et trois dans le côté droit de l'abdomen. Je dois ajouter que dans la plupart des oiseaux dont j'ai observé l'intérieur, on voyoit, sans rien forcer ni déplacer, une ou deux circonvolutions d'intestins dans la cavité du ventre à droite de l'estomac, et une entre le bas de l'estomac et l'anüs. Cette différence de conformation n'est donc que du plus au moins, puisque dans la plupart des oiseaux, non-seulement la face postérieure de l'estomac est séparée de l'épine du dos par une portion du tube intestinal qui se trouve interposée, mais que la partie gauche de ce viscère n'est jamais recouverte par aucune portion de ces mêmes intestins; et il s'en faut bien que je regarde cette seule différence comme une cause capable de rendre le coucou inhabile à couvrir, ainsi que l'a dit un ornithologiste; ce n'est point apparemment

parce que cet estomac est trop dur, puisque ses parois étant membranueuses, il n'est dur en effet que par accident et lorsqu'il est plein de nourriture, ce qui n'a guère lieu dans une femelle qui couve; ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont dit, parce que l'oiseau craindrait de refroidir son estomac; moins garanti que celui des autres oiseaux; car il est clair qu'il courroit bien moins ce risque en couvant qu'en voltigeant ou se perchant sur les arbres: le casse-noix est conformé de même, et cependant il couve; d'ailleurs ce n'est pas seulement sous l'estomac, mais sous toute la partie inférieure du corps que les œufs se couvent: autrement la plupart des oiseaux qui, comme les perdrix, ont le sternum fort prolongé, ne pourroient couver plus de trois ou quatre œufs à la fois, et l'on sait que le plus grand nombre en couve davantage.

J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune

coucou que je faisois nourrir, une masse de viande cuite presque desséchée, et qui n'avoit pu passer par le pylore; elle étoit décomposée, ou plutôt divisée en fibriles de la plus grande finesse. Dans un autre jeune coucou, trouvé mort au milieu des bois vers le commencement d'août, la membrane interne du ventricule étoit velue; les poils, longs d'environ une ligne, sembloient se diriger vers l'orifice de l'œsophage; en général, on rencontre fort peu de petites pierres dans l'estomac des jeunes coucous, et presque jamais dans l'estomac de ceux où il n'y a point de débris de matières végétales. Il est naturel que l'on en trouve dans l'estomac de ceux qui ont été élevés par des verdières, des alouettes et autres oiseaux qui nichent à terre: le sternum forme un angle rentrant.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, treize lignes et demie; les bords de la pièce supérieure échan-

, une masse
séchée, et
le pylore ;
tôt divisée
de finesse.
u, trouvé
s le com-
brane in-
elue ; les
gne, sem-
e de l'œso-
ontre fort
l'estomac
que jamais
t'y a point
les. Il est
ans l'esto-
s par des
autres oi-
sternum

quatorze
t demie ;
e échan-

crés près de la pointe (mais non dans les tout jeunes) ; narines elliptiques , ayant leur ouverture environnée d'un bord saillant , et au centre un petit grain blanchâtre qui s'élève presque jusqu'à la hauteur de ce rebord ; langue, mince à la pointe et non fourchue ; tarse , dix lignes ; cuisse , moins de douze ; l'intérieur des ongles postérieurs le moins fort et le plus crochu de tous ; les deux doigts antérieurs unis ensemble à leur base par une membrane ; le dessous du pied comme chariné et d'un grain très-fin ; vol , environ deux pieds ; queue , sept pouces et demi , composée de dix pennes étagées , dépasse les ailes de deux pouces.

VARIÉTÉS DU COUCOU.

ON aura vu sans doute avec quelque surprise, en lisant l'histoire du coucou, combien le type de cette espèce est inconstant et variable , ce qui en effet n'est point ordinaire chez les oiseaux

qui vivent dans l'état de nature , et sur-tout chez ceux qui s'apparient ; car pour ceux au contraire qui ne s'apparient point et qui n'ont qu'une ardeur vague , indéterminée , pour une femelle en général , sans aucun attachement particulier , à force d'être étrangers à toute fidélité personnelle , ou si l'on veut individuelle , ils sont plus exposés à manquer aux loix encore plus sacrées de la fidélité due à l'espèce , et à contracter des alliances irrégulières , dont le produit varie plus ou moins , selon que les individus qui se sont unis par hasard , étoient plus ou moins différens entr'eux : de là la diversité que l'on remarque entre les individus , soit pour la grosseur , soit pour les formes , soit pour le plumage ; diversité qui a donné lieu à plus d'une erreur , et qui a fait prendre de véritables coucous pour des faucons , des émerillons , des autours , des éperviers , etc. Mais sans entrer ici dans le

nature , et
s'apparient ;
qui ne s'ap-
qu'une ar-
pour une
aucun atta-
force d'être
personnelle ,
e , ils sont
ux loix en-
télité due à
es alliances
t varie plus
dividus qui
toient plus
k : de là la
entre les
sseur , soit
plumage ;
plus d'une
e de véri-
cons , des
des éper-
ci dans le

détail de ces variétés inépuisables et qui paroissent n'être rien moins que constantes , je me bornerai à dire que l'on trouve quelquefois en différens pays de notre Europe , des coucous qui diffèrent beaucoup entr'eux par la taille ; et qu'à l'égard des couleurs , le gris-cendré , le roux , le brun , le blanchâtre , sont distribués diversement dans les divers individus ; en sorte que chacune de ces couleurs domine plus ou moins , et que par la multiplicité de ses teintes , elle augmente encore les variations de leur plumage. A l'égard des coucous étrangers , j'en trouve deux qui me semblent devoir se rapporter à l'espèce européenne comme variétés de climat , et peut-être en ajouterois-je plusieurs autres si j'avois été à portée de les observer de plus près.

I. Le coucou du Cap de Bonne-Espérance a beaucoup de rapport avec celui de notre pays , et par ses proportions , et par la rayure transversale du

dessous du corps, et par sa taille qui n'est pas beaucoup plus petite.

Il a le dessus du corps d'un vert-brun ; la gorge, les joues, le devant du cou et les couvertures supérieures des ailes d'un roux foncé ; les pennes de la queue d'un roux un peu plus clair, terminées de blanc ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, rayés transversalement de noir sur un fond blanc ; l'iris jaune ; le bec brun-foncé, et les pieds d'un brun-rougeâtre. Il a de longueur totale, un peu moins de douze pouces.

Seroit-ce ici l'oiseau connu au Cap de Bonne - Espérance, sous le nom d'*édolio*, et qui répète en effet ce mot d'un ton bas et mélancolique ? Il n'a point d'autre chant, et plusieurs habitans du pays, non pas Hottentots, mais Européens, sont persuadés que l'ame d'un certain patron de barque qui prononçoit souvent le même mot, est passée dans le corps de cet oiseau,

ELLE
a taille qui
etite.
d'un vert-
, le devant
supérieures
les pennes
un peu plus
la poitrine
du corps,
noir sur un
bec brun-
rougeâtre.
peu moins

nu au Cap
us le nom
ffet ce mot
e ? Il n'a
sieurs ha-
ottentots,
uadés que
e barque
ême mot,
et oiseau,

DU COUCOU. 63

car nos siècles modernes ont aussi leurs métamorphoses. Celle-ci n'est pas moins vraie que celle du *Jupiter cuculus*, et nous lui devons probablement la connoissance du cri de ce coucou. On seroit trop heureux si chaque erreur nous valoit une vérité.

II. Les voyageurs parlent d'un coucou du royaume de Loango, en Afrique, lequel est un peu plus gros que le nôtre, mais peint des mêmes couleurs, et qui en diffère principalement par sa chanson, ce qui doit s'entendre de l'air et non des paroles, car il dit *coucou* comme le nôtre, mais sur un ton différent : le mâle commence, dit-on, par entonner la gamme, et chante seul les trois premières notes, ensuite la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave, et diffère en cela de la femelle de notre coucou, qui ne chante point du tout comme son mâle, et qui chante beaucoup moins. C'est une raison de plus

pour séparer ce coucou de Loanga du nôtre, et pour le considérer comme une variété dans l'espèce.

LES COUCOUS ÉTRANGERS.

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large, les doigts disposés deux en avant et deux en arrière; les tarsi garnis de plumes, les pieds courts, les cuisses encore plus courtes, les ongles foibles et peu crochus, la queue longue et composée de dix pennes étagées: il diffère des courocous, et par le nombre de ces mêmes pennes (car les courocous en ont douze à la queue), et sur-tout par son bec, qui est plus alongé, et dont la partie supérieure est plus convexe; il diffère des barbous, en ce qu'il n'a point de barbes autour de la base du bec; mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne

RELLE

de Loanga du
idérer comme

RANGERS.

uts du coucou
omme on vient
la tête un peu
bec large, les
avant et deux
nis de plumes,
es encore plus
es et peu cro-
composée de
fère des cou-
de ces mêmes
en ont douze
par son bec,
ont la partie
ke; il diffère
n'a point de
u bec; mais
sainement,
r qu'on ne

D U C O U C O U. 65

doive admettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle, que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la nature, que par conséquent il ne doit y avoir rien de strict dans des méthodes faites pour la représenter, et qu'il seroit moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais: aussi parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plusieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques-uns des attributs des genres voisins; mais si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnoitra qu'elles ont plus de rapport avec la

genre du coucou qu'avec aucun autre, ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune, et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute généralisation, celui de faciliter le progrès de nos connoissances, en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détail sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici parmi les coucous étrangers, des espèces qui ont la queue carrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vouroudriou de Madagascar, et une variété du coucou brun piqueté de roux des Indes; d'autres qui l'ont pour ainsi dire fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux penes extérieures; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle

ELLE
aucun autre,
, pour nous
ous une dé-
t pour en
pas strict,
me imagi-
et vrai,
oute géné-
le progrès
duisant au
aits de dé-
écessaire-
donc point
es coucous
nt la queue
cheté de la
Panay, le
, et une
iqueté de
'ont pour
e coucou
place des
autres qui
le à celle

DU COUCOU. 67

des veuves, comme le sanhia de la Chine et le coucou huppé à collier; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin huppé de Coromandel, qui n'a que la seule paire extérieure étagée, c'est à dire, plus courte que les autres paires, lesquelles sont égales entr'elles; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vouroudriou et le coucou indicateur du Cap; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guiracantara du Brésil, si toutefois Margrave ne s'est point trompé en les comptant; d'autres qui ont l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou vert-doré et blanc du Cap de Bonne-Espérance, et le second coukeel de Mindanao; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les

intermédiaires aux latérales ; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le sanhia, le coucou indicateur et une variété du coucou verdâtre de Madagascar ; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion , comme letacco de Cayenne ; d'autres qui ont le doigt postérieur interne , armé d'un long éperon , semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Egypte, le coucou des Philippines, le coucou vert d'Antigue, le toulou et le rufalbin ; d'autre enfin qui ont les pieds plus ou moins courts, plus ou moins garnis de plumes , ou même sans aucunes plumes ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou, que l'un de ses doigts postérieurs se tournoit quelquefois en avant, et que

ELLE
les; d'autres
autour du bec,
ou indicateur
verdâtre de
ont le bec
proportion,
ne; d'autres
ur interne,
semblable à
me le hou-
es Philippi-
e, le toulou
nfin qui ont
rts, plus ou
mémésans
Il n'est pas
e plus fixe
dire la dis-
deux en
ui ne par-
variations,
cou cou,
érieurs se
nt, et que

DU COUCOU. 69

d'autres ont observé dans les hiboux et les chat-huans que l'un de leurs doigts antérieurs se tournoit quelquefois en arrière : mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent au contraire le véritable ordre de la nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution, en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages, et les traits infiniment diversifiés qui, dans chaque famille d'animaux, distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très-remarquable dans celle des coucous, c'est que la branche établie dans le Nouveau-Monde, est celle qui paroît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun, et s'en être sé-

parée plus tard : à la vérité l'espèce européenne fréquente les pays du nord, pousse ses incursions jusqu'en Danemarck et en Norwège , et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui , à ces hauteurs, séparent les deux continens ; mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'ithme de Suez d'une part , ou quelque bras de mer fort étroit, pour se répandre en Afrique ; et du côté de l'Asie, elle n'avoit rien du tout à franchir ; en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées, doivent s'être séparées beaucoup plutôt de la souche primitive, et lui ressembler beaucoup moins : aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou anomalies extérieures sur quinze espèces ou variétés , tandis que dans l'Afrique et l'Asie on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre, et sans doute on en découvrira davantage à mesure

ELLE
ité l'espèce
ays du nord,
u'en Dane-
par consé-
franchir les
à ces hau-
continens ;
vec encore
Suez d'une
e mer fort
u Afrique ;
'avoit rien
que les ra-
ces ces der-
re séparées
e primiti-
up moins :
en Améri-
ptions ou
inze espè-
ans l'Afri-
quinze ou
ans doute
à mesure

D U C O U C O U. 71

que tous ces oiseaux seront plus connus ; ils le sont si peu, que c'est encore un problème, si parmi tant d'espèces étrangères, il en est une seule qui pondre ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe : on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couvrir elles-mêmes leurs œufs ; mais quoique nous ne connoissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, sur-tout entre les deux branches fixées dans les deux continens, lesquelles ne peuvent manquer de recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat, et ici les climats sont très-différens. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que celles de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes, qui dans cette même

Amérique , s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement, soit des quadrupèdes indigènes , soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs : il y a tout au plus en Amérique deux espèces de coucous, dont la taille approche de celle du nôtre , et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives ; au lieu que nous connoissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'euro péenne , et quelques-unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez , ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique de ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le temps et l'observation, ces deux grandes sources de lumière, nous ayant éclairés sur les mœurs et les habitudes naturelles de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies , tant intérieures qu'exté-

LLE
développe-
oisement,
ènes, soit
d'ailleurs :
rique deux
a taille ap-
et le reste
égard qu'à
au lieu que
ancien conti-
d'espèces
s que l'eu-
es presque
es.
nble, pour
ds de sépa-
ue de ceux
attendant
, ces deux
nous ayant
habitudes
s sactions
s différen-
s qu'exté-

DU COUCOU. 73

rieures, tant générales que particu-
lières.

*Oiseaux du vieux continent qui ont
rapport au Coucou.*

I.

LE GRAND COUCOU TACHETÉ.

Je commence par cet oiseau qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar. Selon toute apparence, c'est un oiseau de passage qui se tient l'hiver en Asie ou en Afrique, et paroît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe; on peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères: elle diffère de la commune, non-seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou, c'est une huppe soyeuse d'un
Oiseaux. V. 7

gris - bleuâtre , qu'il relève quand il veut , mais qui dans son état de repos , reste couchée sur la tête ; il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie ; le brun domine sur toute la partie supérieure , compris les ailes et la queue ; mais les pennes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes , les quatre paires latérales de la queue , et leurs couvertures supérieures sont terminées de blanc , ce qui forme un émail fort agréable ; tout le dessous du corps est d'un orangé brun , assez vif sur les parties antérieures , plus sombre sur les postérieures ; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie ; le bec de quinze à seize lignes ; les pieds courts ; les ailes moins longues que notre coucou ; la queue d'environ huit pouces , composée de dix pennes étagées , dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

I I.

LE COUCOU HUPPÉ *noir et blanc.*

Voici encore un coucou qui n'est qu'à demi-étranger, puisqu'il a été vu, une seule fois à la vérité, en Europe. Les auteurs de l'Ornithologie italienne nous apprennent qu'en 1739, un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise; que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc. d'où l'on peut conclure que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couvrir dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur, qui se couche en arrière; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc; les grandes plumes des ailes rousses, terminées de blanc; les plumes de la queue noi-

râtres , terminées de roux - clair ; la gorge et la poitrine rousses ; les couvertures inférieures de la queue roussâtres ; le reste du dessous du corps blanc , même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse ; le bec d'un brun-verdâtre ; les pieds verts.

Ce coucou paroît un peu plus gros que le nôtre , et il a la queue plus longue à proportion ; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté , avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

I I I.

LE COUCOU VERDATRE
de Madagascar.

LA grande taille de cet oiseau est son attribut le plus remarquable ; il a tout le dessus du corps olivâtre-foncé , varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre ; quelques-unes des pennes latérales de la queue terminées

LLE

- clair ; la
les couver-
ue roussâ-
rps blanc,
e la jambe
le bec d'un
rts.

plus gros
e plus lon-
i les ailes
us étagée
é, avec le-
apport.

A T R E

oiseau est
able ; il a
re-foncé,
des d'un
unes des
erminées

DU COUCOU. 77

de blanc ; la gorge d'un olivâtre-clair , nuancé de jaune ; la poitrine et le haut du ventre fauve ; le bas-ventre brun , ainsi que les couvertures inférieures de la queue ; les jambes d'un gris vineux ; l'iris orangée ; le bec noir ; les pieds d'un brun-jaunâtre ; le tarse nou garni de plumes.

Longueur totale , vingt-un pouces et demi ; bec , vingt-une à vingt-deux lignes ; queue , dix pouces , composée de dix pennes étagées , dépasse les ailes , qui ne sont pas fort longues , de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commer- son, sur un coucou du même pays, très- ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie ; il a sur la tête un espace nu , sillonné légèrement, peint en bleu et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir ; celles de la tête et du cou douces et soyeuses ;

quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir ainsi que la langue; celle-ci fourchue; l'iris rougeâtre; les cuisses et le côté intérieur des penes de l'aile noirâtres; les pieds noirs.

Longueur totale, vingt - un pouces trois quarts; bec, dix-neuf lignes, ses bords touchans; les narines semblables à celles des gallinacés; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme en arrière (ce que j'ai déjà observé dans notre coucou d'Europe); vol, vingt-deux pouces; dix - huit penes à chaque aile.

Tout ce que nous apprend M. Com-merson, sur les mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paroît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe; dans ce cas je croirois que c'est le mâle.

I V.

LE COUA.

Je conserve à ce coucou le nom qui lui a été imposé par les habitans de Madagascar, sans doute d'après son cri, ou d'après quelque autre propriété; il a une huppe qui se renverse en arrière, et dont les plumes, ainsi que celles du reste de la tête et de tout le dessus du corps, sont d'un cendré-verdâtre; la gorge et le devant du cou cendrés; la poitrine d'un rouge-vineux; le reste du dessous du corps blanchâtre; les jambes rayées presque imperceptiblement de cendré; ce qui paroît des penes de la queue et des ailes d'un vert-clair, changeant en bleu et en violet éclatant; mais les penes latérales de la queue terminées de blanc; l'iris orangée; le bec et les pieds noirs; il est un peu plus gros que notre coucou et proportionné différemment.

Longueur totale, quatorze pouces ; bec , treize lignes ; tarse , dix-neuf lignes ; les doigts aussi plus longs que dans notre coucou ; vol , dix-sept pouces ; queue , sept pouces , composée de penne un peu étagées , dépasse les ailes de six pouces.

M. Commerson a fait la description de ce coucou au mois de novembre , sur les lieux et d'après le vivant : il ajoute qu'il porte sa queue divergente , ou plutôt épanouie ; qu'il a le cou court , les ouvertures des narines obliques et à jour , la langue finissant en une pointe cartilagineuse , les joues nues , ridées , de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger ; on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

v.

LE HOUHOU D'ÉGYPTE.

CE coucou s'est nommé lui-même , car son cri est *hou , hou* , répété plu-

sieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta; le mâle et la femelle se quittent rarement, mais il est encore plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot, car il paroît que les sauterelles sont leur unique, ou du moins leur principale nourriture; ils ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons à portée de quelque eau courante: ils ont deux caractères singuliers; le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseignement certain sur le mâle) a la tête et le dessus du cou d'un vert-obscur, avec des reflets d'acier poli; les couvertures

supérieures des ailes d'un roux verdâtre ; les pennes des ailes rousses, terminées de vert-luisant , excepté les trois dernières qui sont entièrement de cette couleur , et les deux ou trois précédentes qui en sont mêlées ; le dos brun avec des reflets verdâtres ; le croupion brun , ainsi que les couvertures supérieures de la queue dont les pennes sont d'un vert-luisant , avec des reflets d'acier poli ; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc-roussâtre , plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs ; l'iris d'un rouge-vif ; le bec noir et les pieds noirâtres.

Longueur totale , quatorze pouces et demi à seize et demi ; bec , seize à dix-sept lignes ; narines , trois lignes , fort étroites ; tarse , vingt-une lignes ; ongle postérieur interne , neuf à dix lignes ; ailes , six à sept pouces ; queue , huit po uces , composée de dix pennes étagées , dépasse les ailes de cinq pouces.

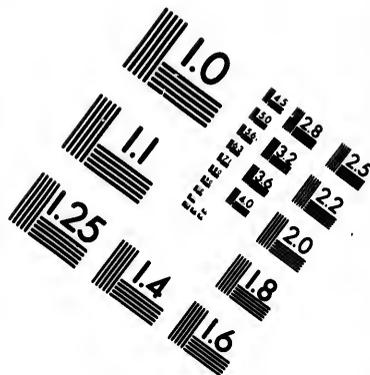
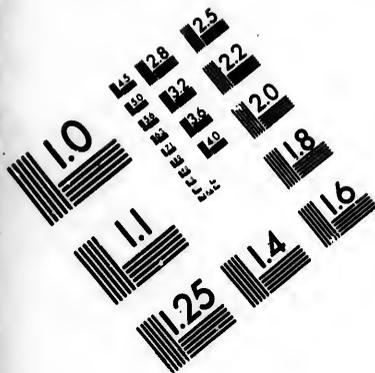
M. de Sonini , à qui je dois la con-

oux-verdâ-
 ses, termi-
 nté les trois
 nt de cette
 précédent-
 brun avec
 pion brun,
 upérieures
 sont d'un
 ets d'acier
 us du corps
 clair sous le
 ntérieures
 rouge-vif ;
 tres.
 rze pouces
 c , seize à
 is lignes ,
 ne lignes ;
 neuf à dix
 es; queue,
 ix pennes
 q pouces.
 is la con-

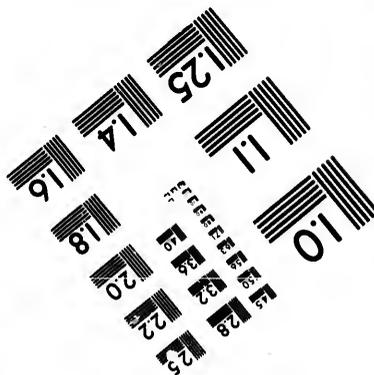
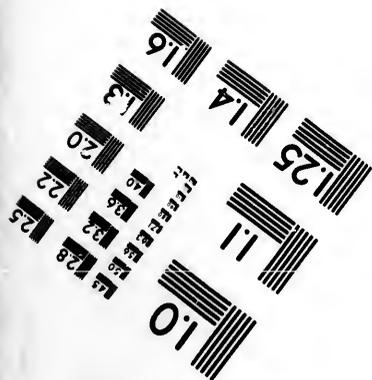
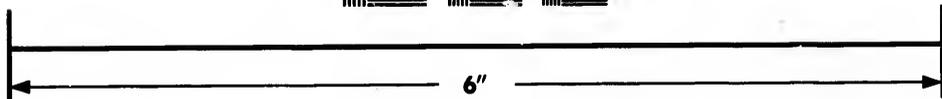
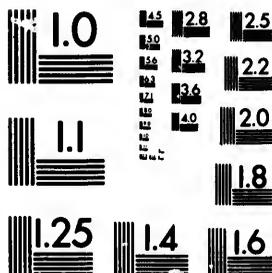
naissance de cet oiseau et tout ce que
 j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large,
 légèrement découpée à sa pointe ; l'es-
 tomac comme le coucou d'Europe ;
 et deux pouces de tube intestinal et deux
 cum, dont le plus court a un pouce.

après avoir comparé attentivement,
 et dans tous les détails, cette femelle
 avec l'oiseau donné sous le nom de
coucou des Philippines, je crois qu'on
 peut regarder celui-ci comme le mâle,
 ou du moins comme une variété dans
 l'espèce : il a la même taille, les mêmes
 dimensions relatives, le même éperon
 d'alouette, la même roideur dans les
 plumes de la tête et du cou, la même
 queue étagée, seulement ses couleurs
 sont plus sombres ; car à l'exception de
 ses ailes qui sont rousses comme dans
 le houhou, tout le reste de son plumage
 est d'un noir-lustré. L'oiseau décrit et
 représenté par M. Sonnerat, dans son
 Voyage à la nouvelle Guinée, sous le
 nom de *coucou vert d'Antigue*, ressem-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 128
2 128
3 128
4 128
5 128
6 128
7 128
8 128
9 128
10 128
11 128
12 128
13 128
14 128
15 128
16 128
17 128
18 128
19 128
20 128
21 128
22 128
23 128
24 128
25 128

1.5 128
2 128
3 128
4 128
5 128
6 128
7 128
8 128
9 128
10 128
11 128
12 128
13 128
14 128
15 128
16 128
17 128
18 128
19 128
20 128
21 128
22 128
23 128
24 128
25 128

ble tellement à celui dont je viens de parler, que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre ; il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un vert obscur tirant sur le noir ; les ailes d'un rouge brun-foncé ; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long ; toutes ses plumes généralement fort dures et roides ; les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes plus courtes : à la vérité la queue ne paroît point étagée dans la figure ; mais ce peut être une inadvertance : ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

Enfin l'oiseau de Madagascar ; appelé *toulou*, a avec la femelle du houhou d'Egypte, les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines : son plumage est moins sombre, sur-tout dans la partie antérieure où le noir est égayé par des taches d'un roux-clair ; dans quel-

ELLE

je viens de
de l'un s'ap-
autre ; il a la
et le ventre
le noir ; les
acé ; l'ongle
et peut-être
ses plumes
roides ; les
chacune est
rte d'autres
la vérité la
gée dans la
ne inadver-
uère moins

agascar , ap-
le du hou-
uits de res-
nés dans le
n plumage
ans la par-
égayé par
dans quel-

DU COUCOU. 85

ques individus l'olivâtre prend la place
du noir sur le corps, et il est semé de
taches longitudinales blanchâtres, qui
se retrouvent encore sur les ailes ; ce
qui me feroit croire que ce sont des
jeunes de l'année, d'autant plus que
dans ce genre d'oiseaux, les couleurs
du plumage changent beaucoup, com-
me on sait, à la première mue.

V I.

LE RUFALBIN.

On verra facilement que le nom que
nous avons imposé à ce coucou du Sé-
négal, est relatif aux deux couleurs
dominantes de son plumage, le roux
et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa
queue qu'il épanouit comme le coua en
manière d'éventail, est presque tou-
jours en mouvement ; son cri n'est au-
tre chose qu'un bruit semblable à ce-
lui qu'on fait en rappelant de la langue
une ou deux fois ; il a, comme les deux

Oiseaux. V.

8

précédens, l'ongle du doigt postérieur interne droit, alongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou noirâtre; les côtes de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, peunes et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos, d'un roux très-brun; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun-clair, sur un fond brun foncé; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire; la queue noirâtre; le bec noir et les pieds gris-brun; son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle, mais il a la queue beaucoup plus longue.

Longueur totale, quinze à seize pou-

t. postérieur
 comme l'é-
 sus de la tête
 tes de cha-
 plus foncée,
 e; les ailes,
 sses, celles-
 le bout; le
 le croupion
 eures de la
 ent de brun-
 cé; la gorge,
 dessous du
 c cette dif-
 la gorge et
 brillante, et
 u corps est
 s. finement
 ; la queue
 pieds gris-
 e plus gros
 l la queue
 seize pou-

ces; bec, quinze lignes; tarse, dix-
 neuf; ongle du doigt postérieur inter-
 ne, cinq lignes et plus; vol, un pied
 sept à huit pouces; queue, huit pou-
 ces, composée de dix pennes étagées;
 dépasse les ailes d'environ quatre pou-
 ces.

VII.

LE BOUTSALLICK.

M. EDWARDS voyoit tant de traits
 de ressemblance entre ce coucou de
 Bengale et celui d'Europe, qu'il a cru
 devoir indiquer spécialement les traits
 de disparité qui en font, à son avis,
 une espèce distincte: voici ces différen-
 ces, indépendamment de celles du plu-
 mage qui sautent aux yeux, et que
 l'on pourra toujours reconnoître par
 la comparaison des figures ou des des-
 criptions.

Il est plus petit d'un bon tiers, quoi-
 que de forme plus alongée, et que son
 corps mesuré entre le bec et la queue

ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du boutsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé et de noir sur la partie inférieure; les taches de brun-clair ou roussâtre forment, par leur disposition sur les pennes de la queue et des ailes, une rayure transversale un peu inclinée vers la pointe des pennes; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, douze à treize lignes; tarse, onze à douze; queue environ sept pouces, composée de dix pennes étagées, dépasse les ailes de près de cinq pouces.

ELLE
que celui du
a il a la tête
courtes et la
ortion.

ominante du
et tachetée
partie supé-
tachetée de
sur la partie
un-clair ou
ur disposi-
ueue et des
sale un peu
pennes; le
âtres.

à quatorze
ize lignes ;
ue environ
dix pennes
de près de

V I I I .

LE COUCOU VARIÉ DE MINDANAO.

CET oiseau est en effet tellement varié, qu'au premier coup d'œil on pourroit prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui d'un jeune coucou d'Europe : il a la gorge, la tête, le cou et tout le dessus du corps tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun, qui lui-même est variable, et tire au vert-doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue; mais les taches changent de disposition sur les pennes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur, et teinté de roux à l'intérieur, et sur les pennes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur rousâtre; la poitrine et tout le dessous du corps, jusqu'à l'extrémité des couver-

90 HISTOIRE NATURELLE
tures inférieures de la queue, sont
blancs, rayés transversalement de noi-
râtre; le bec est aussi noirâtre dessus,
mais roussâtre dessous, et les pieds
gris-brun.

Ce coucou se trouve aux Philippi-
nes : il est beaucoup plus gros que celui
de notre Europe.

Longueur totale, quatorze pouces
et demi; bec, quinze lignes; tarse,
quinze lignes; le plus long doigt, dix-
sept lignes; le plus court, sept lignes;
vol, dix-neuf pouces et demi; queue,
sept pouces, composée de dix pennes
à-peu-près égales, dépasse les ailes de
quatre pouces et demi.

I X.

L E C U I L.

TEL est le nom que les habitans de
Malabar donnent à cet oiseau, et qui
doit être adopté par toutes les autres
nations, pour peu que l'on veuille s'en-
tendre : c'est une nouvelle espèce que

ELLE

ueue, sont
ent de noi-
tre dessus,
t les pieds

x Philippi-
os que celui

orze pouces
es; tarse,
doigt, dix-
sept lignes;
ni; queue,
dix pennes
les ailes de

habitans de
au, et qui
les autres
euille s'en-
espèce que

D U C O U C O U. 91

On doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente, non-seulement par sa taille plus petite, mais par son bec plus court, et par sa queue dont les pennes sont fort inégales entr'elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré-noirâtre, tacheté de blanc avec régularité; la gorge et tout le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les pennes des ailes noirâtres; celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé-clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire; il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur, mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable.

Longueur totale, onze pouces et demi; bec, onze lignes; tarse, dix;

queue, cinq pouces et demi, composée de dix plumes étagées, la paire extérieure n'étant guère que la moitié de la paire intermédiaire, dépasse les ailes de trois pouces et demi.

X.

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR.

Tout ce qu'on sait de ce coucou, au-delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société, où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara wereroa*. La relation du second voyage du capitaine Cook, est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons tiré cette courte notice, employée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'histoire naturelle, à se procurer des connoissances plus détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

XI.

LE COUCOU BRUN *piqueté de roux.*

ON le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines ; il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun ; mais les penes des ailes et de la queue, et les couvertures supérieures de celle-ci rayées transversalement au lieu d'être piquetées ; toutes les penes de la queue terminées de roux-clair ; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux ; une tache oblongue d'un roux-clair sous les yeux ; l'iris d'un roux-jaunâtre ; le bec couleur de corne et les pieds gris-brun.

La femelle a le dessus de la tête et du cou moins piqueté , et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou est beaucoup plus gros que celui de nos contrées , et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale , seize à dix - sept pouces ; bec , dix-sept lignes ; tarse de même ; vol , vingt-trois pouces ; queue , huit pouces et demi , composée de dix pennes étagées , dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat , n'avoit point la tache rousse sous les yeux , et , ce qui est un trait plus considérable de disparité , les pennes de sa queue étoient égales entr'elles , comme dans le coucou tacheté de la Chine ; en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici , que comme une variété.

X I I.

LE COUCOU TACHETÉ *de la Chine.*

Nous ne connoissons de cet oiseau que la forme extérieure et le plumage ; il est du petit nombre des coucous dont la queue n'est point étagée ; il a le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre

LE

dix - sept
s; tarse de
es; queue,
sée de dix
es ailes de

Sonnerat,
e sous les
plus con-
nnes de sa
ss, comme
Chine; en
e ne rap-
ce dont il
ariété.

la Chine.

et oiseau
plumage;
ous dont
la le des-
noirâtre

DU COUCOU. 95

uniforme, à quelques taches blanchâtres près qui se trouvent au-dessus des yeux et en avant; tout le dessus du corps, compris les pennes des ailes et leurs couvertures, d'un gris-foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets dorés-bruns; les pennes de la queue rayées des mêmes couleurs; la gorge et la poitrine variées assez régulièrement de brun et de blanc; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts; le bec noirâtre dessus, jaune dessous, et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, environ quatorze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, un pouce; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à-peu-près égales entr'elles, dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

X I I I.

LE COUCOU BRUN ET JAUNE.

à ventre rayé.

IL a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin ; le dessus de la tête gris-noirâtre ; le dos et les ailes brun-noir terne ; le dessous des penes des ailes , voisines du corps , marqué de taches blanches ; la queue noire , rayée et terminée de blanc ; la poitrine d'un jaune d'orpin - terne ; le ventre jaune-clair ; le ventre et la poitrine rayés de noir ; l'iris orangé-pâle ; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île Panay, l'une des Philippines ; il est presque de la grosseur du nôtre ; sa queue est composée de dix penes égales.

X I V.

LE JACOBIN HUPPÉ *de Coromandel.*

ON comprend bien que ce coucou est ainsi appelé, parce qu'il est noir dessus

et blanc dessous ; sa huppe composée de plusieurs plumes longues et étroites , est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière ; mais à vrai dire , ces sortes de huppés , tant qu'elles restent couchées , ne sont que des huppés possibles ; pour qu'elles méritent leur nom , il faut qu'elles se relèvent , et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici , relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

A l'égard des couleurs de son plumage , on diroit qu'il a jeté une espèce de cape noire sur une tunique blanche ; le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange ; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche immédiatement au-dessous des couvertures supérieures , et par des taches de même couleur qui terminent les plumes de la queue ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve sur la côte de
Oiseaux. V.

Coromandel; il a onze pouces de longueur totale; sa queue est composée de dix pennes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au Cabinet du Roi, un coucou venant du Cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus de longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à l'exception de la tache blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que des dix pennes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

X V.

LE PETIT COUCOU à tête grise
et ventre jaune.

CETTE espèce se trouve dans l'île Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait

R
s de lon-
posée de
les ailes

coucou
érance,
et qui
n pouce
qu'il est
sous, à
del'aile,
nt à sa
ntermé-
nt pres-
ire exté-
es autres
blement

tête grise

ans l'île
ui l'a fait

D U C O U C O U. 99

connoître : elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris-clair ; le dessus du cou, du dos et des ailes couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire, brun-clair ; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune-pâle, teinté de roux ; la queue noire, rayée de blanc ; les pieds jaune-pâle ; le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un merle, moins corsé, mais beaucoup plus allongé : sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes, et sa queue qui est étagée fait plus de la moitié de cette longueur.

X V I.

L E S C O U K E E L S.

Je trouve dans les ornithologies, trois oiseaux de différentes tailles, dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblans entr'eux par le plumage, que j'ai cru

devoir les rapporter à la même espèce comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie, et par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge, d'après la ressemblance des noms, que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier et le plus grand de ces trois coukeels approche fort de la grosseur d'un pigeon; son plumage est partout d'un noir brillant changeant en vert, et aussi en violet, mais sous les pennes de la queue seulement; le dessous et le côté intérieur des pennes de l'aile est noir; le bec et les pieds sont gris-brun, et les ongles noirâtres.

Le second vient de Mindanao, et n'est guère moins gros que notre coucou; il tient le milieu, pour la taille,

entre le précédent et le suivant : tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu ; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe ; la première des penes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus longues ; il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième et le plus petit de tous ; a à-peu-près la taille du merle ; il est noir par-tout comme les deux premiers , sans mélange d'aucune autre couleur fixe ; mais suivant les différens degrés d'incidence de la lumière ; son plumage réfléchit toutes les nuances mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original ; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du vert et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des penes de l'aile noirs ; le bec d'un orangé vif , un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou

d'Europe ; le tarse gros et court , et d'un brun-rougeâtre , ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel* qui lui a été donné au Bengale , et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms et de la ressemblance des voix , sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres ; il a les bords du bec supérieur , non pas droits , mais onvés.

Voici les dimensions comparées de ces trois oiseaux , qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées :

	Premier Coukeel.		Sec.	Troisième.	
	pou.	l.	pouc. l.		pou. l.
Longueur totale.	16	0	14	0	9 0
Bec.	0	16	0	15	0 10
Tarse.	0	17	0 7
Vol.	23	0	0	16	ailes assez long.
Queue.	8	0	7	0	4 3
Dépasse les ailes.	4	0	3	6 2 9

LE COUCOU VERT DORÉ ET BLANC.

Tout ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au Cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie, en manière d'éventail : c'est une espèce nouvelle.

Il a toute la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un vert - doré changeant, très-riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu du synciput, deux autres au-dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en arrière ; enfin, deux autres plus étroites et plus courtes au-dessous des yeux ; il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des plumes moyennes des ailes, toutes les plumes de la queue, et ses deux plus grandes couvertures supérieures, terminées de blanc ; les

E
ourt, et
que les

t à cet
nent le
onné au
ces que
es noms
ont plus
es deux
érieur,

rées de
a queue
s :

isième.

pou. l.
. 9 0
. 0 10
. 0 7
assez long.
. 4 3
. 2 9

deux paires les plus extérieures des pennes de la queue , et la plus extérieure des ailes , mouchetées de blanc sur leur côté extérieur ; la gorge blanche ainsi que tout le dessous du corps , à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes qui , du bas de la jambe , tombent sur le tarse ; le bec vert-brun , et les pieds gris.

Ce coucou est à-peu-près de la grosseur d'une grive. Longueur totale, environ sept pouces ; bec , sept à huit lignes ; tarse de même , garni de plumes blanches , jusque vers le milieu de sa longueur ; queue , trois pouces quelques lignes, composée de dix pennes étagées , et qui , dans leur état naturel , sont divergentes , dépasse de quinze lignes seulement les ailes qui sont fort longues à proportion.

LE COUCOU A LONGS BRINS.

Tout est vert et d'un vert-obscur dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue ; cependant la nature ne l'a point négligé, elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'une huppe dont elle a orné sa tête, elle lui a donné une queue d'une forme remarquable : la paire des plumes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux plumes ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbes que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces ; ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de Paradis* ; par la même raison on auroit pu lui appliquer, et aux deux suivans, la dé-

nomination générique de *coucou-veuve*; il a l'iris d'un beau bleu, le bec noirâtre et les pieds gris : on le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant; sa taille est à-peu-près celle du geai.

Longueur totale , dix-sept pouces ; bec , quatorze lignes ; tarse , dix ; queue , dix pouces neuf lignes , plutôt fourchue qu'étagée , dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

X I X.

LE COUCOU HUPPÉ A COLLIER.

Voici encore un coucou décoré d'une huppe , et remarquable par la longueur des deux pennes de sa queue ; mais ici ce sont les pennes intermédiaires qui surpassent les latérales , comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre , depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue , à l'exception

d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris-clair qu'il a derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent, en quelque manière, deux pendans d'oreille : il faut encore excepter les ailes, dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout-à-fait rousses ; la gorge et les jambes sont noirâtres ; tout le reste du dessous du corps blanc ; l'iris jaunâtre, le bec cendré - foncé ; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs : on trouve ce coucou sur la côte de Coromandel ; sa grosseur est à-peu-près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart ; bec, onze lignes ; tarse, dix ; ailes courtes ; queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales, celles-ci

708 HISTOIRE NATURELLE
étagées, dépassent les ailes de cinq pouces et demi.

x x.

LE SAN-HIA DE LA CHINE.

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux venves, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue; son plumage est très-distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales; le bleu plus ou moins éclatant règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure: mais il semble que la nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points, sur les joues un peu en arrière où il représente deux espèces de pendans d'oreille, semblables à ceux de l'espèce précédente; sur les

pennes et les couvertures de la queue qu'il a marquées chacune d'un oeil blanc près de leur extrémité; de plus, il paroît s'être fondu avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus claire : tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin, la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie; queue, sept pouces et demi, composée de six pennes fort inégales, les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les suivent immédiatement de trois pouces un quart, les plus extérieures de cinq pouces trois lignes, et les ailes de presque toute leur longueur.

L E T A I T - S O U .

SELON ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage, qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.

Le tait-sou, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau bleu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances très-éclatantes de violet et de vert, que réfléchissent les pennes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de vert, que réfléchissent les pennes de la queue; enfin, la couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, seize lignes; tarse, deux pouces; vol, près de vingt pouces; queue, neuf pouces, composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un

peu plus longues que les latérales, dépasse les ailes de six pouces.

X X I I.

LE COUCOU INDICATEUR.

C'EST dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du Cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, *chirs, chirs*, qui est fort aigu, et semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans les déserts; ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours: dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connoît une ruche, et si les chasseurs tardent de s'y rendre, il redouble ses cris, vient au-devant d'eux, retourne à son arbre sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière

très-marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affoiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur, c'est l'observation d'un homme éclairé qui a assisté à la destruction de plusieurs républiques d'abeilles, trahies par ce petit espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la société royale de Londres. Voici la descrip-

tion qu'il a faite de la femelle sur les deux seuls individus qu'il ait pu se procurer, et qu'il avoit tués au grand scandale des Hottentots ; car dans tout pays, l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris ; la gorge , le devant du cou et la poitrine blanchâtres avec une teinte de vert qui va s'affoiblissant, et n'est presque plus sensible sur la poitrine ; le ventre blanc ; les cuisses de même , marquées d'une tache noire oblongue ; le dos et le croupion d'un gris-roussâtre ; les couvertures supérieures des ailes gris-brun , les plus voisines du corps , marquées d'une tache jaune , qui , à cause de sa situation , se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires ; les plumes des ailes brunes ; les deux plumes intermédiaires de la queue plus longues , plus étroites que les autres , d'un brun tirant à la couleur de rouille ; les deux paires suivantes noirâtres ,

ayant le côté intérieur blanc-sale : les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire où cette tache se réduit presque à rien : l'iris gris roussâtre ; les paupières noires ; le bec brun à sa base, jaune au bout, et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec environ six lignes, quelques barbes autour de la base du bec inférieur ; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête ; tarses courts ; ongles faibles ; queue étagée, composée de douze pennes, dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XXIII.

LE VOUROU-DRIOU.

CETTE espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des pennes de la queue ; elles en ont

douze , au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou , consistent dans la forme de son bec plus long , plus droit et moins convexe en dessus ; dans la position de ses narines qui sont oblongues , situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec , et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie ; c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle , et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar , et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle a le sommet de la tête noirâtre avec des reflets verts et couleur de cuivre de rosette ; un trait noir , situé obliquement entre le bec et l'œil : le reste de la tête , la gorge et le cou cendrés ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un joli gris-blanc ; le dessus du corps , jusqu'au bout de la queue , d'un vert

changeant en couleur de cuivre de rosette ; les plumes moyennes de l'aile à-peu-près de même couleur ; les grandes, noirâtres tirant sur le vert ; le bec brun-foncé , et les pieds rougeâtres.

La femelle est si différente du mâle, que les habitans de Madagascar lui ont donné un nom différent ; elle s'appelle *cromb* en langue du pays ; elle a la tête, la gorge et le dessus du cou , rayés transversalement de brun et de roux ; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un brun uniforme ; les petites couvertures supérieures des ailes brunes, terminées de roux ; les grandes vert-obscur, bordées et terminées de roux ; les plumes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux ; le devant du cou et tout le reste du dessous du corps roux-clair varié de noirâtre ; les plumes de la queue d'un brun-lustré terminé de roux , le bec et les pieds à-peu-près comme le mâle.

DU COUCOU. 117
Voici leurs dimensions comparées.

<i>Le mâle.</i>		<i>La femelle.</i>
	pouc. l	pouc. l.
Longueur totale. . .	15 0 17 6
Bec.	2 0 2 4
Tarse.	1 3 1 3
Vol.	25 8 29 4
Queue.	7 0 7 9
Dépasse les ailes. . .	2 4 2 7

X X I V.

L E T O U R A C O.

CET oiseau est un des plus beaux de l'Afrique, parce qu'indépendamment de son plumage brillant par les couleurs, et de ses beaux yeux couleur de feu, il porte sur la tête une espèce de huppe, ou plutôt une couronne qui lui donne un air de distinction.

Il est de la grosseur du geai; mais sa queue large et longue semble agrandir sa taille, quoiqu'il ait les ailes très-courtes; car elles n'atteignent qu'à l'origine de sa longue queue. Il a la mandibule

supérieure convexe, recouverte de plumes rabattues du front, et dans lesquelles les narines sont cachées: son œil vif et plein de feu est entouré d'une paupière écarlate, surmontée d'un grand nombre de papilles éminentes de la même couleur. La belle huppe ou plutôt la *mitre* qui lui couronne la tête, est un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, et composées de brins si déliés que toute la touffe en est transparente: le beau camail vert qui lui couvre tout le cou, la poitrine et les épaules, est composé de brins de la même nature aussi déliés et soyeux.

Nous connoissons deux espèces, ou plutôt deux variétés dans ce genre, dont l'une nous est venue sous le nom de *touraco d'Abyssinie*, et la seconde sous celui de *touraco du Cap de Bonne-Espérance*.

Elles ne diffèrent guère que par des teintes, la masse et le fond des couleurs étant les mêmes. Le touraco d'Abyssi-

nie porte une huppe noirâtre , ramassée et rabattue en arrière et en flocons : les plumes du front , de la gorge et du tour du cou sont d'un vert de pré ; la poitrine et le haut du dos sont de cette même couleur , mais avec une teinte olive qui vient se fondre dans un brun pourpré, rehaussé d'un beau reflet vert ; tout le dos, les couvertures des ailes et leurs pennes les plus près du corps, ainsi que toutes celles de la queue, sont colorés de même : toutes les grandes pennes de l'aile sont d'un beau rouge cramoisi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe ; nous ne concevons pas comment M. Brisson n'a vu que quatre de ces plumes rouges : le dessous du corps est gris-brun, faiblement nuancé de gris-clair.

Le touraco du Cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abyssinie, que par la huppe relevée en panache, tel que nous venons de le décrire , et qui est d'un beau vert-clair , quelque-

fois frangé de blanc : le cou est du même vert qui va se fondre et s'éteindre sur les épaules dans la teinte sombre à reflet vert-lustré.

Nous avons eu vivant le touraco du Cap; on nous avoit assuré qu'il se nourrissoit de riz, et on ne lui offrit d'abord que cette nourriture; il n'y toucha pas, s'affama, et dans cette extrémité il avaloit sa siente; il ne subsista pendant deux ou trois jours, que d'eau et de sucre dont on avoit mis un morceau dans sa cage; mais voyant apporter des raisins sur la table, il marqua l'appétit le plus vif: on lui en donna des grains, il les avala avidement; il s'empessa de même pour des pommes, puis pour des oranges; depuis ce temps on l'a nourri de fruits pendant plusieurs mois. Il paroît que c'est sa nourriture naturelle, son bec courbé n'étant point du tout fait pour ramasser des graines: ce bec présente une large ouverture, fendue jusqu'au des-

sous des yeux ; cet oiseau saute et ne marche pas : il a les ongles aigus et forts, et la serre bonne, les doigts robustes et recouverts de fortes écailles. Il est vif et s'agite beaucoup ; il fait entendre à tout moment un petit cri bas et rauque, *creû, creû*, du fond du gosier, et sans ouvrir le bec ; mais de temps en temps il jette un autre cri éclatant et très-fort, *co, co, co, co, co, co, co*, les premiers accens graves, les autres plus hauts, précipités et très-bruyans, d'une voix perçante et rude : il fait entendre de lui-même ce cri quand il a faim ; mais il le répète à volonté quand on l'excite et qu'on l'anime en l'imitant.

Ce bel oiseau m'a été donné par madame la princesse de Tingri, et je dois lui en témoigner ma respectueuse reconnaissance ; il est même devenu plus beau qu'il n'étoit d'abord, car il étoit dans un état de mue, lorsque j'en ai fait la description qu'on vient de lire ; au-

jourd'hui, c'est-à-dire quatre mois après, il a refait son plumage et repris de nouvelles beautés; il porte deux traits blancs de petites plumes ou poils raz et soyeux, l'un assez court à l'angle intérieur de l'œil, l'autre devant l'œil et prolongé en arrière à l'angle extérieur; entre deux est un autre trait de ce même duvet, mais d'un violet-foncé; son manteau et sa queue brillent d'un riche bleu-pourpré; et sa huppe est verte et sans franges. Ces nouveaux caractères me font croire qu'il ne ressemble pas exactement au touraco du Cap de Bonne-Espérance, comme je l'avois cru d'abord; il me paroît différer aussi par ces mêmes caractères de celui d'Abyssinie. Voilà donc trois variétés dans le genre du touraco; mais nous ne pouvons encore décider si elles sont spécifiques ou individuelles, périodiques ou constantes, ou seulement sexuelles.

Il ne paroît pas que cet oiseau se

trouve en Amérique, quoiqu'Albin l'ait donné comme venant du Mexique. Edwards assure qu'il est indigène en Guinée, d'où il est possible que l'individu dont parle Albin ait été transporté en Amérique. Nous ne savons rien sur les habitudes naturelles de cet oiseau dans son état de liberté ; mais comme il est d'une grande beauté, il faut espérer que les voyageurs le remarqueront et nous feront part de leurs observations.

*Oiseaux d'Amérique qui ont rapport
au Coucou.*

I.

LE COUCOU, DIT LE VIEILLARD,
ou L'OISEAU DE PLUIE.

On donne à cet oiseau le nom de *vieillard*, parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc ou plutôt de barbe blanche, attribut de la vieillesse ; on lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris

que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non-seulement dans les bois, mais par-tout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs avant de prendre son essor ; les graines et les vermisseaux sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couvert de plumes duvetées, soyeuses, d'un brun-foncé ; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré-olivâtre ; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou ; la poitrine et le reste du dessous du corps roux ; toutes les plumes latérales de la queue sont noires, terminées de blanc, et la plus extérieure bordée de même ; le bec supérieur noir ; l'inférieur presque blanc ; les pieds d'un noir-bleuâtre : sa taille est un peu au-dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane, étoit très-grand propor-

tionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne ; il étoit doublé d'une membrane fort épaisse ; les intestins étoient roulés circulairement comme le cable d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois-quarts ; bec, un pouce ; tarse, treize lignes ; vol, comme la longueur totale ; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix pennes étagées, dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

VARIÉTÉS DU VIEILLARD,
ou OISEAU DE PLUIE.

I. LE VIEILLARD A AILES ROUSSES.

Il a les mêmes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue, presque les mêmes sur le bec ; mais le blanc du dessous du corps qui, dans l'oiseau de pluie, ne s'étend que sur la gorge et

la poitrine , s'étend ici sous toute la partie inférieure ; de plus, les ailes ont du roussâtre , et sont plus longues à proportion ; enfin , la queue est plus courte et conformée différemment , comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou est solitaire ; il se tient dans les forêts les plus sombres , et aux approches de l'hiver il quitte la Caroline pour aller chercher une température plus douce.

Longueur totale , treize pouces ; bec , quatorze lignes et demie ; tarse , treize lignes ; queue , six pouces , composée de dix pennes , dont les trois paires intermédiaires plus longues , mais à-peu-près égales entr'elles ; et les deux paires latérales courtes ; et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures ; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

II. LE PETIT VIEILLARD , connu à Cayenne sous le nom de *coucou des*

palétuviers. Cet oiseau, et sur-tout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'en un besoin la description de l'un pourroit servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près; car celui de Cayenne est plus petit, raison pour quoi je l'ai nommé *petit vieillard*: il paroît aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat; il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres où il nous sert, en faisant la guerre à nos ennemis.

Longueur totale, un pied; bec, treize lignes; tarse, douze; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées, dépasse les ailes de trois pouces un tiers.

I I.

L E T A C C O.

M. SLOANE dit positivement qu'à l'exception du bec que cet oiseau a plus alongé, plus grêle et plus blanc, il ressemble de tout point à l'oiseau de pluie; il lui attribue les mêmes habitudes, et en conséquence il lui donne les mêmes noms. Mais M. Brisson se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche, qui a fait donner le nom de *vieillard* à l'espèce précédente: d'ailleurs M. le chevalier Lefebvre Deshayes qui a observé letacco avec attention, ne lui reconnoît pas les mêmes

habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

Tacco est le cri habituel , et néanmoins peu fréquent , de ce coucou ; mais pour le rendre comme il le prononce , il faut articuler durement la première syllabe , et descendre d'une octave pleine sur la seconde ; il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue , mouvement qu'il répète chaque fois qu'il veut changer de place , qu'il se pose sur une branche , ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui ; il a encore un autre cri , *qua , qua , qua , qua* , mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie* , qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés ; mais M. le chev. Deshayes n'a rien observé de semblable.

Quoique letacco se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient; cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermisseeux, les ravets, les poux de bois et autres insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas; il donne aussi la chasse aux petits lézards, appelés *anoli*, aux petites couleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux; il surprend les lézards dans le moment où tout occupés sur les branches à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête, et à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au-dehors. C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les ani-

ne commu-
cultivés, il
orce qu'il y
ui lui con-
ce sont les
es vers et
, les poux
ui ne sont
communs
lieux cul-
sont pas ;
petits lé-
tites cou-
ux jeunes
dit - on ,
nd les lé-
t occupés
ouches ,
s. A l'é-
le par la
ie avalée
qui reste
onc un
les ani-

maux nuisibles ; il pourroit même de-
venir plus utile encore si on venoit à
bout de le rendre domestique ; et c'est
ce qui paroît très-possible, vu qu'il est
d'un naturel si peu farouche et si peu
défiant, que les petits nègres le pren-
nent à la main, et qu'ayant un bec
assez fort, il ne songe pas à s'en ser-
vir pour se défendre.

Son vol n'est jamais élevé ; il bat des
ailes en partant, puis épanouissant sa
queue, il file et plane plutôt qu'il ne
vole ; il va d'un buisson à un autre, il
saut de branche en branche, il saute
même sur les troncs des arbres aux-
quels il s'accroche comme les pics ;
quelquefois il se pose à terre, où il sau-
tille encore comme la pie, et toujours
à la poursuite des insectes ou des rep-
tiles : on assure qu'il exhale une odeur
forte en tout temps, et que sa chair est
un mauvais manger ; ce qui est facile
à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au temps de

la ponte , dans la profondeur des forêts , et s'y cachent si bien que jamais personne n'a vu leur nid ; on seroit tenté de croire qu'ils n'en font point , et qu'à l'instar du coucou d'Europe , ils pondent dans le nid des autres oiseaux ; mais ils différeroient en cela de la plupart des coucous d'Amérique , qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Letacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage ; mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à voir : il a le dessus de la tête et du corps , compris les couvertures des ailes gris un peu foncé avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement ; le devant du cou et de la poitrine gris-cendré ; sur toutes ces nuances de gris une teinte légère de rougeâtre ; la gorge fauve-clair ; le reste du dessous du corps , les cuisses et les couvertures inférieures

LE
ur des fo-
que jamais
on seroit
ont point,
Europe, ils
s oiseaux;
de la plu-
que", qui
x - mêmes

leurs bril-
ais en tou-
e un air de
qui fait
de la tête
ouvertures
avec des
ndes cou-
nt du cou
; sur tou-
teinte lé-
ge fauve-
corps, les
nférieures

DU COUCOU. 133

des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé; les dix premières pen- nes de l'aile d'un roux-vif, terminées d'un brun-verdâtre, qui dans les pen- nes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse; les deux pen- nes inter- médiâires de la queue de la couleur du dos avec des reflets verdâtres; les huit autres de même dans leurs parties moyennes, d'un brun-noirâtre, avec des reflets bleus près de leur base, et terminées de blanc; l'iris d'un jaune- brun; les paupières rouges; le bec noi- râtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et les pieds bleuâ- tres. Ce coucou est moins gros que le nôtre; son poids est d'un peu plus de trois onces: il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi (dix-sept un tiers suivant M. Sloane); bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane, vingt-une, selon M. le chevalier Deshayes, et vingt-cinq, Oiseaux. V. 12

134 HISOIRE NATURELLE
suivant M. Brisson; langue cartilagi-
neuse , terminée par des filets; tarse ,
environ quinze lignes; vol , comme la
longueur totale; queue , huit pouces ,
selon M. Deshayes , et huit pouces
trois quarts , suivant M. Brisson , com-
posée de dix pennes étagées ; les inter-
médiaires superposées aux latérales ;
dépasse les ailes d'environ cinq pou-
ces et demi.

I I I.

LE CUIRA CANTARA.

CE coucou est fort criard; il se tient
dans les forêts du Brésil, qu'il fait re-
tentir de sa voix plus forte qu'agréable.
Il a sur la tête une espèce de huppe ,
dont les plumes sont brunes , bordées
de jaunâtre ; celles du cou et des ailes
au contraire jaunâtres , bordées de
brun ; le dessus et le dessous du corps
d'un jaune pâle ; les pennes des ailes
brunes; celles de la queue brunes aussi,
mais terminées de blanc ; l'iris brune ;

le bec d'un jaune brun ; les pieds vert-de-mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces ; bec , environ un pouce , un peu crochu par le bout ; tarse , un pouce et demi , revêtu de plumes ; queue , huit pouces , composée de huit pennes , selon Marcgrave , mais n'en manquoit-il aucune ? elles paroissent égales dans la figure.

I V.

LE QUAPACTOL, ou LE RIEUR.

ON a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur*, parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire : et par la même raison, dit Fernandez, il passoit au Mexique pour un oiseau de mauvais augure avant que le jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain, *quapachtolt*, que j'ai cru devoir conserver et adoucir, il a rapport à la

couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les pennes de ses ailes ; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie ; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et la poitrine ; le reste du dessous du corps est noir ; l'iris blanche, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à-peu-près celle de l'espèce européenne ; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

v.

LE COUCOU CORNU, ou L'ATINGACU
du Brésil.

LA singularité de ce coucou du Brésil, est d'avoir sur la tête de longues plumes, qu'il peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe : de là le nom de coucou cornu que lui a donné M. Brisson :

LE

r toute la
, et même
celles de
mais d'une
gorge est
du cou et
dessous du
et le bec

st à-peu-
éenne; il
totale, et
de cette

TINGACU

a du Bré-
e longues
quand il
une dou-
coucou
Brisson :

DU COUCOU. 137

il a la tête grosse et le cou court, comme c'est l'ordinaire de ce genre d'oiseaux ; tout le dessus de la tête et du corps de couleur de suie ; les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre, et ses pennes ont à leur extrémité une tache de blanc-roussâtre ombré de noir qui finit par le blanc pur ; la gorge est cendrée ainsi que tout le dessous du corps ; l'iris est d'un rouge de sang, le bec d'un vert jaunâtre, et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue, car quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf ; elle est composée de dix pennes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales ; le bec est un peu crochu par le bout ; les tarses sont un peu courts et couverts de plumes par-devant.

..

LE COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.

CE coucou de Cayenne a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux ; la gorge d'un roux-clair varié de brun ; le reste du dessous du corps d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de roux-clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue ; les plumes de celle-ci et des ailes brunes, bordées de roux-clair, avec un œil verdâtre, principalement sur les plumes latérales de la queue ; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque comme une singularité que quelques-unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de sa longueur : on compare cet oiseau pour la taille au mauvis.

Longueur totale , dix pouces deux

le dessus
de diffé-
gorge d'un
e reste du
roussâtre,
roux-clair
inférieures
celle-ci et
de roux-
principa-
ales de la
roux sur
s, et les
e comme
-unes des
la queue
ux deux
npare cet
vis.
ces deux

tiers; bec, neuf lignes; tarse, quatorze lignes; vol, un pied et plus; queue, environ six pouces, composée de dix penes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou appelé à Cayenne *oiseau des barrières*, est à-peu-près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage; en général il a un peu moins de roux, c'est le gris qui en tient la place, et les penes latérales de la queue sont terminées de blanc; la gorge est gris-clair, et le dessous du corps blanc; ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue: mais malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter comme variété à l'espèce précédente, peut-être même est-ce une variété de sexe. Son nom d'*oiseau des barrières*, vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations; lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages, ne se réunissent point en troupes, quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton ; ils ne fréquentent guère les grands bois : on assure qu'ils sont plus communs que les coucous piayes , tant à Cayenne qu'à la Guiane.

V I I.

LE CENDRILLARD.

Je l'appelle ainsi, parce que le gris-cendré est la couleur dominante de son plumage , plus foncée dessus, jusques et compris les quatre pennes intermédiaires de la queue ; plus claire dessous et mêlée de plus ou moins de roux sur les pennes des ailes ; les trois paires de pennes latérales de la queue sont noivrâtres, terminées de blanc, et la paire la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche ; le bec et les pieds sont encore gris-brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-

Domingue , sans doute en des saisons différentes : on le dit à-peu-près de la taille de la petite grive appelée *mauvis*.

J'ai vu dans le cabinet de M. Mau-
duit , une variété sous le nom de *petit
coucou gris* , laquelle ne différoit du
cendrillard qu'en ce qu'elle avoit tout
le dessous blanc , qu'elle étoit un peu
plus grosse , et qu'elle avoit le bec
moins long.

Longueur totale , de dix et demi à
onze pouces ; bec , quatorze ou quinze
lignes ; les deux pièces recourbées en
en-bas ; tarse , un pouce ; vol , quinze
pouces et demi ; queue , cinq pouces
un tiers , composée de dix pennes éta-
gées , dépasse les ailes de deux pouces
et demi à trois pouces.

V I I I .

LE COUCOU PIAYE.

J'ADOpte le surnom de piaye que
l'on donne à ce coucou dans l'île de

Cayenne , mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner. *Piaye* signifie *diable* dans la langue du pays , et encore *prêtre* , c'est-à-dire chez un peuple idolâtre , *ministre* ou *interprète du diable*. Cela indique assez qu'on le regarde comme un oiseau de mauvais augure ; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels et même les Nègres ont de la répugnance pour sa chair ; mais cette répugnance ne viendrait-elle pas plutôt de ce que sa chair est maigre en tout temps ?

Le *piaye* est peu farouche ; il se laisse approcher de fort près , et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir ; on compare son vol à celui du martin-pêcheur ; il se tient communément aux bords des rivières, sur les basses branches , où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture ; lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place. Des personnes qui ont

e point la
 it donner.
 langue du
 est-à-dire
 inistre ou
 ndique as-
 un oiseau
 lit-on, par
 et même
 ance pour
 nance ne
 ce que sa
 ps ?
 il se laisse
 part que
 le saisir ;
 a martin-
 ment aux
 ses bran-
 nt plus à
 insectes
 squ'il est
 nge sans
 s qui ont

passé du temps à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri ; sa taille est à-peu-près celle du merle : il a le dessus de la tête et du corps d'un marron-pourpre, compris même les pennes de la queue qui sont vers le bout terminées de blanc, et les pennes des ailes qui sont terminées de brun ; la gorge et le devant du cou aussi marron-pourpre, mais d'une teinte plus claire, et variable dans les différens individus ; la poitrine et tout le dessous du corps cendrés ; le bec et les pieds gris-brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes ; bec, quatorze lignes ; tarse, quatorze lignes et demie ; vol, quinze pouces un tiers ; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées et fort inégales, dépasse les ailes de huit pouces. *Nota.* Que l'individu qui est dans le cabinet de M. Mauduit est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce; l'une à-peu-près de même taille, mais différente par les couleurs; elle avoit le bec rouge, la tête cendrée, la gorge et la poitrine rousses, et le reste du dessous du corps cendré-noirâtre.

L'autre variété a à très-peu près les mêmes couleurs; seulement le cendré du dessous du corps est teinté de brun; elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et ne diffère réellement que par sa taille qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, onze lignes et plus; vol, onze pouces et demi; queue, près de six pouces, composée de dix pennes étagées, dépasse les ailes de près de quatre pouces.

I X.

LE COUCOU NOIR DE CAYENNE.

PRESQUE tout est noir dans cet oiseau, excepté le bec et l'iris qui sont

LE
s cette es-
ême taille,
eurs; elle
endrée, la
et le reste
-noirâtre.
eu près les
le cendré
é de brun;
udes natu-
nt que par
chante de

ouces un
arse, onze
pouces et
ces, com-
, dépasse
pouces.

AYENNE.
ns cet oi-
qui sont

DU COUCOU. 127

rouges, et les couvertures supérieures des ailes qui sont bordées de blanc; mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, huit lignes; queue composée de dix pennes un peu étagées, dépasse les ailes d'environ trois pouces.

M. de Sonini m'a assuré que cet oiseau avoit un tubercule à la partie antérieure de l'aile; il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas à beaucoup près autant de mouvement que la plupart des coucous; en sorte qu'il paroît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus.

LE PETIT COUCOU NOIR *de Cayenne.*

CE coucou ressemble à l'espèce précédente, non - seulement par la couleur dominante du plumage, mais encore par les mœurs et les habitudes naturelles; il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins sauvage; il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert, et sans prendre d'autre mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit; il niche dans des trous d'arbre, quelquefois même dans des trous en terre, mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou est noir par-tout, excepté sur la partie postérieure du corps qui est blanche; et ce blanc qui s'étend sur les jambes, est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée. Longueur totale,

huit pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse très-court; la queue n'a pas trois pouces, elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

Espèces connues dans ce genre.

- Le Coucou commun, *cuculus Carorus*.
- Le Coucou du Cap de Bonne - Espérance, *cuculus Capensis*.
- Le Coukeel, *cuculus Orientalis*.
- Le Coucou varié de Mindanao, *cuculus Mindanensis*.
- Le Tacco, *cuculus Veula*.
- Le Coucou de pluie, *cuculus Pluvialis*.
- Le Coucou des palétuviers de Cayenne, *cuculus Minor*.
- Le grand Coucou tacheté, *cuculus Glandarius*.
- Le Coucou d'Otaïiti, *cuculus Tahitius*.
- Le Rufalbin, *cuculus Senegalensis*.
- Le Cuil, *cuculus Honoratus*.
- Le Coucou brun piqueté de roux, *cuculus Punctatus*.
- Le Coucou brun varié de roux, *cuculus Navius*.
- Le Coucou rieur, *cuculus Ridibundus*.
- Le Guiracantara, *cuculus Guira*.

Le Coucou à ailes rousses de la Caroline, *cuculus Americanus*.

Le Boutsallick, *cuculus Scolopaceus*.

Le Coucou tacheté de la Chine, *cuculus Maculatus*.

Le Coucou noir du Bengale, *cuculus Niger*.

Le Jacobin huppé de Coromandel, *cuculus Melanoleucos*.

Le Coucou huppé noir et blanc, *cuculus Pisanus*.

Le Coucou verdâtre de Madagascar, *cuculus Madagascariensis*.

Le Gendrillard, *cuculus Dominicus*.

Le Coucou piaye, *cuculus Cayanus*.

Le Coucou noir de Cayenne, *cuculus Tranquillus*.

Le petit Coucou noir de Cayenne, *cuculus Tenebrosus*.

Le Taitson, *cuculus Cæruleus*.

Le Sanhia de la Chine, *cuculus Sinensis*.

Le Vouroudriou, *cuculus Afer*.

Le Coucou indicateur, *cuculus Indicator*.

Le Touraco, *cuculus Persa*.

Le Couroucoucou, *cuculus Brasiliensis*.

Le Coua, *cuculus Cristatus*.

Le Houhou d'Égypte, *cuculus Ægyptius*.

Le Coucou brun et jaune à ventre rayé, *cuculus Radiatus*.

Le petit Coucou à ventre jaune, *cuculus Flavus*.

LE
Caroline,
eus.
, *cuculus*
ulus Niger.
l, *cuculus*
, *cuculus*
car, *cucu-*
cus.
us.
ulus Trans-
, *cuculus*
inensis.
dicator.
ensis.
gyptius.
rayé, *cu-*
cuculus

D U C O U C O U . 149

- Le Coucou vert-doré, *cuculus Auratus.*
Le Coucou huppé à collier, *cuculus Coro-*
mandus.
Le Coucou cornu du Brésil, *cuculus Cor-*
nutus.
Le Coucou à longs brins, *cuculus Paradi-*
seus.
Le Toulou, *cuculus Tolu.*
-

XXIII^e GENRE.

LE BARBU, *BUCCO*.

(Deux doigts en avant, deux en arrière.)

Caractère générique : bec lisse; échan-
cré, crochu.

LES OISEAUX BARBUS.

LES Naturalistes ont donné le nom de *barbus* à plusieurs oiseaux qui ont la base du bec garnie de plumes effilées, longues, roides comme des soies et toutes dirigées en avant. Nous devons observer qu'on a confondu sous cette dénomination des oiseaux de climats très-éloignés. Le *tamatia* de

ELLE

N R E.

V C C O.

x en arrière.)

e lisse; échan-

ARBUS.

onné le nom
eaux qui ont
plumes effi-
me des soies
nt. Nous de-
nfondu sous
seaux decli-
tamatia de



Deveve del.

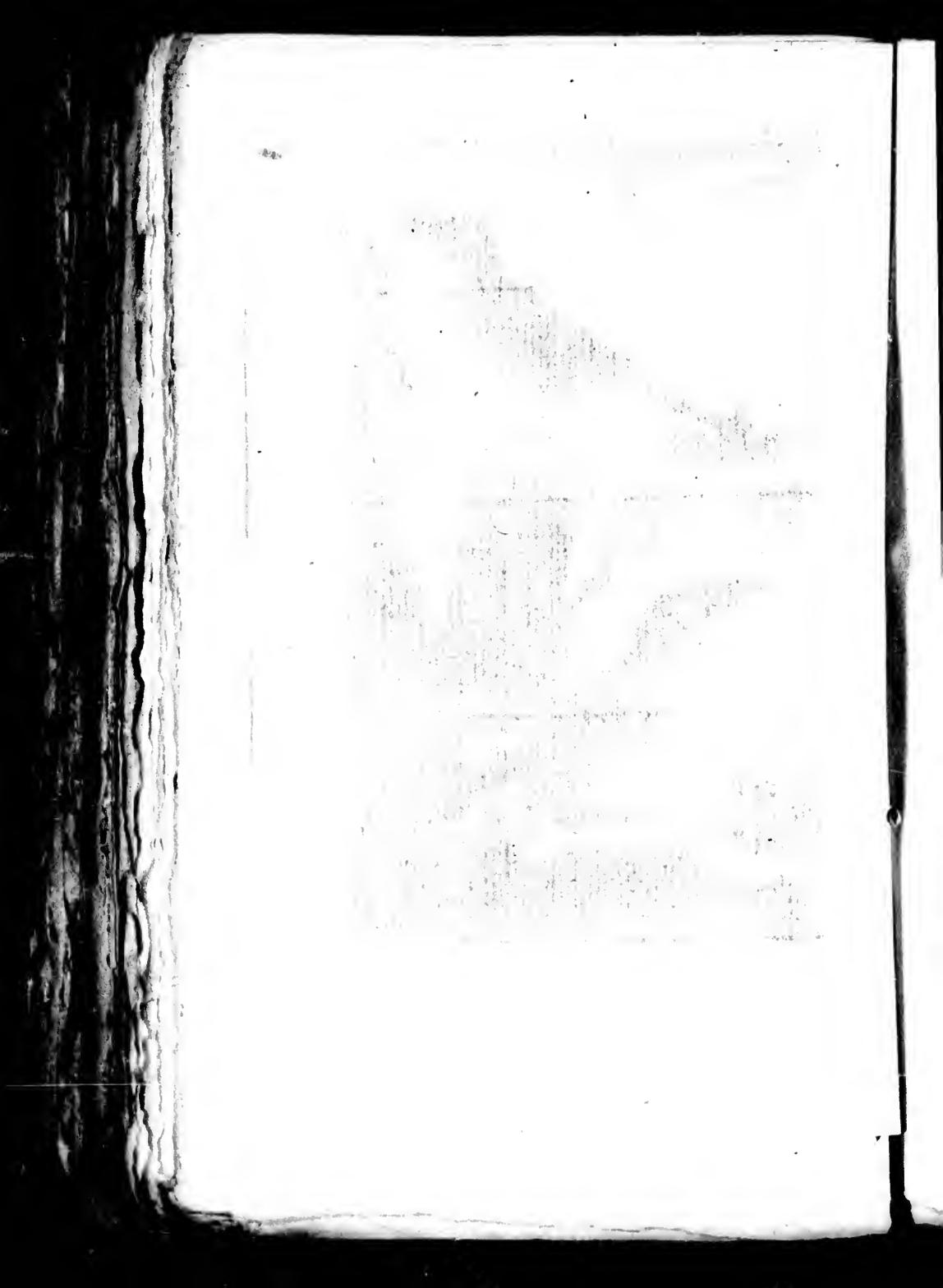
Racine Sculp.

1. LE BARBU. 2. TAMATIA.



Scip. Sculp.

IIA.



Marcgrave, qui est un oiseau du Brésil, a été mis à côté du barbu d'Afrique et de celui des Philippines. Pour les distinguer, nous appellerons *tamatias* ceux de l'Amérique, et nous ne laisserons le nom de *barbus* qu'à ceux de l'ancien continent.

LE TAMATIA.

Première espèce.

C'EST par erreur que M. Brisson a placé cet oiseau avec la grivette ou petite grive de Catesby; car il en est tout-à-fait différent, tant par la disposition des doigts, que par la barbe et la forme du bec, et la grosseur de la tête, qui, dans tous les oiseaux de ce genre, est plus considérable, relativement au volume du corps, que dans aucun autre. Il est vrai que Marcgrave a fait aussi une faute à ce sujet, en disant que cet oiseau n'avoit pas de queue; il auroit dû dire qu'il ne l'avoit

pas longue ; et il y a toute apparence qu'il a décrit un oiseau dont on avoit arraché la queue ; mais, comme tous les autres caractères sont entiers et bien exprimés, il nous paroît qu'on peut compter sur son indication, d'autant que cet oiseau se trouvant à Cayenne comme au Brésil, et nous ayant été envoyé, il nous a été facile d'en faire la comparaison et la description.

Il a six pouces et demi de longueur totale : la queue a deux pouces ; le bec quinze lignes ; l'extrémité supérieure du bec est crochue et comme divisée en deux pointes ; la barbe qui le couvre, s'étend à plus de moitié de sa longueur ; le dessus de la tête et le front sont roussâtres ; il y a sur le cou un demi-collier varié de noir et de roux ; tout le reste du plumage en dessus est brun, nuancé de roux. On voit de chaque côté de la tête, derrière les yeux, une tache noire assez grande ; la gorge

est orangée, et le reste du dessous du corps est tacheté de noir sur un fond blanc roussâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Les habitudes naturelles de ce premier tamatia, sont aussi celles de tous les oiseaux de ce genre dans le nouveau continent; ils ne se tiennent que dans les endroits les plus solitaires des forêts, et restent toujours éloignés des habitations, même des lieux découverts. On ne les voit ni en troupes ni par paires; ils ont le vol pesant et court, ne se posent que sur les branches basses, et cherchent de préférence celles qui sont les plus garnies de petits rameaux et de feuilles; ils ont peu de vivacité; et quand ils sont une fois posés, c'est pour long-temps; ils ont même une mine triste et sombre : on dirait qu'ils affectent de se donner un air grave en retirant leur grosse tête entre leurs épaules; elle paroît alors couvrir tout le devant du corps. Leur naturel

répond parfaitement à leur figure massive et à leur maintien sérieux ; leur corps est aussi large que long , et ils ont beaucoup de peine à se mettre en mouvement. On peut les approcher d'aussi près que l'on veut, et tirer plusieurs coups de fusil sans les faire fuir. Leur chair n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'ils vivent de scarabées et d'autres gros insectes ; enfin ils sont très-silencieux, très-solitaires, assez laids et fort mal faits.

LE TAMATIA à tête et gorge rouges.

Seconde espèce.

CET oiseau, que nous avons indiqué dans la même planche sous deux dénominations différentes, ne nous paroît pas néanmoins former deux espèces, mais une simple variété ; car tous deux ont la tête et la gorge rouges, les côtés de la tête et tout le dessus du corps noirs, le bec noirâtre et les pieds cendrés : ils

LLE
figure mas-
eux ; leur
ng, et ils
mettre en
approcher
t tirer plu-
s faire fair.
ise à man-
arabées et
lin ils sont
ires, assez

ge rouges.

ns indiqué
eux déno-
parolt pas
ces, mais
deux ont
es côtés de
rps noirs,
ndrés : ils

DU BARBU. 155

ne diffèrent qu'en ce que celui repré-
senté dans la figure première, a la
poitrine d'un blanc, tandis que l'autre
l'a d'un brun lavé de jaune ; il a de
plus que le premier des taches noires
sur le haut de la poitrine ; le premier
a aussi une petite tache blanche au-
dessus des yeux, et des taches blanches
sur les ailes que le second n'a pas ; mais
comme ils se ressemblent en tout le
reste, et qu'ils sont précisément de la
même grandeur, nous ne croyons pas
que ces différences de couleur suffisent
pour en faire deux espèces distinctes,
comme l'ont fait nos Nomenclateurs.
Ces oiseaux se trouvent non-seulement
à la Guiane, mais à Saint-Domingue,
et probablement dans les autres cli-
mats chauds de l'Amérique.

LE TAMATIA A COLLIER.

Troisième espèce.

Cet oiseau a le plumage assez agréa-
blement varié ; le dessus du corps est

d'un orangé-foncé, rayé transversalement de lignes noires; il porte autour du cou un collier noir, qui est fort étroit au-dessus, et si large au-dessous, qu'il couvre tout le haut de la poitrine; de plus, ce collier noir est accompagné, sur le dessus du cou, d'un autre demi-collier de couleur fauve; la gorge est blanchâtre; le bas de la poitrine est d'un blanc roussâtre, qui devient toujours plus roux à mesure qu'il descend sous le ventre; la queue est longue de deux pouces trois lignes; et la grandeur totale de l'oiseau est de sept pouces un quart; son bec est long d'un pouce cinq lignes; et les pieds, qui sont gris, ont sept lignes et demie de hauteur. On le trouve à la Guiane, où néanmoins il est rare.

LE BEAU TAMATIA.

Quatrième espèce.

CET oiseau est le plus beau, c'est-à-dire, le moins laid de ce genre; il

est mieux fait, plus petit, plus effilé que tous les autres, et son plumage est varié de manière qu'il seroit difficile de le décrire en détail. La planche enluminée le représente assez fidèlement. Il a cinq pouces huit lignes de longueur, y compris la queue, qui a près de deux pouces; le bec a dix lignes de longueur, et les pieds dix lignes de hauteur. On le trouve sur les bords du fleuve des Amazones, dans la contrée de Maynas; mais nous ne sommes pas informés s'il habite également les autres contrées de l'Amérique méridionale.

LES TAMATIAS NOIRS ET BLANCS.

Cinquième et sixième espèces.

On ne peut guère séparer ces deux oiseaux, parce qu'ils ne diffèrent que par la grandeur, et que tous deux, indépendamment de leur ressemblance par les couleurs, ont un caractère com-

min, qui n'appartient qu'à ces deux espèces, c'est d'avoir le bec plus fort, plus gros et plus long que tous les autres tamatias à proportion de leur corps; et dans toutes deux encore la mandibule supérieure du bec est fort crochue, et se divise en deux pointes comme dans le tamatia, première espèce.

Le plus grand de ces tamatias noirs et blancs est très-gros pour sa longueur, qui n'est guère que de sept pouces; c'est une espèce nouvelle, qui nous a été envoyée de Cayenne par M. Duval, aussi bien que la seconde espèce qui est plus petite, et qui n'a guère que cinq pouces de longueur. L'on seroit porté à croire, par la grande ressemblance de ces deux oiseaux, qu'ils seroient de la même espèce, si leur grandeur n'étoit pas trop différente.

LES BARBUS.

EN laissant, comme nous l'avons dit, le nom de *tamatia* aux oiseaux barbus de l'Amérique, nous appellerons simplement *barbus* ceux de l'ancien continent. Quoiqu'ils soient de climats très-éloignés, ces oiseaux se ressemblent néanmoins par beaucoup de caractères; car indépendamment de leur barbe, c'est-à-dire des longues soies effilées qui leur couvrent le bec en tout ou en partie, et de la disposition des pieds, qui est la même dans les uns et les autres, indépendamment de ce qu'ils ont également le corps trapu et la tête très-grosse, ils ont encore de commun la forme particulière du bec qui est fort gros, un peu courbé en bas, convexe au-dessus et comprimé sur les côtés; mais ce qui distingue les barbus de l'ancien continent des *tamatias* de l'Amérique, c'est que ce bec

est sensiblement plus court, plus épais et un peu convexe en dessous dans les barbus; ils paroissent aussi différer par le naturel, les tamatias étant des oiseaux tranquilles et presque stupides, au lieu que les barbus des grandes Indes attaquent les petits oiseaux, et ont à-peu-près les habitudes des pie-grièches.

LE BARBU A GORGE JAUNE.

Première espèce.

SA longueur est de sept pouces; la queue n'a que dix-huit lignes; le bec douze à treize lignes de long, et les pieds huit lignes de hauteur; il a la tête rouge ainsi que la poitrine; les yeux sont environnés d'une grande tache jaune; la gorge est d'un jaune pur, et le reste du dessous du corps est d'une couleur jaunâtre, variée de taches longitudinales d'un vert-obscur; le dessus du corps, les ailes

LE

plus épais
s dans les
différer par
nt des oi-
stupidés,
randes In-
ux, et ont
des pies-

JAUNE.

ouces; la
s; le bec
g, et les
r; il a la
rine; les
e grande
un jaune
du corps
, variée
un vert-
les ailes

DU BARBU. 161

et la queue sont de cette même couleur de vert-obscur : la femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu moins grosse, et qu'elle n'a point de rouge sur la tête ni sur la poitrine. Ils se trouvent aux îles Philippines.

LE BARBU A GORGE NOIRE.

Seconde espèce.

CETTE espèce qui se trouve, comme la première, aux Philippines, en est néanmoins très-différente; elle a été décrite par M. Sonnerat, dans les termes suivans.

« Cet oiseau est un peu plus gros, et sur-tout plus alongé que le gros-bec d'Europe; le front et la partie antérieure de la tête sont d'un beau rouge; le sommet, le derrière de la tête, la gorge et le cou sont noirs; il y a au-dessus de l'œil une raie demi-circulaire jaune; cette raie est continuée par une autre raie toute droite et blanche

..

qui descend jusque vers le bas du cou, sur le côté; au-dessous de la raie jaune et de la raie blanche qui la continue, il y a une raie verticale noire, et entre celle-ci et la gorge, est une raie longitudinale blanche, qui se continue et se confond à sa base avec la poitrine qui, ainsi que le ventre, les côtés, les cuisses et le dessous de la queue est blanche; le milieu du dos est noir; mais les plumes de côté entre le cou et le dos sont noires, mouchetées chacune d'une tache ou point jaune; les quatre premières, en comptant du moignon, sont à l'extrémité en blanc, et la cinquième en jaune, ce qui forme une raie transversale au haut de l'aile; au-dessous de cette raie sont des plumes noires, mouchetées chacune par un point jaune; les dernières plumes enfin qui recouvrent les grandes plumes de l'aile sont noires, terminées par un liséré jaune; les plus grandes plumes de l'aile sont aussi tout-à-fait noires;

mais les autres ont dans toute leur longueur, du côté où les barbes sont moins longues, un liséré jaune ; la queue est noire dans son milieu, teinte en jaune sur les côtés ; le bec et les pieds sont noirâtres ».

LE BARBU A PLASTRON NOIR.

Troisième espèce.

CETTE espèce est nouvelle et nous a été envoyée du Cap de Bonne - Espérance , mais sans aucune notice sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il a six pouces et demi de longueur ; la queue dix-huit lignes ; les pieds huit à neuf lignes de hauteur. Ce barbu est, comme l'on voit, de la taille médiocre ; il est moins grand que le gros-bec d'Europe ; son plumage est agréablement mêlé et tranché de blanc et de noir ; il a le front rouge , une ligne jaune sur l'œil , et il y a des taches en gouttes jaune-clair et brillant, jetées sur les ailes et le dos ; la même teinte de jaune

164 HISTOIRE NATURELLE
est étendue en pinceaux sur le croupion ; et les plumes de la queue et les moyennes de l'aile sont légèrement frangées de cette même couleur ; un plastron noir couvre la poitrine jusqu'à la gorge ; le derrière de la tête est aussi coiffé de noir , et une bande noire entre deux bandes blanches descend sur le côté du cou.

LE PETIT BARBU.

Quatrième espèce.

CETTE espèce est nouvelle , et l'oiseau est le plus petit de tous ceux de ce genre ; il nous a été donné comme venant du Sénégal, mais sans aucun autre fait. Il n'a que quatre pouces de longueur ; sa grosse tête et son gros bec ombragé de longues soies, le caractérisent comme tous ceux de son genre ; la queue est courte , et les ailes étant pliées la couvrent presque jusqu'à l'extrémité ; tout le dessus du corps est d'un brun-

noirâtre, ombré de fauve et teint de vert sur les pennes de l'aile et de la queue; quelques petites ondes blanches forment des franges dans les premières; le dessous du corps est blanchâtre avec quelques traces de brun; la gorge est jaune, et des angles du bec passe sous les yeux une petite bande blanchâtre.

LE GRAND BARBU.

Cinquième espèce.

CET oiseau a près de onze pouces de longueur; la couleur dominante dans le plumage est d'un beau vert qui se trouve mêlé avec d'autres couleurs sur différentes parties du corps, et principalement sur la tête et le cou; la tête en entier et la partie antérieure du cou sont d'un vert mêlé de bleu, de façon que ces parties paroissent plus ou moins vertes ou plus ou moins bleues, selon les différens reflets de la lumière; la naissance du cou et le

commencement du dos sont d'un brun-marron , qui change aussi à différens aspects , parce qu'il est mêlé de vert ; tout le dessus du corps est d'un très-beau vert , à l'exception des grandes plumes des ailes qui sont en partie noires ; tout le dessous du corps est d'un vert beaucoup plus clair ; il y a quelques plumes du dessous de la queue d'un très-beau rouge ; le bec a un pouce dix lignes de longueur , sur un pouce de largeur à sa base , où l'on voit des poils noirs et durs comme des crins ; il est d'une couleur blanchâtre , mais noir à sa pointe ; les ailes sont courtes et atteignent à peine à la moitié de la longueur de la queue : il nous a été envoyé de la Chine.

LE BARBU VERT.

Sixième espèce.

IL a six pouces et demi de longueur ; le dos , les couvertures des ailes et de

la queue sont d'un très-beau vert; les grandes pennes des ailes sont brunes, mais cette couleur n'est point apparente, étant cachée par les couvertures des ailes; la tête est d'un gris-brun; le cou est de la même couleur, mais chaque plume est bordée de blanchâtre, et il y a de plus, au-dessus et derrière chaque œil, une tache blanche; le ventre est d'un vert beaucoup plus pâle que le dos; le bec est blanchâtre, et la base de la mandibule supérieure est entourée de longs poils noirs et durs; le bec a un pouce deux lignes de longueur, sur environ sept lignes de largeur à sa base; les ailes sont courtes et ne s'étendent qu'à la moitié de la queue: il nous a été envoyé des grandes Indes.

LE BARBICAN.

Septième espèce.

COMME cet oiseau tient du barbu et du toucan, nous avons cru pouvoir le

nommer *barbican*; c'est une espèce nouvelle, qui n'a été décrite par aucun naturaliste, et qui néanmoins n'est pas d'un climat fort éloigné; car elle nous a été envoyée des côtes de Barbarie, mais sans nom et sans aucune notice sur ses habitudes naturelles.

Cet oiseau a les doigts disposés deux en avant et deux en arrière, comme les barbuis et les toucans; il ressemble à ceux-ci par la distribution des couleurs, par la forme de son corps et par son gros bec, qui cependant est moins long, beaucoup moins large et bien plus solide que celui des toucans; mais il en diffère par sa langue épaisse et qui n'est pas une plume comme celle des toucans; il ressemble en même temps aux barbuis par les longs poils qui sortent de la base du bec et s'étendent bien au-delà des narines; la forme du bec est particulière, la mandibule supérieure étant pointue, crochue à son extrémité avec deux dentelures mousses de chaque

côté; la mandibule inférieure est rayée transversalement par de petites cannelures; le bec entier est rougeâtre et courbé en en-bas.

Le plumage du barbican est noir sur toute la partie supérieure du corps, le haut de la poitrine et le ventre; et il est rouge sur le reste du dessous du corps, à-peu-près comme celui de certains toucans.

Il a neuf pouces de long; la queue a trois pouces et demi; le bec dix-huit lignes de longueur sur dix d'épaisseur; et les pieds n'ont guère qu'un pouce de hauteur, en sorte que cet oiseau a grande peine à marcher.

Espèces connues dans ce genre.

Le Tamatia, *bucco Tamatia*.

Le Tamatia à tête et gorge rouges, *bucco Cayennensis*.

Le Tamatia à collier, *bucco Capensis*.

Le beau Tamatia, *bucco Elegans*.

Le Tamatia à gros bec, *bucco Macrorhynchus*.

Oiseaux. V.

15

170 HISTOIRE NATURELLE

Le petit Tamatia noir et blanc, *bucco Melanoleucos*.

Le Barbu à gorge jaune, *bucco Philippinensis*.

Le Barbu à gorge noire, *bucco Niger*.

Le petit Barbu, *bucco Parvus*.

Le grand Barbu, *bucco Grandis*.

Le Barbu vert, *bucco Viridis*.

Le Barbican, *bucco Dubius*.

FURELLE

blanc, *bucco Me-*

, *bucco Philippi-*

bucco Niger.

rvus.

randis.

idis.

is.



Desève del.

Racine Sculp.

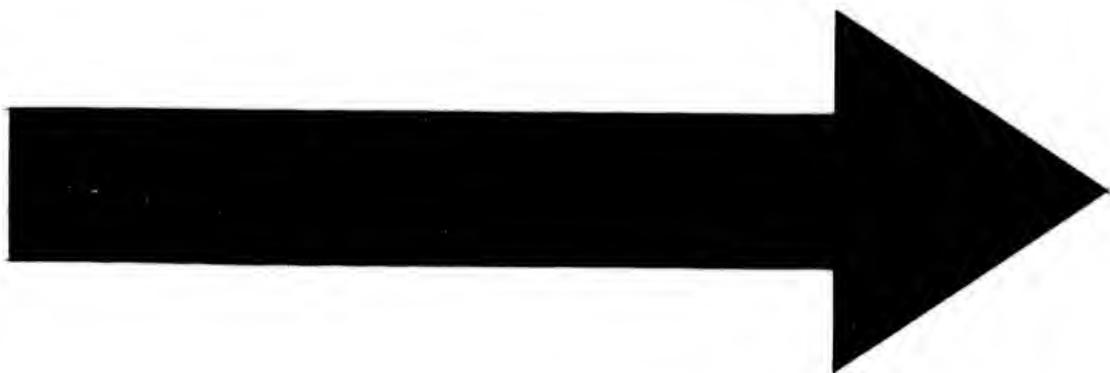
1. LE CALAO. 2. LE TOCK.

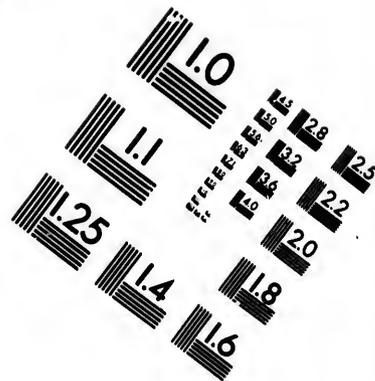
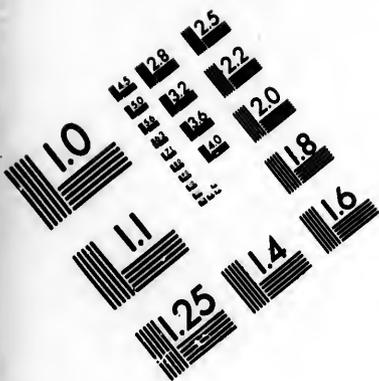
Tom. I



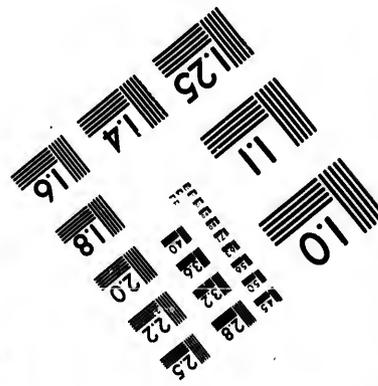
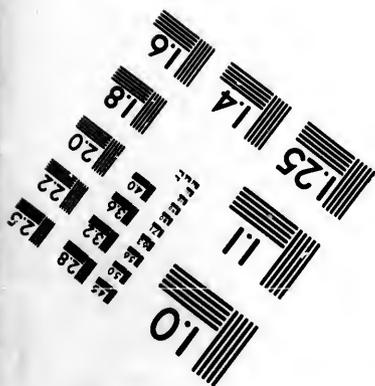
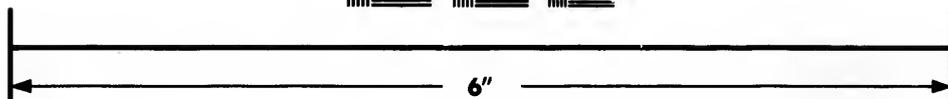
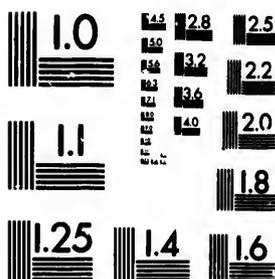
ae Sculp.

K.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 1.8
2.0 2.2
2.5 2.8
3.2 3.6
4.0 4.5

10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100



XXIV^e GENRE.

LE CALAO, BUCEROS.

(Le doigt du milieu réuni avec le latéral.)

Caractère générique : bec crénelé ;
front osseux.

**LES CALAOS,
ou LES OISEAUX-RHINOCÉROS.**

Nous avons vu que les toucans, si singuliers par leur énorme bec, appartiennent tous au continent de l'Amérique méridionale : voici d'autres oiseaux de l'Afrique et des grandes Indes, dont le bec aussi prodigieux pour les dimensions que celui des toucans, est encore

plus extraordinaire par la forme, ou pour mieux dire, plus excessivement monstrueux, comme pour nous démontrer que la vieille nature de l'ancien continent, toujours supérieure à la nature moderne du Nouveau-Monde dans toutes ses productions, se montre aussi plus grande, même dans ses erreurs, et plus puissante jusque dans ses écarts.

En considérant le développement extraordinaire, la surcharge inutile, l'excroissance superflue, quoique naturelle, dont le bec de ces oiseaux est non-seulement grossi, mais déformé, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître les attributs mal assortis de ces espèces disparates, dont les plus monstrueuses naquirent et périrent presque en même temps par la disconvenance et les oppositions de leur conformation. Ce n'est pas la seule ni la première fois que l'examen attentif de la nature nous ait offert cette vue, même dans le genre des oiseaux : ceux auxquels on a donné les

noms de *bec croisé*, *bec en ciseau*, sont des exemples de cette structure incomplète et contraire à tout usage, laquelle leur ôte presque le moyen de vivre et celui de se défendre contre les espèces même plus petites et moins fortes, mais plus heureuses et plus puissantes, parce qu'elles sont douées d'organes plus assortis. Nous avons de semblables exemples dans les animaux quadrupèdes; les unaus, les aïs, les fourmilliers, les pangolins, etc. dénués ou misérables par la forme du corps et la disproportion de leurs membres, traînent à peine une existence pénible, toujours contrariée par les défauts ou les excès de leur organisation; la durée de ces espèces imparfaites et débiles n'est protégée que par la solitude, et ne s'est maintenue et ne se maintiendra que dans les lieux déserts où l'homme et les animaux puissans ne fréquenteront pas.

Si nous examinons en particulier le

bec des calaos, nous reconnoissons que loin d'être fort à proportion de sa grandeur, ou utile en raison de sa structure, il est au contraire très-foible et très-mal conformé : nous verrons qu'il nuit plus qu'il ne sert à l'oiseau qui le porte, et qu'il n'y a peut-être pas d'exemple dans la nature d'une arme d'aussi grand appareil et d'aussi peu d'effet. Ce bec n'a point de prise ; sa pointe, comme dans un long levier très-éloigné du point d'appui, ne peut serrer que mollement ; sa substance est si tendre qu'elle se fêle à la tranche par le plus léger frottement : ce sont ces fêlures irrégulières et accidentelles que les naturalistes ont prises pour une dentelure naturelle et régulière. Elles produisent un effet remarquable dans le bec du calao rhinocéros ; c'est que les deux mandibules ne se touchent que par la pointe, le reste demeure ouvert et beant, comme si elles n'eussent pas été faites l'une pour l'autre ; leur intervalle

est usé, rompu de manière que par la substance et par la forme de cette partie, il semble qu'elle n'ait pas été faite pour servir constamment, mais plutôt pour se détruire d'abord et sans retour par l'usage même auquel elle paroissoit destinée.

Nous avons adopté, d'après nos nomenclateurs, le nom de *calao*, pour désigner le genre entier de ces oiseaux, quoique les Indiens n'aient donné ce nom qu'à une ou deux espèces. Plusieurs naturalistes les ont appelés *rhinocéros*, à cause de l'espèce de corne qui surmonte leur bec. Avant d'entamer les descriptions de ces différens oiseaux, d'après le témoignage des voyageurs, et d'après nos propres observations, il nous a paru nécessaire de les ranger relativement à leur caractère le plus frappant, qui est la forme singulière de leur bec. On verra qu'ici, comme en tout, et dans ses erreurs ainsi que dans ses vues droites, la nature

passé par des gradations nuancées, et que de dix espèces dont ce genre est composé, il n'y en a peut-être qu'une à laquelle on doit appliquer la dénomination d'*oiseau-rhinocéros*, toutes les autres ne nous présentant que des degrés et des nuances plus ou moins voisines de cette forme de bec, l'une des plus étranges de la nature, puisqu'elle est évidemment l'une des plus contraires aux fins qu'on lui suppose.

Ces dix espèces sont, 1°. le calao rhinocéros.

2°. Le calao à casque rond.

3°. Le calao des Philippines à casque concave.

4°. Le calao d'Abyssinie.

5°. Le calao d'Afrique auquel nous donnons le nom de *brac*.

6°. Le calao de Malabar, que nous avons vu vivant.

7°. Le calao des Moluques.

8°. Le calao de l'île Panay.

9°. Le calao de Manille.

10°. Enfin le tock, ou calao à bec rouge du Sénégal.

En considérant ces dix espèces dans l'ordre inverse, c'est-à-dire, en remontant du tock qui est la dernière, à la précédente, c'est-à-dire, au calao de Manille, et jusqu'au rhinocéros qui est la première, on reconnoitra tous les degrés par où la nature passe pour arriver à cette monstrueuse conformation de bec. Le tock a un large bec en forme de faux comme les autres, mais ce bec est simple et sans éminence; le calao de Manille a déjà une éminence apparente sur le haut du bec; cette éminence est plus marquée dans le calao de l'île de Panay; elle est très-remarquable dans le calao des Moluques; encore plus considérable dans le calao d'Abyssinie; énorme enfin dans le calao des Philippines et du Malabar; et tout-à-fait monstrueuse dans le calao rhinocéros. Mais si ces oiseaux ont de si grandes différences par la forme

178 HISTOIRE NATURELLE
du bec, ils ont une ressemblance générale dans la conformation des pieds, qui consiste en ce que les doigts latéraux sont très-longs et presque égaux à celui du milieu.

L E T O C K.

Première espèce.

CET oiseau a un fort gros bec, mais ce bec est simple et sans excroissance : cependant il est en forme de faux comme celui des autres calaos qui l'ont surmonté d'une corne ou d'un casque plus ou moins étendu et plus ou moins relevé : d'ailleurs le tock ressemble aux calaos par la plupart des habitudes naturelles, et se trouve, comme eux, dans les climats les plus chauds de l'ancien continent. Les Nègres du Sénégal lui ont donné le nom de *tock*, et nous avons cru devoir le lui conserver. L'oiseau jeune diffère beaucoup de l'adulte, car il a le bec noir et le plumage gris-

cendré , au lieu qu'avec l'âge le bec devient rouge et le plumage noirâtre sur le dessus du corps , les ailes et la queue , et blanchâtre tout autour de la tête , du cou et sur toutes les parties inférieures du corps ; on assure aussi que les pieds de l'oiseau jeune sont noirs , et qu'ils deviennent rougeâtres ainsi que le bec avec l'âge. Il n'est donc pas étonnant que M. Brisson en ait fait deux espèces ; la première de ses phrases indicatives nous paroît répondre au tock adulte , et la seconde au tock jeune.

Cet oiseau a trois doigts en avant et un seul en arrière ; celui du milieu est étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation , et beaucoup moins étroitement au doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement ; il a le bec très-gros , courbé en bas et légèrement dentelé sur ses bords.

L'individu que nous décrivons ici ,

avoit vingt pouces de longueur ; la queue avoit six pouces dix lignes ; le bec , trois pouces cinq lignes sur douze lignes et demie d'épaisseur à la base ; la substance cornée de ce bec est légère et mince , en sorte qu'il ne peut offenser violemment ; les pieds ont dix-huit lignes de hauteur.

Ces oiseaux qu'on trouve assez communément au Sénégal , sont très-niais lorsqu'ils sont jeunes ; on les approche , et on les prend sans qu'ils s'enfuient ; on peut les tirer aussi sans qu'ils s'épouvantent , ni même sans qu'ils bougent ; mais lorsqu'ils sont adultes , l'âge leur donne de l'expérience , au point de changer entièrement leur premier naturel ; ils deviennent alors très-sauvages ; ils fuient et se perchent sur la cime des arbres , tandis que les jeunes restent tous sur les branches les plus basses et sur les buissons , où ils demeurent sans mouvement , la tête enfoncée dans les épaules , de manière qu'on

n'en voit, pour ainsi dire, que le bec : ainsi, les jeunes ne volent presque pas, au lieu que les vieux prennent souvent un vol élevé et assez rapide. On voit beaucoup de ces oiseaux jeunes dans les mois d'août et de septembre ; on peut les prendre à la main, et dès le premier moment, ils semblent être aussi privés que si on les avoit élevés dans la maison : mais cela vient de leur stupidité, car il faut leur porter la nourriture au bec ; ils ne la cherchent ni ne la ramassent lorsqu'on la leur jette, ce qui fait présumer que les pères et mères sont obligés de les nourrir pendant un très-long-tems. Dans leur état de liberté, ces oiseaux vivent de fruits sauvages, et en domesticité, ils mangent du pain et avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec.

Au reste, le tock est fort différent du toucan ; cependant il paroît qu'un de nos savans naturalistes les a pris l'un pour l'autre. M. Adanson dit dans son

Voyage au Sénégal, qu'il a tué deux toucans dans cette contrée : or, il est certain qu'il n'y a de toucans en Afrique, que ceux qu'on peut y avoir transportés d'Amérique, et c'est ce qui me fait présumer que ce sont des tocks et non pas des toucans dont M. Adanson a voulu parler.

LE CALAO DE MANILLE.

Seconde espèce.

CETTE espèce n'étoit pas connue, et nous a été envoyée pour le Cabinet du Roi, par M. Poivre, auquel nous devons beaucoup d'autres connoissances et grand nombre de choses curieuses. Cet oiseau n'est guère plus gros que le tock ; il a vingt pouces de longueur : son bec est long de deux pouces et demi, moins courbe que celui du tock, point dentelé, mais assez tranchant par les bords et plus pointu ; se bec est surmonté d'un léger feston.

proéminent, adhérent à la mandibule supérieure, et ne formant qu'un simple renflement; la tête et le cou sont d'un blanc lavé de jaunâtre avec des ondes brunes; on remarque une plaque noire à chaque côté de la tête sur les oreilles; le dessus du corps est d'un brun noirâtre avec quelques franges blanchâtres, filées légèrement dans les pennes de l'aile; le dessous du corps est d'un blanc sale; les pennes de la queue sont de la même couleur que celles des ailes, seulement elles sont coupées transversalement dans leur milieu par une bande rousse de deux doigts de largeur. Nous ne savons rien des habitudes particulières de cet oiseau.

LE CALAO DE L'ILE PANAY.

Troisième espèce.

CET oiseau nous a été rapporté par M. Sonnerat, correspondant du cabi-

net : voici la description qu'il en donne dans son Voyage à la Nouvelle-Guinée ; il l'appelle *calao à bec ciselé* ; mais ce caractère ne le distingue pas de quelques autres calaos qui ont également le bec ciselé.

« Le mâle et la femelle sont de même grosseur, et à-peu-près de la taille du gros corbeau d'Europe, un peu moins corsés et plus allongés ; leur bec est très-long, courbé en arc, ou représentant le fer d'une faux, dentelé le long de ses bords en dessus et en dessous, terminé par une pointe aiguë et déprimée sur les côtés ; il est sillonné de haut en bas, ou en travers dans les deux tiers de sa longueur : la partie convexe des sillons est brune, et les ciselures ou enfoncemens sont couleur d'orpim ; le reste du bec vers sa pointe est lisse et brun : à la racine du bec, en dessus, s'élève une excroissance de même substance que le bec, aplatie sur les côtés, tranchante en dessus,

coupée en angle droit en devant ; cette
 excroissance s'étend le long du bec
 jusque vers sa moitié où elle finit, et
 elle est de moitié aussi haute dans
 toute sa longueur que le bec est large ;
 l'œil est entouré d'une membrane
 brune, dénuée de plumes ; la paupière
 soutient un cercle de poils ou crins
 durs, courts et roides, qui forment de
 véritables cils ; l'iris est blanchâtre ;
 le mâle a la tête, le cou, le dos et les
 ailes d'un noir verdâtre, changeant
 en bleuâtre suivant les aspects ; la
 femelle a la tête et le cou blancs, ex-
 cepté une large tache triangulaire qui
 s'étend de la base du bec en dessous et
 derrière l'œil jusqu'au milieu du cou,
 en travers sur les côtés ; cette tache
 est d'un vert-noir, changeant comme
 le cou et le dos du mâle : la femelle a
 le dos et les ailes de la même couleur
 que le mâle ; le haut de la poitrine,
 dans les individus des deux sexes, est
 d'un rouge brun-clair : le ventre, les

cuisse et le croupion sont également d'un rouge brun-foncé; ils ont aussi tous deux dix plumes à la queue, dont les deux tiers supérieurs sont d'un jaune roussâtre, et le tiers inférieur est une bande transversale noire; les pieds sont de couleur plombée, et sont composés de quatre doigts, dont un dirigé en arrière, et trois dirigés en avant; celui du milieu est uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et au doigt intérieur jusqu'à la première seulement.

LE CALAO DES MOLUQUES.

Quatrième espèce.

Le calao des Moluques a deux pieds quatre pouces de longueur; la queue a huit pouces, mais les pieds n'ont que deux pouces deux lignes: ce caractère des pieds trop courts appartient non-seulement à celui-ci, mais encore à tous les autres calaos qui marchent aussi

mal qu'il est possible ; son bec a cinq pouces de longueur sur deux pouces et demi d'épaisseur à son origine ; il est d'un cendré noirâtre , et est surmonté d'une excroissance dont la substance est assez solide et semblable à de la corne ; cette excroissance est aplatie en devant, et s'étend en s'arrondissant jusque par-dessus la tête ; il a de grands yeux noirs , mais le regard désagréable ; les côtés de la tête , les ailes et la gorge sont noirs, et cette partie de la gorge est entourée d'une bande blanche ; les pennes de la queue sont d'un gris-blanchâtre ; tout le reste du plumage est varié de brun, de gris, de noirâtre et de fauve ; les pieds sont d'un gris-brun , et le bec est noirâtre.

Ces oiseaux , dit Bontius, ne vivent point de chair, mais de fruits et principalement de noix muscade dont ils font une grande déprédation , et cette nourriture donne à leur chair, qui est tendre et délicate, un fumet aroma-

188 HISTOIRE NATURELLE
tique qui la rend très-agréable au
goût.

LE CALAO DE MALABAR.

Cinquième espèce.

Cet oiseau a été apporté de Pondichéry ; il a vécu à Paris pendant tout l'été 1777, dans le jardin de l'hôtel de madame la marquise de Pons, qui a eu la bonté de me l'offrir, et à laquelle je me fais un devoir de témoigner ici ma respectueuse sensibilité. Ce calao étoit de la grandeur d'un corbeau, ou si l'on veut, une fois plus grand que la corneille commune ; il avoit deux pieds et demi de longueur, depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue, qui étoit tombée pendant la traversée, et dont les plumes commençoient à croître de nouveau, et n'avoient pas pris, à beaucoup près, toutes leurs dimensions ; ainsi l'on peut présumer que la longueur entière de cet oiseau

est d'environ trois pieds; son bec long de huit pouces, étoit large de deux, arqué de quinze lignes sur la *corde* de sa longueur; un second bec, s'il peut s'appeler ainsi, surmontoit le premier en manière de corne immédiatement appliquée et couchée suivant la courbure du vrai bec; cette corne s'étendoit depuis la base jusqu'à deux pouces de la pointe du bec: elle s'élevoit de deux pouces trois lignes, de manière qu'on les mesurant par le milieu, le bec et sa corne forment une hauteur de quatre pouces; l'un et l'autre, près de la tête, ont quinze lignes d'épaisseur transversale; la corne a six pouces de longueur, et son extrémité nous a paru accourcie et fêlée par accident, en sorte qu'on peut la supposer d'environ un demi-pouce plus longue; en total, cette corne a la forme d'un véritable bec tronqué et fermé à la pointe, où néanmoins le dessin de la séparation est marqué par un trait en rainure très-

sensible, tracé vers le milieu et suivant toute la courbure de ce faux bec qui ne tient point au crâne , mais dont la tranche en arrière ou sa coupe qui s'élève sur la tête , est encore plus extraordinaire ; c'est une espèce d'occiput charnu dénué de plumes , revêtu d'une peau vive , par laquelle passe le suc nourricier de ce membre parasite.

Le vrai bec terminé en pointe-mousse , est assez ferme ; sa substance est cornée , presque osseuse , étendue en larmes , dont on aperçoit les couches et les ondes ; le faux bec , beaucoup plus mince et fléchissant même sous les doigts , n'est point solide et plein , autrement l'oiseau seroit accablé de son poids ; mais il est d'une substance légère et remplie à l'intérieur de cellules séparées par des cloisons fort minces , qu'Edwards compare à des rayons de miel. Vormius dit que ce faux bec est d'une substance semblable à celle du têt des écrevisses.

et suivant
 x bec qui
 is dont la
 oe qui s'é-
 plus ex-
 ce d'occi-
 s, revêtu
 e passe le
 parasite.
 te-mou-
 tance est
 endue en
 couches
 coup plus
 sous les
 ein, au-
 é de son
 ance lé-
 e cellu-
 ort min-
 rayons
 aux bec
 à celle

Le faux bec est noir depuis la pointe jusqu'à trois pouces en arrière, et l'on voit une ligne du même noir à son origine, ainsi qu'à la racine du vrai bec ; tout le reste est d'un blanc-jaunâtre : ce sont précisément les mêmes couleurs que lui donne Vormius, en ajoutant que l'intérieur du bec et du palais est noir.

Une peau blanche et plissée embrasse des deux côtés, comme une mentonnière, la racine du vrai bec par-dessus, et va s'implanter vers les angles du bec ; dans la peau noire qui environne les yeux ; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière ; l'œil est d'un brun-rouge, il s'anime et prend beaucoup de feu lorsque l'oiseau s'agite ; la tête qui paroît petite en proportion du bec énorme qu'elle porte, est assez semblable, pour la forme, à celle du geai : en général, la figure, l'allure et toute la tournure de ce calao nous ont paru un composé

de traits et de mouvemens du geai, du corbeau et de la pie : ces ressemblances ont également frappé les yeux de la plupart des observateurs qui ont donné à cet oiseau les noms de *corbeau indien*, *corbeau cornu*, *pie cornue d'Ethiopie*, etc.

Celui-ci avoit les plumes de la tête et du cou noires , avec la faculté de les hérissier , ce qu'il fait souvent comme le geai ; celles du dos et des ailes sont noires aussi , et toutes ont un foible reflet de violet et de vert ; on aperçoit aussi sur quelques plumes des couvertures des ailes une bordure brune irrégulièrement tracée ; les plumes se surmontant légèrement , paroissent être gonflées comme celles du geai ; l'estomac et le ventre sont d'un blanc-sale ; entre les grandes pennes de l'aile qui sont noires, les seules extérieures sont blanches à la pointe ; la queue qui commençoit à recroître , étoit composée de six plumes blanches , noires à la racine ; et quatre qui sortoient de leur

LE
du geai, du
semblance
x de la plu-
donné à cet
dien, cor-
iopia, etc.
de la tête
ulté de les
nt comme
ailes sont
un foible
n aperçoit
es couver-
rune irré-
es se sur-
sent être
ai; l'esto-
anc-sale;
l'aile qui
ures sont
quicom-
composée
res à la
t de leur

DU CALAO. 193

tuyau toutes noires; les pieds sont noirs, épais et forts, couverts de larges écailles; les ongles longs, sans être aigus, paroissent propres à saisir et à serrer. Cet oiseau sautoit des deux pieds à-la-fois en avant et de côté, comme le geai et la pie, sans marcher; dans son attitude de repos, il avoit la tête portée en arrière et reculée entre les épaules; dans l'émotion de la surprise ou de l'inquiétude, il se haussoit, se grandissoit et sembloit prendre quelque air de fierté; cependant sa mine en général est basse et stupide, ses mouvemens sont brusques et désagréables; et les traits qu'il tient de la pie et du corbeau, lui donnent un air ignoble, que son naturel ne dément pas. Quoique, dans les calaos, il y ait des espèces qui paroissent frugivores, et que nous ayons vu celui-ci manger des laitues qu'il froissoit auparavant dans son bec, il avaloit de la chair crue; il prenoit des rats, et

Il dévora même un petit oiseau qu'on lui jeta vivant; il répétoit souvent un cri sourd, *oück, oück*; ce son bref et sec n'est qu'un coup de gosier enroué; il faisoit aussi de temps en temps entendre une autre voix moins rauque et plus foible, tout-à-fait pareille au gloussement de la poule-d'inde qui conduit ses petits.

Nous l'avons vu s'étendre, ouvrir ses ailes au soleil, et tremblotter lorsqu'il survenoit un nuage ou un petit coup de vent. Il n'a pas vécu plus de trois mois à Paris, et il est mort avant la fin de l'été; notre climat est donc trop froid pour sa nature.

LE BRAC, ou CALAO D'AFRIQUE.

Sixième espèce.

Nous conserverons à ce calao le nom de *brac*, que lui a donné le P. Labat, d'autant que ce voyageur est le seul qui l'ait vu et observé; il est très-grand, sa tête seule et le bec ont en-

semble dix-huit pouces de longueur ; ce bec est en partie jaune et en partie rouge ; les deux mandibules sont bordées de noir : on voit à la partie supérieure du bec une excroissance de substance cornée d'une grosseur considérable et de la même couleur ; la partie antérieure de cette excroissance se prolonge en avant en forme de corne, presque droite et qui ne se recourbe pas en haut ; la partie postérieure de cette excroissance est au contraire arrondie et couvre la partie supérieure de la tête ; les narines sont placées au-dessous de l'excroissance, assez près de l'origine du bec, et le plumage de ce calao est entièrement noir.

LE CALAO D'ABYSSINIE.

Septième espèce.

Ce calao paroît être un des plus grands de son genre ; cependant si l'on en juge par la longueur et la grosseur

des becs, le calao rhinocéros est encore plus grand ; la forme du calao d'Abyssinie paroît être modelée sur celle du corbeau , et seulement plus grande et plus épaisse ; il a trois pieds deux pouces de longueur totale : il est tout noir , excepté les grandes plumes de l'aile qui sont blanches, les moyennes et une partie des couvertures qui paroissent d'un brun-tanné foncé ; le bec est légèrement et également arqué dans toute sa longueur , aplati et comprimé par les côtés ; les deux mandibules sont creusées intérieurement en gouttières , et finissent en pointe mousse : ce bec a neuf pouces de long, et il est surmonté à sa base et jusque auprès du front, d'une proéminence en demi-disque de deux pouces et demi de diamètre , et de quinze lignes de large à sa base sur les yeux ; cette excroissance est de même substance que le bec, mais plus mince, et cède lorsqu'on la presse avec les doigts ; la

hauteur du bec, prise verticalement, et jointe à celle de sa corne, est de trois pouces huit lignes ; les pieds ont cinq pouces et demi de hauteur ; le grand doigt, y compris l'ongle, a vingt-huit lignes ; les trois doigts antérieurs sont presque égaux ; le postérieur est très-long, il a deux pouces ; tous sont épais, couverts comme les jambes d'écailles noires, et garnis d'ongles forts, sans être ni crochus ni aigus : sur chaque côté de la mandibule supérieure du bec, près de l'origine, est une plaque rougeâtre ; de longs cils garnissent les paupières ; une peau nue d'un brun-violet entoure les yeux, et couvre la gorge et une partie du devant du cou.

LE CALAO DES PHILIPPINES.

Huitième espèce.

CET oiseau, selon M. Brisson, est de la grosseur d'un dindon femelle ; mais sa tête est proportionnellement

bien plus grosse, et cela paroît nécessaire pour porter un bec de neuf pouces de longueur sur deux pouces huit lignes d'épaisseur, et qui porte lui-même au-dessus de la mandibule supérieure une excroissance cornée de six pouces de long sur trois pouces de largeur; cette excroissance est un peu concave dans sa partie supérieure, et ses deux angles antérieurs sont prolongés en avant en forme de double corne; elle s'étend en s'arrondissant sur la partie supérieure de la tête; les narines sont placées vers l'origine du bec, au-dessous de cette excroissance; et tout le bec, ainsi que sa proéminence, est de couleur rougeâtre.

Ce calao a la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes et de la queue noirs; tout le dessous du corps est blanc, les plumes des ailes sont noires et marquées d'une tache blanche; toutes les plumes de la queue sont en-

ELLE
roit néces-
neuf pou-
pouces huit
porte lui-
libule su-
cornée de
pouces de
est un peu
ieure, et
sont pro-
e double
ondissant
tête; les
igine du
aissance;
proémi-
tre.
le cou,
vertures
a queue
rps est
t noires
anche;
ont en-

tièrement noires, à l'exception de
deux extérieures qui sont blanches;
les pieds sont verdâtres.

George Camel a décrit, avec d'au-
tres oiseaux des Philippines, une es-
pèce de calac qui paroît assez voisine
de celle-ci, mais qui cependant n'est
pas absolument la même. Sa descrip-
tion a été communiquée à la Société
royale par le docteur Petiver, et en-
suite imprimée dans les Transactions
Philosophiques, n^o. 286, article III;
on y voit que cet oiseau nommé *calao*
ou *cagao*, par les Indiens, ne fré-
quente point les eaux, mais se tient
sur les hauteurs et même sur les mon-
tagnes, vivant de fruits de baliti, qui
est une espèce de figuier sauvage,
ainsi que d'amandes, de pistaches, etc.
qu'il avale tout entières. « Il a, dit
l'auteur, le ventre noir, le croupion
et le dos d'un cendré-brun; le cou et
la tête roux; la tête petite et noire
autour des yeux; les cils noirs et long;

les yeux bleus ; le bec long de six à sept pouces , un peu courbe en bas , dentelé , diaphane et de couleur de cinabre , large d'un demi-pouce dans le milieu , élevé à l'origine de plus de deux pouces , et recouvert en dessus d'une espèce de casque long de six pouces , et large de près de deux ; la langue es très-petite pour un aussi grand bec , n'ayant pas un pouce de long ; sa voix ressemble à un grognement , et plus au mugissement d'un veau qu'au cri d'un oiseau ; les jambes avec les cuisses , sont jaunâtres et longues de six à sept pouces ; les pieds ont trois doigts en devant et un seul en arrière , écailleux , rougeâtres et armés d'ongles noirs , solides et crochus ; la queue est composée de huit grandes plumes blanches , longues de quinze à dix-huit pouces ; les plumes des ailes sont jaunes : les Gentils révèrent cet oiseau , et racontent des fables de ses combats avec la grue , qu'ils

nomment *tipul* ou *tihol*; ils disent que c'est après ce combat que les grues ont été forcées de demeurer dans les terres humides, et que les calaos n'ont pas voulu les souffrir dans leurs montagnes. »

Cette espèce de description me paroit prouver assez clairement que les calaos ne sont pas des oiseaux d'eau ou de rivage; et comme les couleurs et quelques autres caractères sont différens des couleurs du calao des Philippines décrit par M. Brisson, nous croyons qu'on doit au moins regarder celui-ci comme une variété de l'autre.

LE CALAO A CASQUE ROND.

Neuvième espèce.

Nous n'avons de cet oiseau que le bec, et ce bec est pareil à celui qu'Edwards a donné; et si nous jugeons de la grandeur de l'oiseau par la grosseur de la tête, qui reste attachée à ce bec, ce calao doit être l'un

des plus grands et des plus forts de son genre; le bec a six pouces de longueur des angles à la pointe; il est presque droit, c'est-à-dire, sans courbure; il est aussi sans dentelures: du milieu de la mandibule supérieure, s'élève et s'étend jusque sur l'occiput, une loupe en forme de casque, haute de deux pouces, presque ronde, mais un peu comprimée par les côtés; cette éminence, en y joignant le bec, forme une hauteur verticale de quatre pouces sur huit de circonférence; les couleurs flétries et brunies dans ce bec qui est au Cabinet, n'offrent plus ce vermillon dont Edwards a peint le casque du bec qu'il représente.

Aldrovande a donné une figure très-reconnoissable du bec de ce calao à casque rond, sous le nom de *Semenda*, oiseau des Indes, dont l'histoire, dit-il, est encore presque toute fabuleuse. Ce bec, placé au Cabinet du grand-duc de Toscane, avoit été rapporté de

LLE
orts de son
longueur
t presque
rbure ; il
milieu de
ve ets'é-
ne loupe
de deux
s un peu
tte émi-
rme une
uces sur
couleurs
qui est
rmillon
du bec
re très-
à cas-
enda ,
dit-il,
se. Ce
l-duc
é de

Damas.... Le casque de ce bec étoit blanc sur le devant, et rouge en arrière ; le bec long d'une palme, étoit pointu et creusé en canal : en comparant cette description à la figure , on reconnoît que ce bec est celui du calao à casque rond.

LE CALAO RHINOCÉROS.

Dixième espèce.

QUELQUES auteurs ont confondu cet oiseau des Indes méridionales , avec le *tragopan* de Pline , qui est le casoar connu des Grecs et des Romains, et qui se trouve en Barbarie et au Levant , à une très-grande distance des contrées où l'on trouve celui-ci.

L'oiseau rhinocéros, vu par Bontius dans l'île de Java , est beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe ; il le dit très-puant et très-laid ; voici la description qu'il en donne : « Son plumage est tout noir, et son bec fort étrange ;

car sur la partie supérieure de ce bec s'élève une excroissance de substance cornée, qui s'étend en avant et se recourbe ensuite vers le haut en forme de corne, qui est prodigieuse par son volume; car elle a huit pouces de longueur, sur quatre de largeur à sa base: cette corne est variée de rouge et de jaune, et comme divisée en deux parties par une ligne noire qui s'étend sur chacun de ses côtés suivant sa longueur; les ouvertures des narines sont situées au-dessous de cette excroissance, près de l'origine du bec. On le trouve à Sumatra, aux Philippines et dans les autres parties des climats chauds des Indes ».

Bontius rapporte quelques faits au sujet de ces oiseaux: il dit qu'ils vivent de chair et de charognes; qu'ils suivent ordinairement les chasseurs de sangliers, de vaches sauvages, etc. pour manger la chair et les intestins de ces animaux, que ces chasseurs éventrent

et coupent par quartiers, pour emporter plus aisément ce gros gibier et très-promptement, car s'ils le laissoient quelque temps sur la place, les calaos ne manqueroient pas de venir tout dévorer; cependant cet oiseau ne chasse que les rats et les souris, et c'est par cette raison que les Indiens en élèvent quelques-uns. Bontius dit qu'avant de manger une souris, le calao l'aplatit en la serrant dans son bec pour l'amollir, et qu'il l'avale tout entière, en la jetant en l'air et la faisant retomber dans son large gosier; c'est, au reste, la seule façon de manger que lui permettent la structure de son bec et la petitesse de sa langue, qui est cachée au fond du bec et presque dans la gorge.

Telle est la manière de vivre à laquelle l'a réduit la nature, en lui donnant un bec assez fort pour la proie, mais trop foible pour le combat, très-incommode pour l'usage, et dont tout l'appareil n'est qu'une exubérance d'i-

forme et un poids inutile. Cet excès et ces défauts extérieurs semblent influencer sur les facultés intérieures de l'animal : ce calao est triste et sauvage ; il a l'aspect rude, l'attitude pesante et comme fatiguée. Aurette, Bontius n'a donné qu'une figure peu exacte de la tête et du bec, et ce bec représenté par Bontius, est fort petit en comparaison de celui qui est au Cabinet ; mais, comme il est de la même forme, ils appartiennent certainement tous deux à la même espèce d'oiseau.

Espèces connues dans ce genre.

Le Calao d'Abyssinie, *buceros Abyssinicus*.

Le Brac, ou Calao d'Afrique, *buceros Africanus*.

Le Calao de Malabar, *buceros Malabaricus*.

Le Calao des Moluques, *buceros Hydrocorax*.

Le Calao rhinocéros, *buceros Rhinoceros*.

Le Calao à casque rond, *buceros Galeatus*.

Le Calao de l'île Panay, *buceros Panayensis*.

LE
t excès et
nt influer
l'animal:
il a l'as-
t comme
a donné
la tête et
par Bon-
aison de
, comme
partien-
la même

genre.

ssinicus:
ros *Afri-*

abaricus,
Hydroco-

oceros.
leatus.
anayenz

DU CALAO. 207

Le Calao de Manille, *buceros Manillensis*.

Le Tock, *buceros Nasutus*.

Le Calao des Philippines, *buceros Bicer-
nis*.

XXV^e GENRE.

L'ALCYON ou LE MARTIN-PÊCHEUR,
ALCEDO.

(Le doigt du milieu réuni avec le latéral.)

Caractère générique : bec à trois angles et droit.

LE MARTIN-PÊCHEUR ou L'ALCYON.

LE nom de *martin-pêcheur* vient de *martinet-pêcheur*, qui étoit l'ancienne dénomination française de cet oiseau, dont le vol ressemble à celui de l'hirondelle-martinet, lorsqu'elle file près de terre ou sur les eaux. Son nom ancien *alcyon*, étoit bien plus noble, et on auroit dû le lui conserver, car il n'y eut pas de nom plus célèbre chez les

E

E.

CHEUR,

latéral.)

trois an-

ALCYON.

vient de
ancienne
oiseau,
de l'hi-
file près
nom an-
oble, et
ar il n'y
chez les



1800

THE HISTORY OF THE

ROYAL SOCIETY OF LONDON

FROM ITS INSTITUTION

TO THE PRESENT TIME

BY

JOHN DE LA BECHE

ESQ.

OF

THE SOCIETY

AND

OF THE

ROYAL SOCIETY OF EDINBURGH

BY

JOHN DE LA BECHE

ESQ.

OF

THE SOCIETY



Deseve del.

Racine Sculp.

1. I.E. MARTIN-PÊCHEUR. 2. I.E. JACAMAR.



Grecs : ils appeloient *alcyoniens* , les jours de calme vers le solstice, où l'air et la mer sont tranquilles , jours précieux aux navigateurs , durant lesquels les routes de la mer sont aussi sûres que celles de la terre ; ces mêmes jours étoient aussi le temps donné à l'alcyon pour élever ses petits. L'imagination toujours prête à enluminer de merveilleux les beautés simples de la nature , acheva d'altérer cette image , en plaçant le nid de l'alcyon sur la mer applanie ; c'étoit Éole qui enchaînoit les vents en faveur de ses petits enfans ; *Alcyone* , sa fille plaintive et solitaire , sembloit redemander aux flots son infortuné Céix que Neptune avoit fait périr , etc.

Cette histoire mythologique de l'oiseau alcyon n'est , comme toute autre fable , que l'emblème de son histoire naturelle ; et l'on peut s'étonner qu'Aldrovande termine sa longue discussion sur l'alcyon , par conclure que cet oi-

seau n'est plus connu. La seule description d'Aristote pouvoit le lui faire reconnoître et lui démontrer que c'est le même oiseau que notre martin-pêcheur. « *L'alcyon*, dit ce philosophe, n'est pas beaucoup plus grand qu'un moineau ; son plumage est peint de bleu, de vert et relevé de pourpre ; ces brillantes couleurs sont unies et fondues dans leurs reflets sur tout le corps et sur les ailes et le cou ; son bec jaunâtre est long et pointu ».

Il est également caractérisé par la comparaison des habitudes naturelles : l'alcyon étoit solitaire et triste ; ce qui convient au martin-pêcheur que l'on voit toujours seul, et dont le temps de la pariade est fort court. Aristote, en faisant l'alcyon habitant des rivages de la mer, dit aussi qu'il remonte les rivières fort haut, et qu'il se tient sur leurs bords : or, on ne peut douter que le martin-pêcheur des rivières n'aime également à se tenir sur les rivages de

la mer, où il trouve toutes les commodités nécessaires à son genre de vie, et nous en sommes assurés par des témoins oculaires; cependant Klein le nie, mais il n'a parlé que de la mer Baltique, et il a très-mal connu le martin-pêcheur, comme nous aurons occasion de le remarquer. Au reste, l'alcyon étoit peu commun en Grèce et en Italie; Chéréphon, dans Lucien, admire son chant comme tout nouveau pour lui. Aristote et Plin disent que les apparitions de l'alcyon étoient rares, fugitives, et qu'on le voyoit voler d'un trait rapide à l'entour des navires, puis rentrer dans son petit antre du rivage; tout cela convient parfaitement au martin-pêcheur, qui n'est nulle part bien commun et qui se montre rarement.

On reconnoît également notre martin-pêcheur dans la manière de pêcher de l'alcyon, que Lycophon appelle le *plongeur*, et qui, dit Oppien, *se jette et se plonge dans la mer en tombant.*

C'est de cette habitude de tomber à-plomb dans l'eau, que les Italiens ont nommé cet oiseau *piombino* (petit plomb). Ainsi, tous les caractères extérieurs et toutes les habitudes naturelles de notre martin-pêcheur conviennent à l'alcyon décrit par Aristote. Les poètes faisoient flotter le nid de l'alcyon sur la mer : les naturalistes ont reconnu qu'il ne fait point de nid, et qu'il dépose ses œufs dans des trous horizontaux de la rive des fleuves ou du rivage de la mer.

Le temps des amours de l'alcyon, et les jours *alcyoniens* placés près du solstice, sont le seul point qui ne se rapporte pas exactement à ce que nous connoissons du martin-pêcheur, quoiqu'on le voie s'apparier de très-bonne heure et avant l'équinoxe; mais, indépendamment de ce que la fable peut avoir ajouté à l'histoire des alcyons pour l'embellir, il est possible que, sous un climat plus chaud, les amours

des martin-pêcheurs commencent encore plutôt; d'ailleurs il y auroit différentes opinions sur la saison des jours alcyoniens. Aristote dit que, dans les mers de Grèce, ces jours alcyoniens n'étoient pas toujours voisins de ceux du solstice; mais que cela étoit plus constant pour la mer de Sicile. Les anciens ne convenoient pas non plus du nombre de ces jours, et Columelle les place aux kalendes de mars, temps auquel notre martin - pêcheur commence à faire son nid.

Aristote ne parle distinctement que d'une seule espèce d'alcyon, et ce n'est que sur un passage équivoque et vraisemblablement corrompu, et où, suivant la correction de Gessner, il s'agit de deux espèces d'hirondelles, que les naturalistes en ont fait deux d'alcyons; une petite qui a de la voix, et une grande qui est muette: sur quoi Belon, pour trouver ces deux espèces, a fait de la rousserolle son *alcyon vocal*, en

même temps qu'il nomme *alcyon muet*, le martin-pêcheur, quoiqu'il ne soit rien moins que muet.

Ces discussions critiques nous ont paru nécessaires, dans un sujet que la plupart des naturalistes ont laissé dans la plus grande obscurité. Klein qui le remarque, en augmente encore la confusion, en attribuant au martin-pêcheur deux doigts en avant et deux en arrière; il s'appuie de l'autorité de Schwenckfeld qui est tombé dans la même erreur, et d'une figure fautive de Belon, que néanmoins ce naturaliste a corrigée lui-même, en décrivant très-bien la forme du pied de cet oiseau qui est singulière: des trois doigts antérieurs, l'extérieur est étroitement uni à celui du milieu, jusqu'à la troisième articulation, de manière à paroître ne faire qu'un seul doigt, ce qui forme en dessous une plante de pied large et aplatie; le doigt intérieur est très-court et plus que celui de der-

rière; les pieds sont aussi très-courts; la tête est grosse, le bec long, épais à sa base, et filé droit en pointe, laquelle est généralement courte dans les espèces de ce genre.

C'est le plus bel oiseau de nos climats, et il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse comparer au martin-pêcheur pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs: elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie; tout le milieu du dos, avec le dessus de la queue, est d'un bleu-clair et brillant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du saphyr, et l'œil de la turquoise; le vert se mêle sur les ailes au bleu, et la plupart des plumes y sont terminées et ponctuées par une teinte d'aigue-marine; la tête et le dessus du cou sont pointillés, de même, de taches plus claires sur un fond d'azur. Gessner compare le jaune-rouge ardent qui colore la poitrine, au rouge enflammé d'un charbon.

Il semble que le martin-pêcheur se soit échappé de ces climats où le soleil verse avec les flots d'une lumière plus pure , tous les trésors des plus riches couleurs. Et en effet, si l'espèce de notre martin - pêcheur n'appartient pas précisément aux climats de l'orient et du midi, le genre entier de ces beaux oiseaux en est originaire : car, pour une seule espèce que nous avons en Europe , l'Afrique et l'Asie nous en offrent plus de vingt, et nous en connaissons encore huit autres espèces dans les climats chauds de l'Amérique. Celle de l'Europe est même répandue en Asie et en Afrique ; plusieurs martin-pêcheurs envoyés de la Chine et d'Égypte, se sont trouvés les mêmes que le nôtre, et Belon dit l'avoir reconnu dans la Grèce et la Thrace.

Cet oiseau, quoiqu'originaire de climats plus chauds , s'est habitué à la température et même au froid du nôtre : on le voit en hiver, le long des

ruisseaux , plonger sous la glace , et en sortir en rapportant sa proie ; c'est par cette raison que les Allemands l'ont appelé *eiszvogel* , oiseau de la glace , et Belon se trompe , en disant qu'il ne fait que passer dans nos contrées , puisqu'il y reste dans le temps de la gelée.

Son vol est rapide et filé ; il suit ordinairement les contours des ruisseaux , en rasant la surface de l'eau ; il crie en volant , *ki , ki , ki , ki* , d'une voix perçante , et qui fait retentir les rivages : il a , dans le printemps , un autre chant qu'on ne laisse pas d'entendre malgré le murmure des flots et le bruit des cascades ; il est très-sauvage et part de loin ; il se tient sur une branche avancée au-dessus de l'eau pour pêcher ; il y reste immobile , et épie souvent deux heures entières le moment du passage d'un petit poisson ; il fond sur cette proie en se laissant tomber dans l'eau où il reste plusieurs secondes ; il én

sort avec le poisson au bec , qu'il porte ensuite sur la terre , contre laquelle il le bat pour le tuer avant de l'avaler.

Au défaut de branches avancées sur l'eau , le martin-pêcheur se pose sur quelque pierre voisine du rivage , ou même sur le gravier ; mais au moment qu'il aperçoit un petit poisson , il fait un bond de douze ou quinze pieds , et se laisse tomber à-plomb de cette hauteur ; souvent aussi on le voit s'arrêter dans son vol rapide , demeurer immobile , et se soutenir au même lieu pendant plusieurs secondes ; c'est son manège d'hiver lorsque les eaux troubles ou les glaces épaisses le forcent de quitter les rivières , et le réduisent aux petits ruisseaux d'eau vive : à chaque pause il reste comme suspendu à la hauteur de quinze ou vingt pieds , et lorsqu'il veut changer de place , il se rabaisse et ne vole pas à plus d'un pied de hauteur sur l'eau ; il se relève en-

ELLE
bec , qu'il
, contre la-
er avant de

vancées sur
e pose sur
rivage , ou
au moment
on , il fait
e pieds , et
cette hau-
t s'arrêter
rer immo-
e lieu pen-
st son ma-
c troubles
percent de
isent aux
à chaque
ndu à la
pieds , et
ce , il se
un pied
ève en-

DU MARTIN-PÊCHEUR. 219
suite et s'arrête de nouveau. Cet exer-
cice réitéré et pres que continuel , dé-
montre que cet oiseau plonge pour de
bien petits objets , poissons ou insectes,
et souvent en vain ; car il parcourt
de cette manière des demi-lieues de
chemin.

Il niche au bord des rivières et des
ruisseaux , dans des trous creusés par
des rats d'eau ou par les écrevisses ,
qu'il approfondit lui-même , et dont il
maçonne et rétrécit l'ouverture : on y
trouve de petites arêtes de poisson ,
des écailles sur de la poussière , sans
forme de nid ; et c'est sur cette pous-
sière que nous avons vu ses œufs dé-
posés , sans remarquer ces petites pe-
lottes dont Belon dit qu'il pétrit son
nid , et sans trouver à ce nid la figure
que lui donne Aristote , en le compa-
rant pour la forme à une cucurbité ,
et pour la matière et la texture , à ces
boules de mer ou pelottes de filamens
entrelacés , qui se coupent difficile-

ment, mais qui desséchées, deviennent friables : il en est de même des *halcyonium* de Pline dont il fait quatre espèces, et que quelques-uns ont donnés pour des nids d'alcyon, mais qui ne sont autre chose que différentes pelottes de mer ou des holothuries qui n'ont aucun rapport avec des nids d'oiseau ; et quant à ces nids fameux du Tunquin et de la Cochinchine que l'on mange avec délices, et que l'on a aussi nommés *nids d'Alcyon*, ils sont l'ouvrage de l'hirondelle salangane.

Les martin-pêcheurs commencent à fréquenter leur trou dès le mois de mars : on voit dans ce temps le mâle poursuivre vivement la femelle. Les anciens croyoient les alcyons bien ardens, puisqu'ils ont dit que le mâle meurt dans l'accouplement ; et Aristote prétend qu'il entre en amour dès l'âge de quatre mois.

Au reste, l'espèce de notre martin-pêcheur n'est pas nombreuse, quoique

ces oiseaux produisent six, sept et jusqu'à neuf petits selon Gessner ; mais le genre de vie auquel ils sont assujettis les fait souvent périr, et ce n'est pas toujours impunément qu'ils bravent la rigueur de nos hivers ; on en trouve de morts sur la glace. Olina donne la manière de les prendre à la pointe du jour ou à la nuit tombante, avec un trébuchet tendu au bord de l'eau ; il ajoute qu'ils vivent quatre ou cinq ans ; on sait seulement qu'on peut les nourrir pendant quelque temps dans les chambres où l'on place des bassins d'eau remplis de petits poissons. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, en a nourri quelques-uns pendant plusieurs mois, en leur donnant tous les jours de petits poissons frais, c'est la seule nourriture qui leur convienne ; car de quatre martin-pêcheurs qu'on m'apporta le vingt-un août 1778, et qui étoient aussi grands que père et mère, quoique pris dans le

..

nid, qui étoit un trou sur le bord de la rivière, deux refusèrent constamment les mouches, les fourmis, les vers de terre, la pâtée, le fromage, et périrent d'inanition au bout de deux jours; les deux autres qui mangèrent un peu de fromage et quelques vers de terre, ne vécutent que six jours. Au reste, Gessner observe que le martin-pêcheur ne peut se priver, et qu'il demeure toujours également sauvage; sa chair a une odeur de faux musc et n'est pas bonne à manger; sa graisse est rougeâtre; il a le ventricule spacieux et lâche comme les oiseaux de proie; et comme eux il rend par le bec les restes indigestes de ce qu'il a avalé, écailles et arêtes roulées en petites boules: ce viscère est placé fort bas; l'œsophage est par conséquent très-long; la langue est courte, de couleur rouge ou jaune, comme le dedans et le fond du bec.

Il est singulier qu'un oiseau qui vole avec tant de vitesse et de continuité,

DU MARTIN-PÊCHEUR. 223

n'ait pas les ailes amples ; elles sont au contraire fort petites à proportion de sa grosseur, d'où l'on peut juger de la force des muscles qui les meuvent ; car il n'y a peut-être point d'oiseau qui ait les mouvemens aussi prompts et le vol aussi rapide , il part comme un trait d'arbalète ; s'il laisse tomber un poisson de la branche où il s'est perché , souvent il reprend sa proie avant qu'elle ait touché terre ; comme il ne se pose guère que sur des branches sèches, on a dit qu'il faisoit sécher le bois sur lequel il s'arrête.

On donne à cet oiseau desséché, la propriété de conserver les draps et autres étoffes de laine , et d'éloigner les teignes : les marchands le suspendent à cet effet dans leurs magasins ; son odeur de faux musc pourroit peut-être écarter ces insectes, mais pas plus que toute autre odeur pénétrante ; comme son corps se dessèche aisément, on a dit que sa chair n'étoit jamais

attaquée de corruption ; et ces vertus quoiqu'imaginaires , le cèdent encore aux merveilles qu'en ont racontées quelques auteurs , en recueillant les idées superstitieuses des anciens sur l'alcyon : il a , disent-ils , la propriété de repousser la foudre ; celle de faire augmenter un trésor enfoui , et quoique mort , de renouveler son plumage à chaque saison de mue ; il communique , dit Kiranides , à qui le porte avec soi , la grace et la beauté ; il donne la paix à la maison , le calme en mer , attire les poissons et rend la pêche abondante sur toutes les eaux : ces fables flattent la crédulité , mais malheureusement ce ne sont que des fables.

LES MARTIN-PÊCHEURS ÉTRANGERS.

COMME le nombre des espèces étrangères est ici très-considérable , et que toutes se trouvent dans les climats chauds , on doit regarder celle de notre martin-pêcheur , comme échappée de

DU MARTIN-PÊCHEUR. 225.

cette grande famille, puisqu'elle est seule et même sans variété dans nos contrées. Pour mettre de l'ordre dans l'énumération de cette multitude d'espèces étrangères, nous séparerons d'abord tous les martin-pêcheurs de l'ancien continent de ceux de l'Amérique, et ensuite nous indiquerons les uns et les autres par ordre de grandeur, en commençant par ceux qui sont plus grands que notre martin-pêcheur d'Europe, et continuant par ceux qui lui sont égaux en grandeur ou qui sont plus petits.

GRANDS MARTIN-PÊCHEURS
de l'ancien Continent.

LE PLUS GRAND MARTIN-PÊCHEUR.

Première espèce.

CET oiseau, le plus grand de son genre, se trouve à la nouvelle Guinée: il est long de seize pouces, et gros comme un choucas; tout son plumage,

excepté la queue, paroît lavé de bistre, bruni sur le dos et sur l'aile, plus clair et légèrement traversé de petites ondes noirâtres sur tout le devant du corps et autour du cou sur un fond plus blanc; les plumes du sommet de la tête sont, ainsi qu'un large trait sous l'œil, du bistre brun du dos; la queue d'un fauve roux traversé d'ondes noires, est blanche à l'extrémité; le demi-bec inférieur est orangé, le supérieur noir et légèrement fléchi à la pointe; trait par lequel cet oiseau paroît sortir et s'éloigner un peu du genre des martin-pêcheurs, auquel d'ailleurs il appartient par tous les autres caractères.

MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.

Seconde espèce.

IL a un peu plus de neuf pouces de longueur; et son bec, qui est rouge, en a deux et demi; toute la tête, le cou et le dessous du corps sont d'un beau

roux-brun; la queue, le dos et la moitié des ailes sont d'un bleu changeant selon les aspects, en bleu de ciel et en bleu d'aigue-marine; la pointe des ailes et les épaules sont noires. Cette espèce se trouve à Madagascar; on la voit aussi en Afrique, sur la rivière de Gambie, selon Edwards. Un martin-pêcheur de la côte de Malabar, qui est la quatorzième espèce de M. Brisson, ressemble en tout à celui-ci, excepté que sa gorge est blanche; différence qui peut bien n'être que celle de deux individus mâle et femelle dans la même espèce, au moyen de quoi celle-ci se trouveroit suivant la parallèle de l'équateur, dans toute l'étendue du continent; elle s'y trouveroit même sur une très-grande largeur, si, comme il nous paroît, le martin-pêcheur de Smyrne d'Albin, dont M. Brisson fait sa treizième espèce, est encore le même oiseau que celui-ci.

LE
 vé de bis-
 aile, plus
 de petitea
 devant du
 un fond
 mmet de
 rge trait
 a dos; la
 sé d'on-
 trémité;
 angé, le
 fléchi à
 t oiseau
 peu du
 auquel
 les au-

ROUX.

ces de
 ge, en
 le cou
 beau

LE MARTIN-PÊCHEUR CRABIER.

Troisième espèce.

Ce martin-pêcheur nous est venu du Sénégal, sous le nom de *crabier*; il y a apparence qu'il se trouve également aux îles du Cap-Vert, et que c'est à lui que se rapporte la notice suivante, donnée par M. Forster, dans le second voyage du capitaine Cook. «L'oiseau le plus remarquable que nous vîmes aux îles du Cap-Vert, est une espèce de martin-pêcheur, qui se nourrit de gros crabes de terre rouges et bleus, dont sont remplis les trous de cesolsec et brûlé». Ce martin-pêcheur a la queue et tout le dos d'un bleu d'aigue-marine; ce bleu peint encore le bord extérieur des plumes grandes et moyennes de l'aile; mais leurs pointes sont noires, et une large plaque de cette couleur couvre toute la partie la plus voisine du corps, et marque sur l'aile comme

RELLE

CRABIER.

ce.

est venu du
bier; il y a ap-
galement aux
est à lui que
ante, donnée
cond voyage
au le plus re-
aux îles du
de martin-
gros crabes
dont sont
c et brûlé».
eue et tout
marine; ce
extérieur
yennes de
ont noires,
te couleur
us voisine
ile comme

DU MARTIN-PÊCHEUR. 229

le dessin d'une seconde aile; tout le dessous du corps est fauve-clair; un trait noir s'étend derrière l'œil; le bec et les pieds sont couleur de rouille foncée. La longueur de cet oiseau est d'un pied.

LE MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC.

Quatrième espèce.

Le bec des martin-pêcheurs est généralement grand et fort: celui-ci l'a plus épais encore, et plus fort à proportion qu'aucun autre. L'oiseau entier a quatorze pouces; le bec seul en a plus de trois, et onze lignes d'épaisseur à sa base; la tête est coiffée de gris-clair; le dos est vert-d'eau; les ailes sont d'un bleu d'aigue-marine; la queue est du même vert que le dos, elle est doublée de gris; tout le dessous du corps est d'un fauve terne et foible; le gros bec de ce martin-pêcheur est d'un rouge de cire d'Espagne.

Oiseaux. V.

20

LE MARTIN-PÊCHEUR PIE.

Cinquième espèce.

Le blanc et le noir mêlés et coupés dans tout le plumage de cet oiseau , sont représentés par le nom que nous lui donnons de *martin-pêcheur pie*. Le dos est à fond noir nué de blanc ; il a une zone noire sur la poitrine ; tout le devant du cou jusque sous le bec est blanc ; les pennes de l'aile noires du côté extérieur , sont en dedans tranchées de blanc et de noir , frangées de blanc ; le haut de la tête et la huppe sont noires , le bec et les pieds le sont aussi ; la longueur totale de l'oiseau est de près de huit pouces.

Ce martin-pêcheur est venu du Cap de Bonne-Espérance : en lui comparant un autre , envoyé du Sénégal , nous n'avons pu nous empêcher de les regarder comme étant de la même espèce ; la différence la plus notable, mais

LE

R. PIE.

et coupés
et oiseau,
que nous
sur pie. Le
blanc; il a
; tout le
le bec est
noires du
ans tran-
angées de
la huppe
ds le sont
e l'oiseau

u du Cap
i compa-
Sénégal,
ner de les
même es-
ble, mais

DU MARTIN-PÊCHEUR. 231

qui n'est rien moins que spécifique, est que celui du Sénégal a dans son plumage plus de blanc, et celui du Cap un peu plus de noir. M. Edwards a donné un de ces oiseaux qui venoient de Perse; mais sa figure est assez défectueuse, et la distribution des couleurs n'y est nullement rendue; il déclare que cet oiseau avoit été envoyé dans l'esprit-de-vin, et remarque lui-même combien les couleurs sont affoiblies et brouillées dans les oiseaux qui ont séjourné dans cette liqueur. Mais il n'y a nulle apparence que le martin-pêcheur blanc et noir de la Jamaïque, qu'indique Sloane, et dont il donne une figure sur la vérité de laquelle on ne peut guère compter, soit de la même espèce que celui du Sénégal ou du Cap de Bonne-Espérance, quoique M. Brisson ne fasse aucune difficulté de les mettre ensemble: un oiseau de vol court et rasant les rivages, ne peut avoir fourni la traversée du vaste Océan atlantique, et la na-

ture si variée dans ses ouvrages , ne paroît avoir répété aucune de ses formes dans l'autre continent, mais les avoir faites sur des modèles tout neufs, quand elle n'a pu le peupler du fond de ses anciennes productions. C'est apparemment aussi une espèce indigène et entièrement propre aux terres où elle s'est trouvée , que celle des martin-pêcheurs qu'on a vus dans ces îles perdues au milieu des mers du sud , et reconnues par les derniers navigateurs. M. Forster, dans le second voyage autour du monde du capitaine Cook, les a trouvés à Taïti, à Huaheine, à Uliétéa, îles éloignées de quinze cents lieues de tous les continens. Ces martin-pêcheurs sont d'un vert-sombre, avec un collier de la même couleur sur un cou blanc. Il paroît que quelques-uns de ces insulaires les regardent avec superstition, et l'on diroit qu'on s'est rencontré d'un bout du monde à l'autre, pour imaginer aux oiseaux de la

famille des alcyons quelques propriétés merveilleuses.

LE MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ.

Sixième espèce.

CE MARTIN-PÊCHEUR a seize pouces de longueur, il est un des plus grands; son plumage est richement émaillé, quoiqu'il n'ait pas de couleurs éclatantes; il est tout parsemé de gouttes blanches, jetées par lignes transversales sur un fond gris-noirâtre du dos à la queue; la gorge est blanche avec des traits noirâtres sur les côtés; la poitrine est émaillée de ces deux mêmes couleurs et de roux; le ventre est blanc; les flancs et les couvertures du dessous de la queue sont de couleur rousse.

M. Sonnerat donne une espèce de martin-pêcheur de la nouvelle Guinée qui a beaucoup de rapport avec celui-ci, par la taille et une partie des couleurs; nous ne prononcerons pas cepen-

234 HISTOIRE NATURELLE
dant sur l'identité de leurs espèces ,
et nous ne ferons qu'indiquer cette
dernière , la figure qui est jointe à
sa notice , ne nous paroissant pas as-
sez distincte.

LE MARTIN-PÊCHEUR à coiffe noire.

Septième espèce.

CE martin-pêcheur est un des plus
beaux ; du bleu-violet moelleux et sa-
tiné couvre le dos , la queue et la moi-
tié des ailes ; leurs pointes et les épaules
sont noires ; le ventre est roux-clair ;
un plastron blanc marque la poitrine
et la gorge , et fait le tour du cou près
du dos ; la tête porte une ample coiffe
noire ; un grand bec rouge brillant
achève de relever les belles couleurs
dont cet oiseau est paré ; il a dix pou-
ces de longueur ; il se trouve à la Chi-
ne ; et nous regardons comme une es-
pèce très-voisine de celle-ci, ou comme
une simple variété , le grand martin-

DU MARTIN-PÊCHEUR. 235

pêcheur de l'île de Luçon, donné par M. Sonnerat dans son Voyage à la nouvelle Guinée.

LE MARTIN-PÊCHEUR à tête verte.

Huitième espèce.

UNE calotte verte, garnie à l'entour d'un bord noir, couvre la tête de ce martin-pêcheur; son dos est du même vert quise fond sur les ailes et la queue en bleu d'aigue-marine; le cou, la gorge et tout le devant du cou sont blancs; le bec, les pieds et le dessous de la queue sont noirâtres: il a neuf pouces de longueur. Nous en trouvons une notice dans les papiers de M. Commerson, qui l'a vu et décrit dans l'île de *Bouro*, voisine d'Amboine et l'une des Moluques.

LE MARTIN-PÊCHEUR à tête et cou
couleur de paille.

Neuvième espèce.

Ce martin-pêcheur, dont l'espèce est nouvelle, a les ailes et la queue d'un

bleu-turquin foncé ; les grandes penes des premières sont brunes , frangées de bleu ; le dos bleu d'aigue-marine , le cou , le devant et le dessous du corps blancs, teints de jaune paille ou ventre de biche ; de petits pinceaux noirs sont tracés sur le fond blanc du sommet de la tête ; le bec est rouge et a près de trois pouces de longueur ; la grandeur totale de l'oiseau est d'un pied. C'est à une espèce semblable, quoiqu'un peu plus petite , que paroît se rapporter la notice d'un martin-pêcheur de Célèbes , donnée par les voyageurs , mais apparemment un peu embellie par leur imagination. « Cet oiseau, disent-ils, se nourrit d'un petit poisson qu'il va guetter sur la rivière. Il y voltige en tournoyant à fleur-d'eau, jusqu'à ce que le poisson, qui est fort léger, saute en l'air et semble prendre le dessus pour fondre sur son ennemi ; mais l'oiseau a toujours l'adresse de le prévenir ; il l'enlève de son bec et l'emporte dans son nid , où

DU MARTIN-PÊCHEUR. 237

il s'en nourrit un jour ou deux ; pendant lesquels son unique occupation est de chanter.... Il n'a guère que la grosseur d'une alouette; son bec est rouge; le plumage de sa tête et celui de son dos sont tout-à-fait verts ; celui du ventre tire sur le jaune; et sa queue est du plus beau bleu du monde.... Cet oiseau merveilleux se nomme *ten-rou-joulon* ».

LE MARTIN-PÊCHEUR à collier blanc.

Dixième espèce.

M. SONNERAT nous a fait connoître cette espèce de martin-pêcheur. Il est un peu moins grand qu'un merle ; sa tête, son dos, ses ailes et sa queue, sont d'un bleu nuancé de vert ; tout le dessous du corps est blanc, et une bandette blanche passe autour du cou. Il a trouvé cette espèce aux Philippines, et nous avons lieu de croire qu'elle se voit aussi à la Chine.

L'oiseau que M. Brisson n'indique

que d'après un dessin , sous le nom de *martin-pêcheur à collier des Indes*, et qu'il dit être beaucoup plus gros que notre martin-pêcheur d'Europe , pourroit bien être une variété dans cette dixième espèce.

LES MARTIN-PÊCHEURS de moyenne grandeur de l'ancien Continent.

L E B A B O U C A R D .

Première espèce moyenne.

Le nom du *martin-pêcheur* au Sénégal , en langue jalofe , est *baboucard*. Les espèces en sont multipliées sur le grand fleuve de cette contrée, et toutes sont peintes des couleurs les plus variées et les plus vives. Nous appliquons le nom générique de *baboucard* à celui dont M. Brisson a fait sa septième espèce, et qui a tant de ressemblance avec le martin-pêcheur d'Europe , qu'on peut croire que leurs espèces sont très-voisines, ou peut-être n'en font qu'une,

DU MARTIN-PÊCHEUR. 239

puisqu'on nous avons déjà remarqué que cet oiseau, comme un étranger égaré dans nos climats, est réellement originaire des climats plus chauds, auxquels son genre entier appartient.

LE MARTIN-PÊCHEUR *bleu et noir du Sénégal.*

Seconde espèce moyenne.

Celui-ci paroît un peu plus gros que notre martin-pêcheur, quoique sa longueur ne soit guère que de sept pouces; la queue, le dos, les plumes moyennes de l'aile, sont d'un bleu-foncé; le reste de l'aile, couvertures et grandes plumes, est noir; le dessous du corps est fauve-roux, jusque vers la gorge qui est blanche, ombrée de bleuâtre; cette teinte un peu plus forte, couvre le dessus de la tête et du cou; le bec est roux, et les pieds sont rougeâtres.

LE MARTIN-PÊCHEUR à tête grise.

Troisième espèce moyenne.

CE martin-pêcheur est entre la grande taille et la moyenne : il est à-peu-près de la grosseur de la petite grive; et sa longueur est de huit pouces et demi; il a la tête et le cou enveloppés de gris-brun, plus clair et blanchissant sur la gorge et le devant du cou; le dessous du corps est blanc; tout le manteau est bleu d'aigue-marine, à l'exception d'une grande bande noire étendue sur les couvertures de l'aile, et une autre qui se marque sur les grandes pennes; la mandibule supérieure du bec est rouge, l'inférieure est noire.

LE MARTIN-PÊCHEUR à front jaune.

Quatrième espèce moyenne.

ALBIN a donné cet oiseau : il est, dit-il, de la grandeur du martin-pêcheur d'Angleterre. Si l'on peut se

DU MARTIN-PÊCHEUR. 241

confier davantage aux descriptions de cet auteur qu'à ses peintures, cette espèce se distingue des autres par le beau jaune qui teint tout le dessous du corps et le front; une tache noire part du bec et entoure les yeux; derrière la tête est une bande de bleu sombre, et ensuite un trait de blanc; la gorge est blanche aussi; le dos bleu-foncé, le croupion et la queue sont d'un rouge terne; les ailes d'un gris-de-fer obscur.

LE MARTIN-PÊCHEUR à longs brins.

Cinquième espèce moyenne.

CETTE espèce est très-remarquable dans son genre, par un caractère qui n'appartient qu'à elle; les deux plumes du milieu de la queue se prolongent et s'effilent en deux longs brins, qui n'ont qu'une tige nue, sur trois pouces de longueur, et reprennent à l'extrémité une petite barbe de plumes; du bleu turquin moelleux et foncé, du brun

noir et velouté , couvrent et coupent par quatre grandes taches le manteau ; le noir occupe le haut du dos et la pointe des ailes ; le gros bleu leur milieu, le dessus du cou et la tête ; tout le dessous du corps et la queue, sont d'un blanc foiblement teint d'un rouge léger ; le bec et les pieds sont orangés ; sur chacune des deux plumes du milieu de la queue , est une tache bleue , et les longs brins sont de cette même couleur. Seba nomme cet oiseau à cause de sa beauté, *nymphe de Ternate* ; il ajoute que les plumes de la queue sont, dans le mâle, d'un tiers plus longues que dans la femelle.

PETITS MARTIN-PÊCHEURS
de l'ancien Continent.

LE MARTIN-PÊCHEUR à tête bleue.

Première petite espèce.

IL y a des martin-pêcheurs aussi petits que le roitelet, ou pour les com-

DU MARTIN-PÊCHEUR. 243

parer à un petit genre plus voisin d'eux , et qui n'en diffère que par le bec aplati, aussi petits que des todiers. Celui-ci est de ce nombre : il n'a guère que quatre pouces de longueur ; il est d'un beau roux sur tout le corps en-dessous et jusque sous l'œil ; la gorge est blanche ; le dos est d'un beau bleu d'outre-mer ; l'aile est du même bleu à l'exception des grandes plumes , qui sont noirâtres ; le sommet de la tête est d'un bleu-vif , chargé de petites ondes d'un bleu plus clair et verdoyant ; son bec très-long à proportion de son petit corps, a treize lignes. Cet oiseau nous a été envoyé de Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR ROUX.

Seconde petite espèce.

Ce petit martin-pêcheur, qui n'a pas cinq pouces de longueur, a tout le dessus du corps, du bec à la queue, d'un roux vif et éclatant, excepté que l

grandes plumes de l'aile sont noires, et les moyennes seulement frangées de ce même rouge sur un fond noirâtre; tout le dessous du corps est d'un blanc teint de roux; le bec et les pieds sont rouges. M. Commerson l'a vu et décrit à Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.

Troisième petite espèce.

IL est de la même grandeur que le précédent : c'est de tous ces oiseaux, le plus joli et peut-être le plus riche en couleurs; un beau roux aurore, nué de pourpre mêlé de bleu, lui couvre la tête, le croupion et la queue; tout le dessous du corps est d'un roux doré sur fond blanc; le manteau est enrichi de bleu d'azur dans du noir velouté; une tache d'un pourpre clair prend à l'angle de l'œil, et se termine en arrière par un trait du bleu le plus vif; la gorge est blanche et le bec rouge. Ce char-

DU MARTIN-PÊCHEUR. 245

Un petit oiseau nous est venu de Pondichéry.

LE MARTIN-PÊCHEUR à bec blanc.

Quatrième petite espèce.

SEBA, d'après lequel on donne ce petit martin-pêcheur, dit qu'il a le bec blanc, le cou et la tête rouge-bai teint de pourpre ; les flancs de même ; les plumes de l'aile cendrées ; leurs couvertures et les plumes du dos d'un très-beau bleu ; la poitrine et le ventre jaune-clair ; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi. Du reste, quand Seba dit que les oiseaux de la famille des *alcyons* se nourrissent d'abeilles, il les confond avec les guépiers.

M. Vosmaër a donné deux petits martin-pêcheurs, qu'il rapporte à cet alcyon de Seba, mais en assurant qu'ils n'avoient que trois doigts, deux en avant et un en arrière. Ce fait avoit besoin d'être constaté, et l'a été par un

..

246 HISTOIRE NATURELLE
bon observateur, comme nous le ver-
rons ci-après.

LE MARTIN-PÊCHEUR DE BENGALE.

Cinquième petite espèce.

EDWARDS donne dans une même planche, deux petits martin-pêcheurs, qui paroissent d'espèces très-voisines, ou peut-être mâle et femelle de la même, quoique M. Brisson en fasse deux espèces séparées; ils ne sont pas plus grands que des todiers; l'un a le manteau bleu-de-ciel, et l'autre bleu d'aigue-marine; les penes des ailes et de la queue du premier, sont gris-brun; dans le second, ces mêmes plumes sont du même vert que le dos; le dessous du corps de tous deux est fauve-orangé. Klein, en faisant mention de cette espèce, dit qu'elle convient avec celle d'Europe par ces couleurs; il eût pu observer qu'elle en diffère beaucoup par la grandeur; mais toujours précoc-

ELLE
nous le ver-

BENGALE.

èce.

une même
n-pêcheurs,
ès-voisines,
elle de la
on en fasse
ne sont pas
; l'un a le
autre bleu
des ailes
sont gris-
êmes plu-
le dos; le
est fauve-
ention de
vient avec
rs; il eût
beaucoup
rs précoc-

DU MARTIN-PÊCHEUR. 247
cupé de sa fausse idée des doigts *deux*
et deux dans le genre des martin-pê-
cheurs, il se plaint qu'Edwards ne se
soit pas là-dessus plus clairement ex-
pliqué; quoique les figures d'Edwards
soient très-bien et très-nettes sur cette
partie, comme elles ont coutume de
l'être sur tout le reste.

LE MARTIN-PÊCHEUR à trois doigts.

Sixième petite espèce.

ON a déjà trouvé dans le genre des
pics, une singularité de cette nature
pour le nombre des doigts; elle est
moins surprenante dans la famille des
martin-pêcheurs où le petit doigt in-
térieur déjà si raccourci et presque
inutile, a pu être plus aisément omis
par la nature. C'est M. Sonnerat qui
nous a fait connoître ce petit martin-
pêcheur à trois doigts, lequel d'ailleurs
est un des plus brillans de ce genre si
beau et si riche en couleurs; il a tout

le dessus de la tête et du dos couleur de lilas foncé; les plumes des ailes sont d'un bleu d'indigo-sombre, mais relevé d'un limbe d'un bleu vif et éclatant, qui entoure chaque plume; tout le dessous du corps est blanc; le bec et les pieds sont rougeâtres. M. Sonnerat a trouvé cet oiseau à l'île de Luçon. M. Vosmaër dit simplement que les siens venoient des Indes orientales.

Nous regarderons cette espèce, la précédente de Seba, et celle de notre *martin-pêcheur pourpré*, comme trois espèces voisines, et qui pourroient peut-être se réduire à deux ou à une seule, s'il étoit plus facile d'apprécier les différences arbitraires des descriptions, ou si l'on pouvoit les rectifier sur les objets mêmes. Du reste, M. Vosmaër donne sous le nom d'*alcyon*, deux autres oiseaux qui ne sont pas des martin-pêcheurs: le premier qu'il appelle *alcyon d'Amérique à longue queue*, outre qu'il a la queue plus longue à

DU MARTIN-PÊCHEUR. 249

proportion qu'aucun oiseau de cette famille, ayant un bec courbé, caractère exclus du genre des martin-pêcheurs. Le second, au bec effilé, longuet, quadrangulaire et aux doigts pliés *deux et deux*, n'est pas un martin pêcheur, mais un jacamar.

L E V I N T S I.

Septième petite espèce.

VINTSI est le nom que les habitans des Philippines donnent à ce petit-martin-pêcheur, que ceux d'Amboine appellent, selon Seba, *tohorkey* et *hito*. Il a le dessus des ailes et la queue d'un bleu-de-ciel; la tête chargée de petites plumes longues, joliment tiquetées de points noirs et verdâtres, et relevées en huppe; la gorge est blanche; au côté du cou est une tache roux-fauve; tout le dessous du corps est de cette couleur, et l'oiseau entier n'a pas tout-à-fait cinq pouces de longueur.

L'espèce dix-sept de M. Brisson , nous paroît très-voisine de celle-ci , si même ce n'en est pas une répétition ; le peu de différence qui s'y remarque , n'indique du moins qu'une variété. On ne peut s'assurer à quelle espèce se rapporte le petit oiseau des Philippines que Camel appelle *salaczac* , et qui paroît être un martin-pêcheur , mais qu'il ne fait que nommer sans aucune description dans sa notice des oiseaux des Philippines , insérée dans les Transactions philosophiques.

M. Brisson décrit encore une espèce de petit-martin-pêcheur , sur un dessin qui lui a été apporté des Indes ; mais comme nous n'avons pas vu l'oiseau , non plus que ce naturaliste , nous ne pouvons rien ajouter à la notice qu'il en a donnée.

LES MARTIN-PÊCHEURS
du nouveau Continent.

Grandes espèces.

LE TAPARARA.

Première grande espèce.

TAPARARA est le nom générique du martin-pêcheur en langue garipane : nous l'appliquons à cette espèce, l'une de celles que l'on trouve à Cayenne ; elle est de la grandeur de l'étourneau ; le dessus de la tête, le dos et les épaules sont d'un beau bleu ; le croupion est bleu d'aigue-marine ; tout le dessous du corps est blanc ; les plumes de l'aile sont bleues en dehors, noires en dedans et en dessous ; celles de la queue de même, excepté que les deux du milieu sont toutes bleues ; au-dessous de l'occiput est une bande transversale noire. La grande quantité d'eau qui baigne les terres de la Guiane, est favorable à

la multiplication des martin-pêcheurs , aussi leurs espèces y sont nombreuses ; ces oiseaux indiquent les rivières poissonneuses ; on en rencontre très-fréquemment sur leurs bords. Il y a quantité de grands martin-pêcheurs , nous dit M. de la Borde, sur la rivière *Ouassa* ; mais ils ne s'attroupent jamais et vont toujours un à un ; ils nichent dans ces contrées comme en Europe , dans des trous creusés dans la coupe perpendiculaire des rivages ; il y a toujours plusieurs de ces trous voisins les uns des autres , quoique chacun de leurs hôtes n'en vive pas moins solitairement. M. de la Borde a vu de leurs petits en septembre, apparemment qu'ils font dans ce climat plus d'une nichée : le cri de ces oiseaux est *carac, carac*.

L' A L A T L I.

Seconde grande espèce.

Nous formons ce nom par contraction de celui d'*achalalactli* ou *michalactli*, que cet oiseau porte au Mexique, suivant Fernandez : c'est une des plus grandes espèces de martin-pêcheurs; sa longueur est de près de seize pouces, mais il n'a pas les couleurs aussi brillantes que les autres; le gris bleuâtre domine tout le dessus du corps : cette couleur est variée sur les ailes de franges blanches en feston à la pointe des pennes, desquelles les plus grandes sont noirâtres et coupées en dedans, de larges dentelures blanches; celles de la queue sont largement rayées de blanc; le dessous du corps est d'un roux-marron, qui s'éclaircit en remontant sur la poitrine, où il est écaillé ou maillé dans du gris; la gorge est blanche, et ce blanc s'étendant sur

les côtés du cou, en fait le tour entier : c'est par ce caractère que Nieremberg l'a nommé *oiseau à collier* ; toute la tête et la nuque sont du même gris-bleuâtre que le dos. Cet oiseau est voyageur ; il arrive en certain temps de l'année dans les provinces septentrionales du Mexique , où il vient apparemment des contrées plus chaudes , car on le voit aux Antilles, et il nous a été envoyé de la Martinique. M. Adanson dit qu'il se trouve aussi, quoiqu'assez rarement au Sénégal, dans les lieux voisins de l'embouchure du Niger. Mais la difficulté d'imaginer qu'un oiseau de la Martinique se trouve en même temps au Sénégal, le frappe lui-même, et lui fait chercher des différences entre l'*achalalactli* de Fernandez et de Nieremberg, et ce martin-pêcheur d'Afrique ; de ces différences il en résulteroit que l'oiseau donné par M. Brisson seroit non le véritable *achalalactli* du Mexique , mais celui du Sénégal ;

LLE
our entier :
Nieremberg
r; toute la
même gris-
oiseau est
tain temps
ces septen-
l vient ap-
s chaudes ,
et il nous a
M. Adan-
quoiqu'as-
les lieux
du Niger.
qu'un oi-
ve en mé-
pe lui-mé-
différences
mandez et
-pêcheur
il en ré-
M. Bris-
halalactli
Sénégal ;

DU MARTIN-PÊCHEUR. 255
et nous ne doutons pas en effet qu'à
cette distance de climats , des oiseaux
incapables d'une longue traversée , ne
soient d'espèces différentes.

L E J A G U A C A T I .

Troisième grande espèce.

Nous avons vu que l'espèce du mar-
tin-pêcheur d'Europe se trouve en Asie
et paroît occuper toute l'étendue de
l'ancien continent : en voici un qui se
trouve d'une extrémité à l'autre dans
le nouveau , depuis la baie d'Hudson
au Brésil. Marcgrave l'a décrit sous le
nom brésilien de *jacuacatiguacu* et de
papapeixe que lui donnent les Portu-
gais. Catesby l'a vu à la Caroline , où
il dit que cet oiseau faisoit proie de lé-
zards ainsi que de poisson. Edwards
l'a reçu de la baie d'Hudson, où il pa-
roît dans le printemps et l'été. M. Bris-
son l'a donné trois fois d'après ces trois
auteurs , sans les comparer , puisque la

ressemblance est frappante, et qu'Edwards la remarque lui-même. Nous avons reçu ce martin-pêcheur de Saint-Domingue et de la Louisiane. Les seules différences réelles que la comparaison des deux individus nous ait offertes, sont dans l'écharpe de la gorge qui est un peu festonnée de roux dans ce martin-pêcheur venu de Saint-Domingue, et simplement grise dans l'autre; et dans la queue qui, dans le premier, est un peu plus tiquetée et régulièrement semée de gouttes sur toutes ses pennes, au lieu que les gouttes sont moins visibles dans celles du second, et ne paroissent bien que quand l'oiseau s'épanouit; du reste, tout le dessus du corps est également d'un beau gris-de-fer ou d'ardoise; les plumes de la tête, relevées en huppe, sont de la même couleur; le tour du cou est blanc, ainsi que la gorge; il y a du roux sur la poitrine et sur les flancs; les pennes de l'aile sont noires,

DU MARTIN-PÊCHEUR. 257

marquées de blanc à la poitrine, et coupées dans leur milieu d'un petit frangé blanc, qui n'est que le bord de grandes échancrures blanches que portent les barbes intérieures, et qui paroissent quand l'aile se déploie. Marcgrave désigne la grandeur de ces oiseaux en les comparant à la litorne (*magnitudo ut turdelæ*); Klein, qui ne connoissoit pas les grands martin-pêcheurs de la Nouvelle-Guinée, prend celui-ci pour la plus grande espèce de ce genre.

L E M A T U I T U I.

Quatrième espèce.

MARCGRAVE décrit encore ce martin-pêcheur du Brésil, et lui donne ses véritables caractères; le cou et les pieds courts; le bec droit et fort; sa partie supérieure est d'un rouge de vermillon, elle avance sur l'inférieure et se courbe un peu à sa pointe; par-

258 HISTOIRE NATURELLE

particularité observée déjà dans le grand martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée. Celui-ci est de la taille de l'étourneau : toutes les plumes de la tête, du dessus du cou, du dos, des ailes et de la queue sont fauves ou brunes, tachetées de blanc-jaunâtre, comme dans l'épervier ; la gorge est jaune ; la poitrine et le ventre sont blancs, pointillés de brun : Marcgrave ne dit rien de particulier de ses habitudes naturelles.

LES MARTIN - PÊCHEURS *de moyenne grandeur du nouveau Continent.*

LE MARTIN-PÊCHEUR *vert et roux.*

Première espèce moyenne.

Ce martin-pêcheur se trouve à Cayenne : il a tout le dessous du corps d'un roux foncé et doré, excepté une zone onduée de blanc et de noir sur la poitrine, qui distingue le mâle ; un petit trait de roux va des narines aux yeux ; tout le dessus du corps est d'un vert sombre,

DU MARTIN-PÊCHEUR. 259

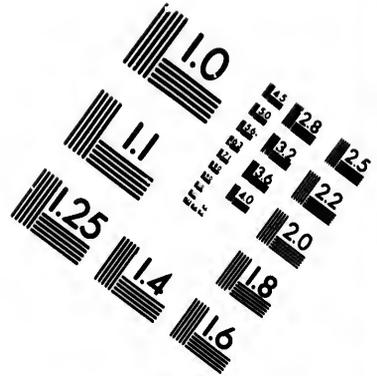
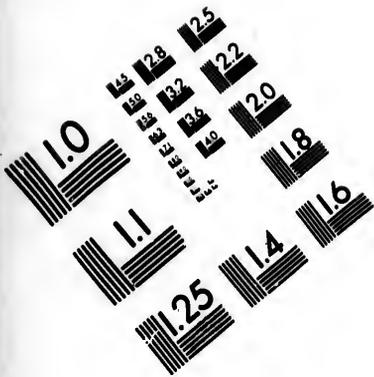
piqueté de quelques petites taches blanchâtres, rares et clair-semées; le bec est noir et long de deux pouces; la queue en a deux et demi de longueur, ce qui alonge cet oiseau, et lui donne huit pouces en tout; cependant il n'est pas plus grand que notre martin-pêcheur.

LE MARTIN-PÊCHEUR *vert et blanc.*

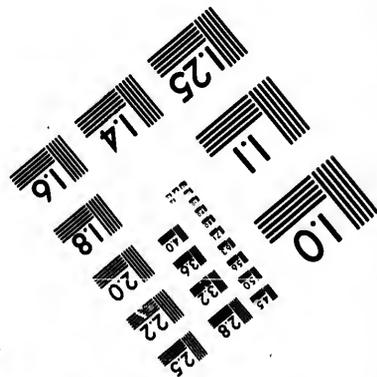
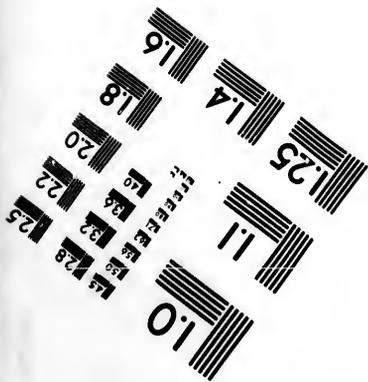
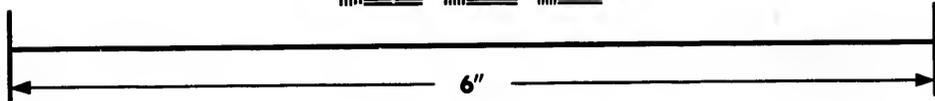
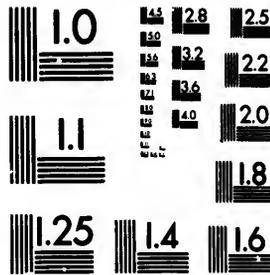
Seconde espèce moyenne.

CETTE espèce se trouve encore à Cayenne; elle est moins grande que la précédente, n'ayant que sept pouces, et néanmoins la queue est encore assez longue; tout le dessus du corps est lustré de vert sur fond noirâtre, coupé seulement par un fer-à-cheval blanc, qui prenant sous l'œil descend sur le derrière du cou, et par quelques traits blancs jetés dans l'aile; le ventre et l'estomac sont blancs et variés de quelques taches de la couleur du dos; la poitrine et le devant du cou sont d'un beau





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

18
20
22
25
28
32
36
40

10
15
20
25
30
35
40

roux dans le mâle ; ce caractère le distingue ; car la femelle a la gorge blanche.

L E G I P - G I P.

Troisième espèce moyenne.

C'EST cetoiseau *sans nom* dans Margrave , qu'il eût pu nommer *gip-gip* , puisqu'il dit que c'est son cri. Il est de la grandeur de l'alouette , et de la figure du *matuitui* , qui est la quatrième grande espèce des martin - pêcheurs d'Amérique ; son bec est droit et noir ; tout le dessus de la tête , du cou , les ailes et la queue sont rougeâtres ou plutôt d'un rouge - bai ombré , mêlé de blanc ; la gorge et le dessous du corps sont blancs , et l'on voit un trait brun qui passe du bec à l'œil ; son cri *gip-gip* ressemble au cri du petit de la poule-d'inde.

PETITS MARTIN-PÊCHEURS
du nouveau Continent.

LE MARTIN-PÊCHEUR *vert et orangé.*

IL n'y a en Amérique qu'une seule espèce de martin-pêcheur qu'on puisse appeler *petite*, et c'est celle de l'oiseau que nous indiquons ici, qui n'a pas cinq pouces de longueur; il a tout le dessous du corps d'un orangé brillant, à l'exception d'une tache blanche à la gorge, une autre à l'estomac, et une zone vert-foncé au bas du cou dans le mâle; la femelle n'a pas ce caractère; tous deux ont un demi-collier orangé derrière le cou; la tête et tout le manteau sont chargés d'un gris-vert, et les ailes tachetées de petites gouttes roussâtres vers l'épaule et aux grandes pennes qui sont brunes. Edwards, qui a donné la figure de ce martin-pêcheur, dit qu'il n'a pu découvrir de quel pays on l'avoit rapporté, mais nous l'avons reçu de Cayenne.

LES JACAMARS.

Nous conserverons à ces oiseaux le nom de jacamar , tiré par contraction de leur nom brésilien *jacamaciri*. Ils ne s'éloignent des martin-pêcheurs, qu'en ce que les jacamars ont les doigts disposés deux en avant et deux en arrière ; au lieu que les martin-pêcheurs ont trois doigts en devant et un seul en arrière ; mais d'ailleurs les jacamars leur ressemblent par la forme du corps et par celle du bec ; ils sont aussi de la même grosseur que les espèces moyennes dans les martin-pêcheurs.

LE JACAMAR proprement dit.

Première espèce.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi , et il est à-peu-près de la grosseur d'une alouette ; le bec est long d'un pouce cinq lignes ; la queue n'a que deux pouces , et néan-

moins elle dépasse d'un pouce les ailes lorsqu'elles sont pliées; les pennes de la queue sont bien régulièrement étalées; les pieds sont très-courts et de couleur jaunâtre; le bec est noir et les yeux sont d'un beau bleu-foncé; la gorge est blanche et le ventre est roux; tout le reste du plumage est d'un vert doré très-éclatant, avec des reflets couleur de cuivre rouge.

Dans quelques individus, la gorge est rousse aussi-bien que le ventre; dans d'autres, la gorge n'est qu'un peu jaunâtre; la couleur du dessus du corps est aussi plus ou moins brillante dans différens individus, ce qu'on peut attribuer à des variétés de sexe ou d'âge.

On trouve cet oiseau à la Guiane comme au Brésil; il se tient dans les forêts, où il préfère les endroits plus humides, parce que se nourrissant d'insectes, il y en trouve en plus grande quantité que dans les terrains plus secs; il ne fréquente pas les endroits décou-

verts et ne vole point en troupe, mais il reste constamment dans les bois les plus solitaires et les plus sombres; son vol, quoiqu'assez rapide, est très-court; il se perche sur les branches à une moyenne hauteur, et y demeure sans changer de place pendant toute la nuit, et pendant la plus grande partie de la journée; il est toujours seul et presque toujours en repos; néanmoins il y a ordinairement plusieurs de ces oiseaux dans le même canton de bois, et on les entend se rappeler par un petit ramage court et assez agréable. Pison dit qu'on les mange au Brésil, quoique leur chair soit assez dure.

LE JACAMAR A LONGUE QUEUE.

Seconde espèce.

Cet oiseau est un peu plus grand que le précédent duquel il diffère par la queue, qui a douze pennes, tandis que celle de l'autre n'en a que dix; d'ail-

leturs les deux penes du milieu sont bien plus longues, elles excèdent les autres de deux pouces trois lignes, et ont en totalité six pouces de longueur. Ce jacamar ressemble par la forme du corps, par celle du bec, et par la disposition des doigts au premier; néanmoins Edwards lui a placé trois doigts en avant et un seul en arrière, et c'est apparemment en conséquence de cette méprise qu'il en a fait un martin-pêcheur; il diffère aussi de notre premier jacamar par la teinte et par la distribution des couleurs qui n'ont rien de commun que le blanc sur la gorge: tout le reste du plumage est d'un vert-sombre et foncé, dans lequel on distingue seulement quelques reflets orangés et violets.

Nous ne connoissons pas la femelle dans l'espèce précédente; mais dans celle-ci elle diffère du mâle par les deux grandes penes de la queue qu'elle a beaucoup moins longues, et d'ailleurs

l'on n'aperçoit pas sur son plumage les reflets orangés et violets qu'on voit sur celui du mâle.

Ces jacamars à longue queue se nourrissent d'insectes comme les autres; mais c'est peut-être leur seule habitude commune, car ceux-ci fréquentent quelquefois les lieux découverts; ils volent au loin et se perchent jusque sur la cime des arbres; ils vont aussi par paires et ne paroissent pas être aussi solitaires ni aussi sédentaires que les autres; ils n'ont pas le même ramage, mais un cri ou sifflement doux qu'on n'entend que de près, et qu'ils ne répètent pas souvent.

Espèces connues dans ce genre.

L'Alcyon, ou Martin-pêcheur, *alcedo Isipida*.

Le Vintsi, *alcedo Cristata*.

Le Martin-pêcheur à front jaune, *alcedo Erithacea*.

Le Martin-pêcheur pourpré, *alcedo Purpurea*.

DU MARTIN-PÊCHEUR. 267

Le Martin-pêcheur de Madagascar, *alcedo Madagascariensis.*

Le Martin-pêcheur à tête bleue, *alcedo Caeruleo-Cephalo.*

Le Martin-pêcheur de Bengale, *alcedo Bengalensis.*

Le Martin-pêcheur vert et orangé, *alcedo Superciliosa.*

Le Martin-pêcheur à bec blanc, *alcedo Leucorhyncha.*

Le Gip gip, *alcedo Brasiliensis.*

Le Martin-pêcheur vert et blanc, *alcedo Americana.*

Le Martin-pêcheur vert et roux, *alcedo Bicolor.*

Le Matuitui, *alcedo Maculata.*

Le Jaguacati, *alcedo Alcyon.*

L'Alatli, *alcedo Torquata.*

Le Taparara, *alcedo Cayennensis.*

Le Martin-pêcheur à coiffe noire, *alcedo Atricapilla.*

Le Martin-pêcheur sacré, *alcedo Sacra.*

Le Martin-pêcheur à tête verte, *alcedo Chlorocephala.*

Le grand Martin-pêcheur brun, *alcedo Fusca.*

Le Martin-pêcheur à gros bec du Cap, *alcedo Capensis.*

Le Martin-pêcheur à tête grise, *alcedo Senegalensis.*

268 HISTOIRE NATURELLE

Le Martin-pêcheur de Java à tête et cou
couleur de paille, *alcedo Leucocephala*.

Le Martin-pêcheur pie, *alcedo Rudis*.

Le Martin-pêcheur à longs brins, *alcedo
Dsa*.

Le Jacamar à longue queue, *alcedo Para-
disea*.

Le Jacamar proprement dit, *alcedo Gal-
bula*.

Le Martin-pêcheur à trois doigts, *alcedo
Tridactyla*.

LLH

tête et cou
cocephala.

Rudis.

rins, alcedo

alcedo Para-

alcedo Gal-

igts, alcedo



Desève del.

Kacine Sculp.

1. LE GUEPIER . 2. LE GUEPIER VERD
A GORGE BLEU.

XXVII. GÉNÈRE.

LE GUÉPHER, *scorop.*

(Se doit en cullen (c'est) avec le lictel.)

Il se voit dans les champs, et dans les bois, et dans les prairies.

Il se voit dans les champs.

Cet oiseau mange non seulement les guêpes qui lui ont donné son nom (c'est-à-dire), et les abeilles qui lui ont donné son nom latin, anglais, etc. mais il mange aussi les hautes, les cigales, les sautillans, les sautillans et autres insectes qui se trouvent dans les champs, ainsi qu'on le voit dans les champs.



View of the

Mountain range

of the Mountains of the Province of

& Gordon Hill

XXVI^e. G E N R E.

LE GUÉPIER, MEROPS.

(Le doigt du milieu réuni avec le latéral.)

Caractère générique : bec courbé, un peu comprimé.

L E G U É P I E R.

CET oiseau mange non-seulement les guêpes qui lui ont donné son nom français, et les abeilles qui lui ont donné son nom latin, anglais, etc. mais il mange aussi les bourdons, les cigalés, les cousins, les mouches et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles : c'est la proie

dont il est le plus friand ; et les enfans de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air , de même qu'on pêche les poissons dans l'eau ; ils passent une épingle recourbée au travers d'une cigale vivante, ils attachent cette épingle à un long fil , la cigale n'en voltige pas moins , et le guépier l'apercevant, fond dessus, l'avale ainsi que l'hameçon et se trouve pris. A défaut d'insectes, il se rabat sur les petites graines, même sur le froment, et il paroît qu'en ramassant à terre cette nourriture , il ramasse en même temps de petites pierres , comme font tous les granivores, et sans y mettre plus d'intention. Ray soupçonne , d'après les rapports multipliés , tant internes qu'externes, de cet oiseau avec le martin-pêcheur, qu'il se nourrit aussi quelquefois de poisson comme ce dernier.

Les guépiers sont très-communs dans l'île de Candie , et si communs

qu'il n'y a endroit dans cette île, dit Belon, témoin oculaire, où l'on ne les voie voler : il ajoute que les Grecs de terre-ferme ne les connoissent point, ce qu'il avoit pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays; mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vu voler en Italie; car Aldrovande, citoyen de Bologne, assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville où on les prend aux filets et aux gluaux. Willulghby en a vu plusieurs fois à Rome exposés dans les marchés publics, et il est plus que probable qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseaux de passage : c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays septentrionaux. Nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bour-

gogne, le 8 mai 1776; ils se tinrent toujours ensemble, et criaient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre : leur cri étoit éclatant sans être agréable, et avoit quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée; ils le faisoient entendre étant posés et en volant. Ils se tenoient par préférence sur les arbres fruitiers qui étoient alors en fleur; et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles; on les voyoit souvent s'élaner de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée: ils parurent toujours défiants et ne se laissoient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé des autres et perché sur un picea, tandis que le reste de la troupe étoit dans un vergervoisin : ceux-ci effrayés du coup de fusil, s'envolèrent en criant tous à la fois, et se réfugièrent sur des noyers qui étoient dans un coteau de vignes peu éloigné; ils y restèrent constam-

ment sans reparoître dans les vergers ,
et au bout de quelques jours ils prirent
leur volée pour ne plus revenir.

On en a vu une autre troupe , au
mois de juin 1777, dans les environs
d'Anspach. M. Lottinger me mande
que ces oiseaux se montrent rarement
en Lorraine , qu'il n'en a jamais vu
plus de deux ensemble , qu'ils se te-
noient sur les branches les plus basses
des arbres ou arbrisseaux , et qu'ils
avoient un air d'embarras, comme s'ils
eussent senti qu'ils étoient dévoyés. Ils
paroissent encore plus rarement en
Suède , où ils se tiennent près de la
mer ; mais ils ne se trouvent presque
jamais en Angleterre, quoique ce pays
soit moins septentrional que la Suède,
et qu'ils aient l'aile assez forte pour
franchir le pas de Calais. Du côté de
l'orient ils sont répandus dans la zone
tempérée , depuis la Judée jusqu'au
Bengale , et sans doute bien au-delà ;
mais on ne les a pas suivis plus loin.

Ces oiseaux nichent comme l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, au fond des trous qu'ils savent se creuser avec leurs pieds courts et forts, et leur bec de fer, comme disent les Siciliens, dans les coteaux dont le terrain est le moins dur, et quelquefois dans les rives escarpées et sablonneuses des grands fleuves; ils donnent à ces trous jusqu'à six pieds et plus, soit en longueur, soit en profondeur; la femelle y dépose, sur un matelas de mousse, quatre ou cinq, et même six ou sept œufs blancs, un peu plus petits que ceux de merle; mais on ne peut observer ce qui se passe dans l'intérieur de ces obscurs souterrains; tout ce qu'on peut assurer, c'est que la jeune famille ne se disperse point: il est même nécessaire que plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses que Belon a vues dans l'île de Candie, suivant les rampes des montagnes où croît le thym, et où elles

trouvent en abondance les guêpes et les abeilles, attirées par les étamines parfumées de cette plante.

On compare le vol du guépier à celui de l'hirondelle, avec qui il a plusieurs autres rapports, comme on vient de le voir ; il ressemble aussi à bien des égards au martin-pêcheur, sur-tout par les belles couleurs de son plumage et la singulière conformation de ses pieds : enfin M. le docteur Lottinger, qui a le coup d'œil juste et exercé, lui trouve quelques-unes des allures du tête-chèvre ou engoule-vent.

Une singularité qui distingueroit cet oiseau de tout autre, si elle étoit bien avérée, c'est l'habitude qu'on lui prête de voler à rebours : Elien admire beaucoup cette singulière façon de voler, il eût mieux fait d'en douter ; c'est une erreur fondée, comme tant d'autres, sur quelque fait unique ou mal vu, qu'on peut se représenter aisément. Il en est de même de cette piété filiale

dont on a fait honneur à plusieurs oiseaux, mais dont on semble avoir accordé la palme à ceux-ci, puisque, si l'on en croit Aristote, Pline, Elien et ceux qui les ont copiés, ils n'attendent pas que leurs soins deviennent nécessaires à leurs père et mère pour les leur consacrer, ils les servent dès qu'ils sont en état de voler, et pour le seul plaisir de les servir; ils leur portent à manger dans leurs trous et préviennent tous leurs besoins. On voit bien que ce sont des fables, mais du moins la morale en est bonne.

Le guépier mâle a les yeux petits, mais d'un rouge vif, auxquels un bandeau noir donne encore plus d'éclat; le front d'une belle couleur d'aigue-marine; le dessus de la tête marron teinté de vert; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange, mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos; le dessus du corps d'un fauve pâle avec des re-

flets de vert et de marron plus ou moins apparens , selon les différentes incidences de la lumière ; la gorge d'un jaune-doré éclatant , terminé dans quelques individus par un collier noirâtre ; le devant du cou , la poitrine et le dessous du corps d'un bleu d'aiguesmarine qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures ; cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux , et sur le bord extérieur de l'aile sans aucun mélange ; elle passe au vert et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos ; presque toutes leurs pennes sont terminées de noir ; leurs petites couvertures supérieures sont teintées d'un vert-obscur , les moyennes de roux , et les grandes nuancées de vert et de roux ; le bec est noir et les pieds brun-rougeâtre (noirs selon Aldrovande) ; les côtés des pennes de la queue brunes dessus et blanches dessous. Au reste , toutes ces dif-

férentes couleurs sont très-variables , et dans leur teinte et dans leur distribution , et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est à très-peu près de la taille du mauvis , et de forme plus allongée ; il a le dos un peu convexe : Belon dit que la nature l'a fait bossu , et après en avoir cherché la raison , il n'a pu en trouver d'autres , sinon que cet oiseau aime toujours à voler ; c'est une raison peu satisfaisante , mais on conviendra que la bonne n'étoit pas facile à trouver.

Longueur totale , dix à onze pouces ; bec , vingt - deux lignes , large à sa base , un peu arqué ; langue mince , terminée par de longs filets ; narines recouvertes d'une espèce de poils rous-sâtres ; tarse , cinq à six lignes , assez gros proportionnellement à sa longueur ; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur , et l'intérieur par sa pre-

mière phalange seulement , comme dans le martin-pêcheur ; l'ongle postérieur le plus court de tous et le plus crochu ; vol , seize à dix-sept pouces ; queue , quatre pouces et demi , composée de six paires de plumes , dont les cinq paires latérales sont égales entr'elles ; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes , et d'environ dix-huit lignes les ailes qui sont composées de vingt-quatre plumes selon les uns , et de vingt-deux selon les autres : l'individu que j'ai observé n'en avoit que vingt-deux.

OEsophage long de trois pouces , se dilate à sa base en une poche glanduleuse ; ventricule plutôt membraneux que musculueux , de la grosseur d'une noix ordinaire ; vésicule du fiel grande et d'un vert d'émeraude ; foie d'un jaune-pâle ; deux cœcum , l'un de quinze lignes , l'autre de seize et demie : on n'a pu mesurer le tube intes-

tinal , parce qu'il avoit été trop maltraité par le coup de fusil.

LE GUÉPIER à tête jaune et blanche.

ALDROVANDE a vu cette espèce à Rome : elle est remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue , et par son bec plus court à proportion ; elle a la tête blanche variée de jaune et de couleur d'or ; les yeux jaunes ; les paupières rouges ; la poitrine rougeâtre ; le cou, le ventre et le dessous des ailes blanchâtres ; le dos jaune ; le crópion, la queue et les ailes d'un rouge très-vif ; le bec d'un jaune verdâtre , un peu arqué, long de deux pouces ; et la langue longue et pointue à-peu-près comme celle des pics.

Cet oiseau étoit beaucoup plus gros que notre guépier, et avoit vingt pouces de vol ; les deux pennes intermédiaires dépassoient de huit pouces les pennes latérales. Le seigneur Cava-

lieri qui en étoit possesseur , ignoroit dans quel pays il avoit coutume d'habiter.

LE GUÉPIER A TÊTE GRISE.

IL pourroit se faire que cet oiseau n'eût d'américain que le nom presque mexicain *quauhcuilui*, qu'il a plu à Seba de lui imposer. Il est de la taille de notre moineau d'Europe, et appartient au genre des guépriers par la longueur et la forme de son bec, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par ses pieds gros et courts; il faut supposer qu'il se rapporte aussi par la disposition de ses doigts.

Il a la tête d'un joli gris; le dessus du corps du même gris, varié de rouge et de jaune, les deux longues pennes intermédiaires de la queue d'un rouge franc; la poitrine et tout le dessous du corps d'un jaune - orangé, et le bec d'un assez beau vert.

Longueur totale, neuf à dix pou-

282 HISTOIRE NATURELLE
ces; le bec et la queue en font plus de
la moitié.

LE GUÉPIER GRIS D'ÉTHIOPIÉ.

M. Linnæus est le seul qui parle de cette espèce, et il n'en dit qu'un mot d'après un dessin fait par M. Burmann. Ce mot, auquel je ne puis rien ajouter, c'est que le plumage de l'oiseau est gris; qu'il a une tache jaune à l'endroit de l'anus, et que sa queue est très-longue.

LE GUÉPIER MARRON ET BLEU.

LA couleur marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le haut du dos; la couleur d'aigle-marine sur le reste du dessus du corps et sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle et plus décidée sur la gorge, le devant du cou et la poitrine que par-tout ailleurs: les ailes sont vertes dessus, fauves dessous, terminées de noirâtre; la queue d'un

bleu franc; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Cet oiseau se trouve à l'Ile-de-France; sa taille n'est guère au-dessus de celle de l'alouette huppée, mais beaucoup plus allongée.

Longueur totale, près de onze pouces; bec, dix-neuf lignes; tarse, cinq et demie; doigt postérieur le plus court de tous; vol, quatorze pouces; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires dépassent de deux pouces deux lignes les latérales, et les ailes de trois pouces et demi; ces ailes composées de vingt-quatre pennes dont la première est très-courte, et la troisième la plus longue.

V A R I É T É.

Le guépier marron et bleu du Sénégal; c'est une variété de climat: on ne voit dans tout son plumage que les deux couleurs que j'ai indiquées dans

sa dénomination , mais elles sont distribuées un peu autrement que dans l'espèce précédente; la couleur de marron s'étend ici sur les couvertures et les penes des ailes , excepté les penes les plus voisines du dos, et sur les penes de la queue , excepté la partie excédente des deux intermédiaires , laquelle est noirâtre,

Ce guépier se trouve au Sénégal , d'où il a été apporté par M. Adanson : sa longueur totale est d'environ un pied; il est au reste proportionné à-peu-près comme celui de l'Île de-France.

L E P A T I R I C H .

Les naturels de Madagascardonnet à cet oiseau le nom de *Patirich tirich*, qui a visiblement du rapport avec son cri , et que j'ai cru devoir lui conserver en l'abrégeant. La couleur dominante de son plumage est le vert-obscur et changeant en un marron brillant sur la tête , moins obscur sur le dessus du

corps, s'éclaircissant par nuances sur les parties postérieures, plus clair encore sur les parties inférieures, et enfin se dégradant toujours du côté de la queue; les ailes sont terminées de noirâtre; la queue est d'un vert-obscur; la gorge d'un blanc-jaunâtre à sa naissance, et d'un beau marron à sa partie inférieure; mais ce qui caractérise le plus cet oiseau, et lui donne une physionomie singulière, c'est un large bandeau noirâtre, bordé dans toute sa circonférence de blanc-verdâtre: cette bordure tourne autour de la base du bec et embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre, comme je l'ai dit plus haut; le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau se trouve à Madagascar: il est un peu plus gros que le guépier marron et bleu.

Longueur totale, onze pouces un tiers; bec, vingt-une lignes; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court; vol, quinze pouces deux tiers;

queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes; les deux intermédiaires dépassent de plus de deux pouces les latérales, et de deux pouces trois-quarts les ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la deuxième la plus longue.

J'ai vu un autre guépier de Madagascar, fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage et leur distribution; mais elles étoient moins tranchées, le bec étoit moins fort, et les deux pennes intermédiaires de la queue n'excédoient point les latérales: c'étoit sans doute une variété d'âge ou de sexe; son bandeau étoit bordé d'aigue-marine, et il avoit le croupion et la queue de cette même couleur, ainsi qu'un individu rapporté par M. Sonnerat; mais ce dernier avoit les deux pennes intermédiaires de la queue fort étroites, et beaucoup plus longues que les latérales.

LE GUÉPIER VERT à gorge bleue.

UNE petite aventure arrivée à un individu de cette espèce long-temps après sa mort, fournit un exemple des méprises qui peuvent contribuer à l'importune multiplication des espèces nominales. Cet individu qui appartenoit à M. Dandrige, ayant été décrit, dessiné, gravé, colorié par deux Anglais, Edwards et Albin, un Français fort habile d'ailleurs, et qui avoit sous les yeux un individu de cette même espèce, a cru que les deux figures anglaises représentoient deux espèces distinctes, et en conséquence il les a décrites séparément et sous deux dénominations différentes. Pour nous, nous allons fondre ces descriptions diverses en une seule, et toujours dans le même esprit, nous rapporterons encore à l'espèce décrite, comme simple variété, le petit guépier des Philippines de M. Brisson.

L'oiseau de M. Dandrige , observé par M. Edwards , différoit de notre guépier d'Europe en ce qu'il étoit une fois plus petit , et que les deux pennes intermédiaires de sa queue étoient beaucoup plus longues et plus étroites ; il avoit le front bleu , une grande plaque de même couleur sur la gorge , renfermée dans une espèce de cadre noir formé dans le bas par un demi-collier en forme de croissant renversé , dans le haut par un bandeau qui passoit sur les yeux et descendoit des deux côtés du cou , comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier ; le dessus de la tête et du cou orangé ; le dos , les petites couvertures et les dernières pennes des ailes d'un vert de perroquet ; les couvertures supérieures de la queue d'un bleu d'aigues-marine ; la poitrine et le ventre d'un vert-clair ; les jambes d'un brun-rougeâtre ; les couvertures inférieures de la queue d'un vert-obscur ; les ailes

variées de vert et d'orangé, terminées de noir; la queue d'un beau vert dessus, d'un vert rembruni dessous; les deux pennes intermédiaires excédant les latérales de deux pouces et plus, cette partie excédante d'un brun-foncé et très-étroite; les côtes des pennes de la queue brunes; les pieds aussi; le bec noir dessus, et blanchâtre à sa base dessous.

L'oiseau appelé par M. Brisson, *petit guépier des Philippines*, est de même taille et de même plumage que son guépier à collier de Madagascar; la principale différence qu'on remarque entre ces oiseaux, c'est que dans celui des Philippines, les deux pennes intermédiaires de la queue, au lieu d'être plus longues que les latérales, sont au contraire un peu plus courtes; mais M. Brisson soupçonne lui-même que ces pennes intermédiaires n'avoient pas encore pris tout leur accroissement, et que dans les individus où

elles ont acquis leur juste longueur, elles dépassent de beaucoup les pennes latérales ; cela est d'autant plus vraisemblable, que ces deux intermédiaires paroissent ici différentes des latérales, et conformées à-peu-près de même que le sont dans leur partie excédante les intermédiaires du guépier vert à gorge bleue. Autres différences, car il ne faut rien omettre, le bandeau, au lieu d'être noir, étoit d'un vert-obscur, et les pieds d'un rouge-brun ; mais tout cela n'empêche pas que ce petit guépier des Philippines de M. Brisson, ne soit, ainsi que ses deux guépiers à collier, l'un de Madagascar et l'autre de Bengale, ne soit, dis-je, de la même espèce que notre guépier vert à gorge bleue. Cet oiseau est répandu, comme on voit, depuis les côtes d'Afrique jusqu'aux îles les plus orientales de l'Asie : sa grosseur est à-peu-près celle de notre moineau.

Longueur totale, six pouces et demi

DU GUËPIER. 291

(probablement elle seroit d'environ huit pouces trois-quarts, comme dans notre guépier vert à gorge bleue, si les deux pennes intermédiaires de la queue avoient pris tout leur accroissement); bec, quinze lignés; tarse, quatre lignes et demie; vol, dix pouces; les dix pennes latérales de la queue, deux pouces et demi, dépassent les ailes de quatorze lignes.

LE GRAND GUËPIER VERT ET BLEU

à gorge jaune.

C'EST une espèce nouvelle dont on est redevable à M. Sonnerat : elle diffère de l'espèce précédente par son plumage, ses proportions et sur-tout par la longueur des pennes intermédiaires de la queue; elle a la gorge d'un beau jaune qui s'étend sur le cou, sous les yeux et par-delà, et qui est terminé de brun vers le bas; le front, les sourcils, tout le dessous du corps de couleur d'aigue-marine; les pennes

292 HISTOIRE NATURELLE

des ailes vertes, bordées d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur; leurs petites couvertures supérieures d'un vert-brun, quelques-unes mordorées, les plus longues proche du corps, d'un jaune-clair; le dessus de la tête et du cou mordoré; tout le dessus du corps vert-doré; les couvertures supérieures de la queue vertes.

Longueur totale, dix pouces; bec, vingt lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court et le plus crochu; queue, quatre pouces un quart, composée de douze pennes, les dix latérales à-peu-près égales entr'elles; les deux intermédiaires dépassent ces latérales de sept à huit lignes, et les ailes de dix-huit.

LE PETIT GUËPIER VERT ET BLEU
à queue étagée.

La petitesse de la taille n'est pas le seul trait de disparité qui distingue ce guépier du précédent; il en diffère en-

DU GUËPIER. 293

core par la couleur de la tête, par ses proportions, et sur-tout par la conformation de sa queue qui est étagée, et dont les deux pennes intermédiaires ne sont pas fort excédantes : à l'égard du plumage, du vert-doré dessus, du bleu d'aigue-marine dessous; la gorge jaune; le devant du cou marron; une zone pointillée de noir en forme de bandeau sur les yeux; les ailes et la queue du même vert que le dos; l'iris rouge; le bec noir et les pieds cendrés: voilà les couleurs principales de cet oiseau qui est le plus petit des guépriers. Il se trouve dans le royaume d'Angola en Afrique. C'est le seul oiseau de ce genre qui ait la queue étagée.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; le bec, neuf lignes; tarse, quatre lignes et demie; doigt postérieur le plus court; queue, deux pouces et plus, composée de douze pennes étagées, dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUÉPIER VERT à queue d'azur.

IL a tout le dessus de la tête et du corps d'un vert-sombre, changeant en cuivre de rosette; les ailes de même couleur, terminées de noirâtre, doublées de fauve clair; les penes dix-neuvième et vingtième marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur, et les vingt-deuxième et vingt-troisième sur le côté intérieur; toutes les penes et les couvertures de la queue d'un bleu d'aigue-marine, plus clair sur les couvertures inférieures; un bandeau noirâtre sur les yeux; la gorge jaunâtre tirant au vert et au fauve; cette dernière teinte plus forte vers le bas; le dessous du corps et les jambes d'un vert-jaunâtre changeant en fauve; le bec noir et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve aux Philippines; sa taille est au-dessous de celle de notre guépier.

Longueur totale, huit pouces dix lignes; bec, vingt-cinq lignes; l'angle

DU GUÉPIER. 295

de son ouverture , bien au - delà de l'œil ; tarse , cinq lignes et demie ; doigt postérieur le plus court ; vol , quatorze pouces dix lignes ; queue , trois pouces huit lignes , composée de douze penes à - peu - près égales , dépasse de onze lignes les ailes qui ont vingt-quatre penes ; la première est très-courte , et la seconde est la plus longue de toutes .

LE GUÉPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.

UNE belle couleur d'aigue - marine brille d'une part sur la tête de cet oiseau , et sur sa gorge , où elle devient plus foncée , et d'autre part sur le croupion et toutes les couvertures de la queue ; il a le cou et tout le reste du dessous du corps , jusqu'aux jambes , d'un rouge cramoisi , nuancé de roux ; le dos , la queue et les ailes d'un rouge de brique , plus brun sur les couvertures des ailes ; les trois ou quatre penes des ailes les plus proches du dos ,

d'un vert-brun avec des reflets bleuâtres ; les grandes plumes terminées de gris-bleuâtre, fondu avec le rouge ; les moyennes terminées de brun-noirâtre ; le bec noir et les pieds d'un cendré-clair. C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Nubie, où elle a été dessinée par M. le chevalier Bruce ; elle n'est pas tout-à-fait si grande que notre espèce d'Europe.

Longueur totale, environ dix pouces ; bec, vingt-une lignes ; tarse, six lignes ; ongle postérieur le plus court de tous ; queue, environ quatre pouces, un peu fourchue, dépasse les ailes de vingt-une lignes.

LE GUÉPIER *rouge et vert du Sénégal.*

IL a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un vert-brun, plus brun sur la tête et le dos, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue ;

une tache encore plus foncée derrière l'œil ; les penes de la queue et des ailes rouges , terminées de noir ; la gorge jaune ; tout le dessous du corps blanc-sale ; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale , environ six pouces ; bec , un pouce ; tarse , trois lignes et demie ; queue , deux pouces , dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE G U É P I E R A T Ê T E R O U G E .

Si le nom de *cardinal* convient à quelque guépier , c'est certainement à celui-ci , car il a une espèce de grande calotte rouge qui lui couvre non-seulement la tête , mais encore une partie du cou : il a de plus un bandeau noir sur les yeux ; le dessus du corps d'un beau vert ; la gorge jaune ; le dessous du corps orangé-clair ; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres , bordées de vert-clair ; les ailes et leurs couvertures supérieures d'un vert-foncé ; la queue verte dessus , cendrée

298 HISTOIRE NATURELLE
dessous; l'iris rouge; le bec noir et les
pieds cendrés.

On trouve cet oiseau dans les Indes
orientales : sa taille est à-peu-près celle
du guépier vert à gorge bleue.

Longueur totale , six pouces ; bec ,
seize lignes ; tarse , cinq lignes ; le doigt
postérieur le plus court ; queue , vingt-
une lignes , composée de douze pennes
égales , dépasse les ailes de dix lignes.

LE GUÉPIER VERT à ailes et queue
rousses.

POUR compléter la description de
cette espèce nouvelle , déjà fort ébau-
chée dans la dénomination , il faut
ajouter seulement que le vert est plus
foncé sur la partie supérieure du corps,
et plus clair sous la gorge que par-tout
ailleurs ; que les pennes des ailes sont
blanches à leur origine ; que leur côte ,
ainsi que celles des pennes de la queue ,
est noirâtre ; les pieds d'un brun jau-
nâtre , un peu plus longs qu'ils ne sont

ordinairement dans les oiseaux de ce genre, et le bec noir.

Ce guépier ressemble beaucoup par la couleur de sa queue et de ses ailes, à notre guépier à tête jaune et blanche, mais il en diffère dans tout le reste du plumage : d'ailleurs il est beaucoup plus petit, et n'a pas les deux pennes intermédiaires de la queue excédantes.

On m'a assuré qu'il ne se trouvoit pas à Cayenne; je suis d'autant plus porté à le croire, que le genre des guépiers me paroît appartenir à l'ancien continent, comme je l'ai dit plus haut. Au reste, M. de la Borde, qui est actuellement à Cayenne, nous enverra bientôt la solution immédiate de ce petit problème.

L'ICTÉROCÉPHALE, ou LE GUÉPIER

à tête jaune.

Le jaune de la tête n'est interrompu que par un bandeau noir, et s'étend sur la gorge et tout le dessous du corps;

300 HISTOIRE NATURELLE

le dos est d'un beau marron ; le reste du dessus du corps est varié de jaune et de vert ; les petites couvertures supérieures des ailes sont bleues ; les moyennes variées de jaune et de bleu , et les plus grandes entièrement jaunes ; les pennes des ailes noires , terminées de rouge ; la queue mi-partie de deux couleurs , jaune à sa base et verte à son extrémité ; le bec noir et les pieds jaunes.

Ce guépier est un peu plus gros que notre guépier ordinaire, et son bec est plus arqué. Il ne se montre que très-rarement dans les environs de Strasbourg , dit Gessner.

L E F O U R N I E R.

C'EST ainsi que M. Commerson a nommé cet oiseau d'Amérique, qui fait la nuance de passage entre la famille des promerops et celle des guépiers ; il diffère des promerops en ce qu'il a

DU GUÉPIER. 301

les doigts plus longs et la queue plus courte; il diffère des guépriers en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint et comme soudé à celui du milieu dans presque toute sa longueur: on le trouve à Buenos-Ayres.

Le roux est la couleur dominante de son plumage, plus foncée sur les parties supérieures, beaucoup plus claire et tirant au jaune-pâle sur les parties inférieures; les plumes de l'aile sont brunes, avec quelques teintes de roux plus ou moins fortes sur leur bord extérieur.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, douze à treize lignes; tarse, seize lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, un peu moins de trois pouces, dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE POLOCHION.

TEL est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques; il le répète
Oiseaux. V. 26

sans cesse, étant perché sur les plus hautes branches des arbres, et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres sensibles à l'amour et à la volupté.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les inférieures; les joues noires; le bec noirâtre; les yeux environnés d'une peau nue; le derrière de la tête varié de blanc; les plumes du toupet font sur le front un angle rentrant, et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie: l'individu qu'a décrit M. Commerson, venoit de l'île de Bouro, l'une des Moluques soumises aux Hollandais; il pesoit cinq onces, et avoit à-peu-près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces; bec très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base

de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par-derrrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur; le postérieur le plus fort de tous; vol, dix-huit pouces; queue, cinq pouces deux tiers, composée de douze pennes égales, à cela près que la paire extérieure est un peu plus courte que les autres; dépasse de trois pouces les ailes composées de dix-huit pennes; la plus extérieure une fois plus courte que les trois suivantes qui sont les plus longues de toutes.

Espèces connues dans ce genre.

Le Guépier commun, *merops Apiaster*.

Le Guépier vert à gorge bleue, *merops Viridis*.

304 HISTOIRE NATURELLE

Le Guépier à tête jaune, *merops Congener.*

Le Patirich, *merops Superciliosus.*

Le Guépier vert à queue d'azur, *merops Philippinus.*

Le Guépier à tête grise, *merops Cinereus.*

Le Guépier gris d'Ethiopie, *merops Caser.*

Le Guépier à tête jaune et blanche, *merops Flavicans.*

Le Guépier marron et bleu, *merops Badius.*

Le Guépier vert et bleu à gorge jaune, *merops Chrysocephalus.*

Le Guépier d'Angola, *merops Argolensis.*

Le Guépier à tête rouge, *merops Erythrocephalus.*

Le Guépier de Nubie, *merops Nubicus.*

Le Guépier à ailes rouges, *merops Erythropterus.*

Le Guépier à ailes et queue rousses, *merops Cayennensis.*

Le Fournier, *merops Rufus.*

Le Polochion, *merops Moluccensis.*

ELLE

ps *Congener.*

sus.

zur, *merops*

ps *Cinereus.*

merops *Casfer.*

nche, *merops*

merops *Badius.*

orge jaune,

Argolensis.

merops *Erythro-*

Nubicus.

merops *Ery-*

sses, *merops*

nsis.



Desève del.

Racine Sculp.

1. LE TODIER. 2. LE TODIER À GROS-BEC.

3. LE TODIER BLEU.



sculp.
ROS-BEC.

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



X X V I I ° G E N R E :

LE T O D I E R , *TODUS.*

(Le doigt du milieu réuni avec le latéral.)

Caractère générique : bec linéaire,
aplati, droit.

L E S T O D I E R S .

MESSIEURS Sloane et Browne sont les premiers qui aient parlé de l'un de ces oiseaux, et ils lui ont donné le nom latin *todus*, que nos naturalistes français ont traduit par celui de *todier*. Ils ne font mention que d'une seule espèce qu'ils ont trouvée à la Jamaïque; mais nous en connoissons deux ou trois autres, et toutes appartiennent aux cli-

mats chauds de l'Amérique. Le caractère distinctif de ce genre est d'avoir, comme les martin-pêcheurs et les manakins, le doigt du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et uni de même au doigt extérieur, mais seulement jusqu'à la première articulation. Si l'on ne consultoit que ce caractère, les todiers seroient donc du genre des martin-pêcheurs ou de celui des manakins; mais ils diffèrent de ces deux genres, et même de tous les autres oiseaux, par la forme du bec qui dans les todiers est long, droit et obtus à son extrémité et aplati en dessus comme en dessous, ce qui les a fait nommer *petites palettes* ou *petites spatules* par les créoles de la Guiane. Cette singulière conformation du bec suffit pour qu'on doive faire un genre particulier de ces oiseaux.

LE TODIER de l'Amérique septentrion.

Première espèce.

Ce todier n'est pas plus gros qu'un roitelet, et n'a tout au plus que quatre pouces de longueur. Nous ne copierons pas ici les longues descriptions qu'en ont données MM. Browne, Sloane et Brisson, parce qu'il sera toujours très-aisé de reconnoître cet oiseau, lorsqu'on saura qu'avec un bec si singulier, le mâle est entièrement d'un bleu foible et léger sur le dessus du corps et blanc sous le ventre, avec la gorge et les flancs couleur de rose, et que la femelle n'est pas bleue comme le mâle, mais d'un beau vert sur le dos, et que le reste de son plumage est semblable à celui du mâle, c'est-à-dire blanc et couleur de rose aux mêmes endroits : le bec de l'un et de l'autre est rougeâtre, mais d'un rouge plus clair en dessous et plus brun en dessus ; les pieds

sont gris, et les ongles sont longs et crochus : cet oiseau se nourrit d'insectes et de petits vers ; il habite dans des lieux humides et solitaires Les deux individus nous ont été envoyés de Saint-Dominique par M. Chervain, sous le nom de *perroquets de terre* ; mais il ne nous a transmis que la description de la femelle. Il observe que le mâle a dans le temps de ses amours, un petit ramage assez agréable ; que la femelle fait son nid dans la terre sèche, et préféablement encore dans le tuf tendre : il dit que ces oiseaux choisissent à cet effet les ravines et les petites crevasses de la terre ; on les voit aussi nicher assez souvent dans les galeries basses des habitations, et toujours dans la terre ; ils la creusent avec le bec et les pates ; ils y forment un trou rond, évasé dans le fond, où ils placent des pailles souples, de la mousse sèche, du coton et des plumes, qu'ils disposent avec art ; la femelle pond quatre

ou cinq œufs de couleur grise et tachetés de jaune foncé.

Ils attrapent avec beaucoup d'adresse, les mouches et autres petits insectes volans : ils sont très-difficiles à élever ; cependant on y réussiroit peut-être, si on les prenoit jeunes, et si on les faisoit nourrir par le père et la mère, en les tenant dans une cage jusqu'à ce qu'ils fussent en état de manger seuls : ils sont très-attachés à leurs petits, ils en poursuivent le ravisseur, et ne l'abandonnent pas tant qu'ils les entendent crier.

Nous venons de voir que MM. Sloane et Browne ont reconnu cet oiseau à la Jamaïque ; mais il se trouve aussi à la Martinique, d'où M. de Chanvalon l'avoit envoyé à M. de Réaumur. Il paroît donc que cette espèce appartient aux îles et aux terres les plus chaudes de l'Amérique septentrionale ; mais nous n'avons aucun indice qu'elle se trouve également dans les climats de

310 HISTOIRE NATURELLE
l'Amérique méridionale , du moins
Marcgrave n'en fait aucune mention.

LE TIC-TIC , ou TODIER de l'Amérique
méridionale.

Seconde espèce.

LES naturels de Cayenne ont appelé cet oiseau *tic-tic*, par imitation de son cri; il est aussi petit que le précédent; il lui ressemble parfaitement par le bec et par la conformation des doigts; il n'en diffère que par les couleurs, le *tic-tic* étant d'une couleur cendrée mêlée d'un bleu-foncé sur le dessus du corps, au lieu que l'autre est sur les mêmes parties d'un bleu-céleste léger: cette différence dans la nuance des couleurs n'indiqueroit qu'une variété, et non pas une espèce séparée; mais le *tic-tic* a tout le dessous du corps jaune, et n'a point de couleur de rose à la gorge ni sur les flancs; d'ailleurs, comme il paroît être d'un autre climat,

nous avons jugé qu'il étoit aussi d'une autre espèce : il diffère encore du todier de l'Amérique septentrionale, en ce que l'extrémité des deux pennes latérales de la queue est blanche, sur une longueur de cinq à six lignes : néanmoins ce caractère est particulier au mâle, car les pennes latérales de la queue de la femelle sont de couleur uniforme, et d'un gris-cendré semblable à la couleur du dessus du corps : la femelle diffère encore du mâle, en ce que toutes ses couleurs sont moins vives et moins foncées.

Cet oiseau vit d'insectes, comme le précédent ; il habite de préférence, les lieux découverts : on ne le trouve guère dans les grands bois, mais souvent dans les halliers, sur les buissons.

LE TODIER BLEU à ventre orangé.

Troisième espèce.

Nous avons fait dessiner ce todier sur un individu bien conservé dans le

cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis; il a trois pouces six lignes de longueur : le dessus de la tête, du cou et tout le dos, sont d'un beau bleu-foncé; la queue et la pointe des couvertures des ailes sont de cette même couleur; tout le dessous du corps, ainsi que les côtés de la tête et du cou, sont d'un bel orangé, le dessous de la gorge est blanchâtre; il y a près des yeux de petits pinceaux d'un pourpre violet. Cette description suffit pour distinguer ce todier des autres de son genre.

Il y a un quatrième oiseau, que M. Brisson a indiqué, d'après Aldrovande, sous le nom de *todier varié*, et dont nous rapporterons ici la description, telle que ces deux auteurs l'ont donnée. Il est de la grandeur du roitelet : il a la tête, la gorge et le cou d'un bleu-noirâtre, les ailes vertes, les penes de la queue noires, bordées de vert, et le reste du plumage varié de bleu, de noir et de vert : mais comme M. Bris-

son ne parle pas de la forme du bec, et qu'Aldrovande, qui est le seul qui ait vu cet oiseau, n'en fait aucune mention, nous ne pouvons décider s'il appartient en effet au genre du todier.

Espèces connues dans ce genre.

Le Todier vert, *todus Viridis.*

Le Tic-tic, ou Todier cendré, *todus Cinereus.*

Le Todier bleu à ventre orangé, *todus Cæruleus.*

Le Todier varié, *todus Varius.*

Le Todier royal, *todus Regius.*

Le Todier à longs brins, *todus Paradiseus*

FIN DU TOME CINQUIÈME.

